ARRETEZ CETTE SOIF AVEC UN... GO
Vous aimerez ce nouveau breuvage à saveur de Kola
BOUTEILLE DE 12 OZ 5¢
EMBOUTEILLÉ PAR CHARLES GURD & CO. LIMITED

Le Canada

SENAT OTTAWA
Salle Lecture Sénat
1 jan 40-R4547-B
Ottawa

Avez-vous besoin d'ARGENT
FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED
4439 ST-DENIS
TEL.: LAncaster 1127
SUCCURSALES:
80 St-Pierre - - - - - - - - -Québec
914 St-Pierre - - - - Trois-Rivières
Edif. Olivier - - - - - Sherbrooke
190 Hériot - - - - Drummondville
62 Ste-Cécile - - - - - Valleyfield
193 Racine - - - - - - Chicoutimi

VOL XXXVI — No 267 Temps probable : plus doux avec neige (V. détails p.3) MONTREAL, SAMEDI 18 FEVRIER 1939 Minimum, hier : 6 sous zéro — Maximum, hier : 18 PRIX : TROIS SOUS

Grandes compagnies exemptées de taxes

L'hon. Maurice Duplessis reconnaît de façon pratique le principe des commutations de taxes, qu'il condamnait naguère

UNE "PORTE DE SORTIE"

QUEBEC, 17 (Du correspondant parlementaire du CANADA). — M. Maurice Duplessis, président du comité parlementaire des bills publics, a reconnu, ce matin, le principe d'accorder à de grosses compagnies des commutations et des exemptions de taxes municipales et scolaires, pour six ans dans un cas et pour dix ans dans deux autres cas.

Les compagnies qui bénéficient de cette tolérance du chef du gouvernement qui, dans l'opposition, s'élevait toujours avec véhémence contre de pareilles concessions pratiquées par l'ancienne administration, sont la compagnie du Manoir Richelieu, de la Malbaie et la "Laurentian Silk Mills Limited" et l' "International Foils Ltd", du Cap-de-la-Madeleine.

Devant les protestations de Me Léon Casgrain, député libéral de la Rivière-du-Loup, qui lui rappelle son attitude d'il y a cinq ans sur ces commutations et ces exemptions, le premier ministre se ménage une porte de sortie : commutations et exemptions seraient accordées au Cap-de-la-Madeleine, à condition qu'elles soient subordonnées au fonctionnement normal de l'usine et que les deux compagnies s'engagent à payer à leurs ouvriers les salaires raisonnables.

Me Léon Méthot, conseiller juridique de ces deux maisons, a soumis que les salaires qui seront payés seront plutot élevés au fur et à mesure de la spécialisation de la main d'oeuvre.

Le problème de la sécurité dans les institutions de l'Assistance publique

Le désastreux incendie de Beauport ne fera qu'accélérer l'application de mesures pour protéger la vie des malades dans ces institutions, annonce l'honorable Albiny Paquette

Chèque de $146,000

Québec, 17. (Du correspondant parlementaire du *Canada*). — Le désastreux incendie qui vient de raser, à Beauport, l'hôpital St-Michel Archange pour aliénés, ne fera qu'accélérer l'application, dans divers institutions de cette nature, d'un vaste plan d'ensemble projeté par le ministère provincial de l'hygiène, pour résoudre une fois pour toutes le problème de la sécurité. C'est ce que nous annonçait, cet après-midi, l'honorable Albiny Paquette, ministre de l'hygiène, en nous disant que l'hôpital St-Michel-Archange était précisément le point de départ de la réalisation de ce plan.

"Il y a environ deux mois, dit le ministre, le gouvernement a passé un contrat avec les Soeurs de la charité qui ont la direction de l'agglomération des immeubles de Mastaï. On a porté à $216 l'octroi de $200 qu'elles recevaient pour chaque malade. Les religieuses s'engageaient à entreprendre des travaux pour construire un hôpital à l'épreuve du feu, et pouvant contenir 1,000 lits. Elles devaient aussi prendre des mesures pour assurer la sécurité des malades dans les immeubles environnants. Un délai de cinq ans leur fut accordé pour mettre à exécution ce projet. C'est au printemps qu'allaient commencer les travaux préliminaires. Il y a tout lieu de croire que ces travaux seront maintenant entrepris dans le plus court délai possible."

L'honorable M. Paquette dit, de plus, que d'après le même plan d'ensemble des pourparlers ont été engagés avec la direction du Girls' Cottage, à Sweetsburg, Missisquoi. Le ministre s'est lui-même rendu sur les lieux et un contrat est à l'étude; de même pour l'école industrielle d'Huberdeau (Argenteuil) et pour le sanatorium du Lac-Edouard.

"Le ministère est prêt à faire de grands sacrifices pour protéger les vies contre les dangers du feu dans les institutions d'assistance publique, ajoute M. Paquette. Le plan d'ensemble sera exécuté graduellement et aussi rapidement que les circonstances le permettront."

L'évacuation qui s'est faite dans

(Suite page cinq)

L'INCENDIE DE L'HOPITAL SAINT-MICHEL-ARCHANGE DE BEAUPORT

● Vue d'ensemble de ce qui reste aujourd'hui du corps principal et de l'aile où le feu a éclaté.

M. Edouard Lacroix revendique les droits du français à Ottawa

Il demande que les employés des compagnies des chemins de fer et de télégraphes soient familiers avec la langue de la majorité dans le Québec

Projet de loi

Ottawa, 17. (P.C.) — M. Edouard Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a protesté, aujourd'hui, à la Chambre des Communes contre l'ostracisme dont sont victimes les Canadiens français en ce qui concerne l'embauchage dans les compagnies de chemins de fer. M. Lacroix a fait cette déclaration, alors qu'il obtenait la seconde lecture d'un projet de loi destiné à obliger les compagnies ferroviaires et de télégraphes d'employer des personnes familières avec la langue de la majorité du peuple.

Ce projet de loi de M. Lacroix donnerait aux commissaires du Transport le droit d'imposer de nouveaux règlements pour que les employés, dans la province de Québec, connaissent parfaitement la langue française. Il sera étudié par le comité des chemins de fer.

Le ministre des Transports, l'hon. M. Howe, a déclaré qu'il ne s'objectait pas à ce que le projet soit soumis au comité, bien qu'il doute que la loi obtint le but que M. Lacroix avait en vue.

L'hon. M. Howe se dit sympathique au but du projet, mais il ajouta que les Fraternités des employés de chemins de fer et la direction des deux compagnies s'y opposaient. Les employés estiment que cela nuirait à leurs droits de séniorité, d'après les ententes conclues avec les compagnies. Il est possible que le comité puisse trouver un moyen de le modifier pour faire disparaitre cette objection.

Le ministre croit qu'il y a peu de sujets de plainte en ce qui concerne les trains en service dans la province de Québec. A bord de ces trains, la plupart des membres du personnel parlent français. Les sujets de plaintes viennent surtout des trains en service entre le Québec et les Provinces Maritimes, et certaines parties des Etats-Unis. La loi affecterait tous les employés de l'International Railway et plusieurs du New-York Central et du Delaware and Hudson aussi bien que les employés à bord des trains du Canadien National en service aux Etats-Unis.

M. Lacroix a déclaré que non seulement on employait peu de Canadiens-français sur les trains, mais aussi dans les bureaux des compagnies dans les diverses villes de la province. Dans plusieurs bureaux de villes où la majorité de la population est canadienne-française, il est impossible, dit-il, pour un Canadien-français de se faire comprendre dans sa propre langue. La loi n'affecterait pas les droits de séniorité parce qu'elle ne s'appliquerait que pour les nouveaux employés. Une plus juste proportion des employés dans la province de Québec serait d'origine canadienne-français, si la loi était votée.

(Suite page cinq)

Azana exige de Negrin qu'il fasse la paix

Le président de l'Espagne signifie expressément qu'il en a assez de la guerre

Londres et Paris

Paris, 17 (P.A.) — M. Manuel Azana, président de l'Espagne républicaine, convaincu que toute résistance est désormais futile et même criminelle à Madrid et à Valence, aurait demandé, à ce qu'on dit, ce soir, dans les milieux bien informés, au Dr Juan Negrin de faire la paix à tout prix. Il est toujours en conférence avec M. Julio Alvarez del Vayo qu'il veut convaincre du fait que les loyalistes doivent abandonner la lutte. "Le moment est venu", aurait dit M. Azana à del Vayo, "de mettre fin au bain de sang tragique et inutile dans lequel nous avons plongé la patrie. Nous sommes assurés de l'appui de la France et de la Grande-Bretagne dans toutes les négociations de paix que nous entamerons. J'aurais aimé à ce que Franco accepte certaines de nos conditions. Mais, après tout, les événements sont plus forts que nous et nous n'avons plus qu'à nous incliner. Il est un fait que nous ne pouvons pas négliger dans tout cela. Londres et Paris ont déjà adopté comme politique que tous les soldats étrangers qui sont dans la péninsule ibérique en seront rapatriés. Depuis que Franco a publié sa loi dite des responsabilités politiques, nous ne sommes plus en mesure d'obtenir aucune concession pour nos leaders. Que ces derniers se fient à la bonté de la France et de la Grande-Bretagne pour fuir les représailles qui les attendent et qu'ils mettent fin à la guerre immédiatement".

Recommandation d'un juge aux compagnies d'assurance

Ottawa, 17. (P.C.) — Le juge J.-F. McKinley, de la Cour juvénile, a fait une recommandation aux compagnies d'assurance en rendant, aujourd'hui, un jugement contre trois jeunes garçons qui étaient accusés de s'être emparés d'une automobile sans la permission de son propriétaire. Il a dit qu'il serait bon que les compagnies ajoutent une nouvelle clause dans leurs polices pour obliger le propriétaire de l'automobile à prouver que sa voiture était fermée à clef au moment du vol.

M. Roosevelt répond à ses accusateurs

Il défend la décision qu'il a prise de vendre des avions militaires à la France

Au Congrès

A bord du train de M. Roosevelt qui est en route pour Key West, 17. (P.A.) — Le président des Etats-Unis a défendu vigoureusement, aujourd'hui, la décision que son gouvernement a prise de vendre des avions militaires à la France. Il a dit que cette décision était parfaitement légale et que tous les membres de son cabinet avait facilité aux experts français, venus aux Etats-Unis, leur travail.

• • •

Washington, 17. (P.A.) — On a révélé, ici, aujourd'hui, une partie des témoignages qui ont été présentés récemment devant la Commission des affaires militaires du sénat, lorsque ce dernier instruisit une enquête sur le fait que le gouvernement avait autorisé la vente d'avions de guerre américains ultra-modernes à la France. Il ressort de ces documents que le président Roosevelt a personnellement ordonné que l'on montre à une mission d'experts militaires français un appareil secret; qu'il donna cette

(Suite page cinq)

Le commerce du Canada avec les E.-U. est avantageux

Il y a une balance favorable au Canada de $15,000,000 rien que pour janvier

L'hon. M. Euler

Ottawa, 17. (P.C.) — Dans sa réponse à la critique faite de l'accord de commerce canado-américain, par le chef de l'opposition, M. Manion, l'hon. W. D. Euler, ministre du Commerce, a déclaré que les chiffres donnent déjà le démenti aux sombres prophéties des conservateurs sur l'avenir que prépare au Canada la politique du gouvernement actuel en matière de commerce extérieur. Pour le mois de janvier 1939, les exportations du Canada aux Etats-Unis ont ateint leur plus haut niveau depuis 1930 et dépassé de $15,000,000 celles de janvier 1938. Même en excluant l'exportation de l'or, elles sont encore de $5,000,000 supérieures à celles de l'an dernier. En janvier 1939, le Canada a importé des Etats-Unis pour $28,000,000 de marchandises comparativement à $32,000,000 en janvier 1938, de sorte qu'une balance défavorable s'est changée en une balance favorable.

L'hon. M. Euler a assuré la Chambre que l'Administration s'occupe du contingentement et qu'elle espère régler sous peu cette question à l'avan-

(Suite page cinq)

Levanevsky aurait été victime d'un "ennemi du peuple"

Moscou accuse un sans-filiste de n'avoir pas bien renseigné le grand aviateur

Disparu en 1937

Moscou, 17. (P.A.) — Le sans-filiste Voznesensky, chef du poste de radio de Tikhaya, installé sur l'île François-Joseph, a été mis en prison, aujourd'hui. On l'accuse d'être un contre-révolutionnaire dangereux et d'avoir, en particulier, négligé d'envoyer des messages à l'aviateur Sigismund Levanevsky qui disparut, dans la région du pôle Nord, en 1937, en cherchant à effectuer sans escale l'envolée Moscou-New-York. On ne lui reproche pas formellement d'avoir comploté pour envoyer à la mort Levanevsky et ses compagnons, mais c'est tout juste.

On sait que Moscou attachait beaucoup d'importance à cette envolée parce que l'avion qui l'exécutait transportait du caviar et des fourrures et qu'il aurait été le premier à effectuer une envolée commerciale entre Moscou et New-York par la voie polaire.

Vozesensky est aussi accusé d'avoir supprimé un message qu'il avait reçu de Moscou et qui annonçait qu'il devait abandonner son poste et d'avoir adressé à Moscou un message dans lequel il annonçait qu'il était mort.

On présume à ce sujet qu'il a fait cette annonce un peu trop tôt et que d'autres se chargeront bientôt de faire connaître au public qu'il n'est réellement plus de ce monde.

60 aliénées de Beauport sont conduites à St-Jean-de-Dieu

L'asile incendié ne peut donner refuge qu'à 300 des 3,000 patients qu'il abritait. — L'aide d'Ottawa

Hangars convertis en hôpital

Québec, 17. (P.C.) — Un important problème auquel ont à faire face les autorités, ce soir, est de trouver refuge aux patients de l'asile de Beauport qui a été presque complètement détruit par le feu. Actuellement, ce qui reste de l'immense bâtisse ne peut offrir refuge qu'à environ un dixième des trois mille malades qui y étaient soignés. L'incendie a fait jusqu'ici des dommages évalués à plus d'un million de dollars.

Les autorités ont demandé l'aide du gouvernement canadien, aujourd'hui, après que le feu eut détruit toute la partie centrale de l'institution. On croit que les hangars de l'Immigration, au Bassin-Louise, seront convertis en hôpital pour servir temporairement d'abris aux aliénés. L'hôpital de l'Immigration a aussi été préparé pour recevoir des patients. Quelques aliénés ont été conduits chez leurs parents jusqu'à ce qu'on trouve des endroits pour les loger.

Un certain groupe de patients seront aussi conduits à l'asile St-Jean-de-Dieu de Montréal. Les autorités ont déclaré qu'il fallait trouver des refuges permanents plutôt que des hôpitaux ou des sanatorium où les aliénés ne pourront être logés que temporairement. Bien que beaucoup de malades aient été abrités dans les édifices de la ville, aujourd'hui, le problème du logement augmente à mesure que le feu progresse.

Les agents de police, les pompiers et les RR. SS. Grises, en charge de cet asile depuis 1893, ont dirigé l'évacuation d'une autre partie de l'établis-

(Suite page cinq)

Faire des Indes un Dominion

Ottawa, 17. (P.C.) — Le docteur Rajah-B. Manikam, secrétaire du Conseil national chrétien des Indes, a dit, ce soir, que si l'Angleterre donnait dans un statut les pouvoirs d'un dominion aux Indes, elle se ferait un allié de ce pays pour toujours.

Fou arrêté pour avoir tiré des coups de feu près de la villa de M. Mussolini

Le gouvernement italien nie carrément que l'on ait attenté à la vie du chef de l'Etat.—Un milicien est grièvement blessé. — Deux communiqués du ministère. —Deux cents hommes veillent sur le premier ministre

L'agresseur dément est arrêté

Rome, 17. (P.A.) — Le gouvernement fasciste a annoncé, ce soir, qu'un fou avait fait feu, mardi dernier, sur un milicien, à proximité de la villa Tortonia qu'habite le premier ministre Mussolini, sur la Via Nomentana. Cet incident qui, s'il s'était produit, dans toutes les autres parties de la ville, n'aurait été considéré que comme un fait divers, a donné naissance à plusieurs rumeurs contradictoires. L'Etat a fait publier à ce sujet les deux communiqués suivants: "Le ministère de la Culture populaire déclare, dit le premier, que les nouvelles que l'on a publiées à l'effet que l'on avait attenté à la vie du chef du gouvernement sont fausses. Ces rumeurs ont été causées par le fait qu'un fou a tiré des coups de feu sur la Via Nomentana."

Le second assure: "Le 14 février, peu de temps après 2 heures de l'après-midi, sur la Via Nomentana, un milicien, habillé en civil, aperçut un individu irresponsable et agissant comme un fou. Il l'aborda pour essayer de le calmer. L'homme soudainement sortit un revolver, fit feu et le blessa à l'abdomen. L'agresseur, immédiatement arrêté, a été identifié comme étant le mécanicien Bruno Simoni, âgé de 38 ans, fils de Luigi Simoni, de San Giorgio di Piano, village situé près de Bologne. Deux fois déjà cet homme a été détenu dans des maisons de santé. Il a été rendu à la liberté l'an dernier."

Des gardes en uniforme et des agents secrets montent constamment la garde dans le parc qui entoure la villa Tortonia. Cette dernière a des fenêtre qui donnent sur les quatre rues qui l'entourent et le parc est entouré d'un mur de pierre très élevé.

Mussolini doit passer en revue, demain, ses fameux mousquetaires, un groupe de 200 fascistes qui ont tous juré individuellement de défendre le Duce au péril de leur vie. Onze des membres de ce corps de garde qui ont combattu en Ethiopie et en Espagne doivent recevoir, demain, des médailles militaires.

Roberge aurait reçu de l'argent des Etats-Unis

On produit en Cour des reçus trouvés sur lui lors de son arrestation en août

Québec, 17. (P.C.) — Des reçus pour des sommes télégraphiées des Etats-Unis trouvés sur la personne de Paul-Emile Roberge, de Lévis, lors de son arrestation en août dernier, ont été produits, aujourd'hui, à l'enquête judiciaire des six hommes accusés de conspiration pour frustrer le gouvernement fédéral de $200,000 par la fabrication illégale de liqueurs.

Les autres accusés sont Léonard Dumas, de Lévis, Joseph Lane et Joseph Casselo, de Boston; Ovide et Georges Ducharme de Lewiston, Maine.

Me Antoine Richard, avocat du ministère, prétend que Roberge a reçu $50 d'un individu signant "Sturgess", de New-York, et, dans une autre occasion, $100 d'un nommé "Cassels" de Lawrence, Mass.

Joseph Roy, propriétaire de la grange où l'alambic était caché, a été le principal témoin.

Halifax, 17. (P.C.) — Des documents prouvant qu'une somme de quelque $30,000 fut transférée de banques de Halifax et Moncton à St-Pierre et Miquelon, ont été identifiés, aujourd'hui, par le surintendant W. V. Gordon de la Banque de Commerce du Canada, à l'enquête de deux individus accusés de conspiration.

L'accord s'est fait entre Haïti et la république dominicaine

Port-au-Prince, Haïti, 17. (P. A.) — Le gouvernement de la république de Saint-Domingue a payé, aujourd'hui, au gouvernement de la république d'Haïti une somme de $275,000, après que les deux pays en furent arrivés à un compromis sur la question du paiement d'une indemnité que Saint-Domingue avait promis de faire, à la suite du massacre, en octobre 1937, de milliers d'Haïtiens en territoire dominicain. On s'attend à ce que maintenant les relations s'améliorent entre les deux petits Etats. On se souvient que Port-au-Prince avait accusé les Dominicains d'avoir tué 12,000 de ses nationaux en 1937.

LE FEU AU CORPS CENTRAL DE L'ASILE DE BEAUPORT

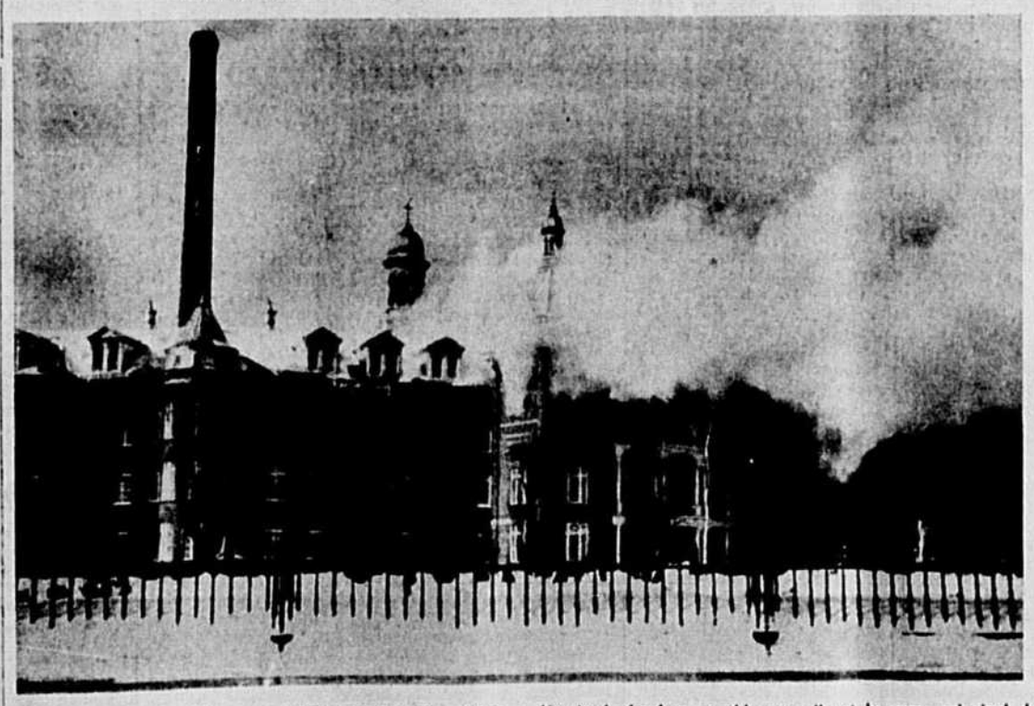

● L'incendie, qui a fait rage pendant une journée entière, a détruit de fond en comble une aile et le corps principal de l'hôpital Saint-Michel-Archange de Beauport, faisant pour $1,000,000 de dégâts. Voici une scène prise hier matin comme le feu se communiquait au bâtiment principal.

Les catholiques sont plus persécutés que jamais dans le Troisième Reich

Cité du Vatican, 17. (P. C.-Havas)— Alors que le Sacré Collège des cardinaux se prépare soigneusement à procéder à l'élection du successeur du pape Pie XI, le premier défenseur de l'Eglise contre le nazisme, l'**Osservatore Romano**, le journal semi-officiel du Saint-Siège, déclare, ce soir, que le Christ et ses disciples sont plus persécutés que jamais dans le Reich. L'**Osservatore** publie une lettre pastorale de Mgr Conrad Grober, archevêque de Fribourg, dans laquelle il est dit : "En terre allemande le Christ n'est pas compris. On le persécute avec plus d'intensité que jamais. On lui nie tout respect sous le prétexte qu'il fut israélite. Mais on le rejette réellement parce que les nazis ne veulent pas reconnaître son travail de rédemption".

Une messe de Requiem a été chantée pour le repos de l'âme de Pie XI, aujourd'hui, à l'église Saint-André de Rome. Y assistèrent le roi Victor-Emmanuel et sa femme de même que le premier ministre Mussolini. C'était jour de deuil national en Italie, aujourd'hui.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 18 FEVRIER 1939

L'hon. Ernest Lapointe

Un homme, un exemple

La manifestation qui a lieu ce soir à Québec n'a pas seulement un caractère régional. Le prestige de l'homme qu'elle honore devait en faire une fête de grande envergure. Aussi n'est-il pas étonnant de voir cette réunion prendre l'ampleur d'un geste national d'hommage envers celui que sa province honore depuis trente-cinq ans d'une confiance sans défaillance, et que la nation canadienne entière compte parmi ses plus grands politiques.

Si la carrière de M. Lapointe avait été assombrie par les défaites que la politique réserve souvent à ses plus valeureux serviteurs, la manifestation dont il est aujourd'hui l'objet le consolerait sans doute pleinement, mais il est un de ceux dont la valeur domine les événements. Trente-cinq années de vie parlementaire ne lui ont pas épargné les luttes difficiles, ni les vicissitudes que cela comporte, mais elles n'ont fait que multiplier sous ses pas les victoires successives, qui ont été autant de marches dans son ascension irrésistible vers les plus hauts honneurs que le Canada accorde à ceux qui le servent. Le plus grand de ces honneurs n'est-ce pas l'attachement dont l'entourent ses compatriotes et l'estime dont il jouit auprès de tous les groupes de la population canadienne ?

On a dit que M. Lapointe est, aux yeux de la province de Québec, le successeur de Sir Wilfrid Laurier. Cela est vrai non seulement parce que le ministre de la Justice occupe aux Communes le siège de Québec-Est, mais surtout parce que M. Lapointe incarne, pour les Canadiens-Français le personnage moral de Laurier. Il est le chef que notre peuple veut suivre, celui qui peut parler en notre nom, et qui, dans le jeu complexe de la politique canadienne et internationale, tient en mains nos intérêts. Sans doute n'est point là le fardeau le moins lourd que doive porter M. Lapointe, mais il le porte allègrement, soutenu par une haute conception de son devoir de Canadien.

Le Canada tout entier célèbrera ce soir les mérites de ce grand Canadien-Français. Toutes les provinces canadiennes lui exprimeront les sentiments d'estime que suscite la noble contribution qu'il a apportée à la grandeur de notre pays, à sa souveraineté politique. Que M. Lapointe nous permette d'ajouter à ce concert d'éloges l'expression de nos voeux.

Nous souhaitons que sa robuste santé garde encore longtemps à la nation canadienne, au peuple canadien-français, l'homme dont les actes courageux et clairvoyants ont si puissamment aidé à l'essor du Canada.

L'Espagne et M. Franco

Il n'est pas étonnant que la presse italienne s'indigne des promesses de crédit faites au général Franco par la France et la Grande-Bretagne. Cela dérange ou pourrait déranger considérablement les plans de M. Mussolini.

Après tout, M. Franco ne serait rien moins qu'un mauvais politique, si, ayant accepté l'aide des Italiens et des Allemands pour écraser les Républicains d'Espagne, il savait utiliser les crédits de Londres et de Paris pour assurer l'indépendance de sa patrie et pour se libérer de la tutelle de Rome.

Les véhémentes protestations des journaux italiens contre les offres de crédit anglo-françaises signalent en tout cas une inquiétude profonde du gouvernement d'Italie. La *Stampa*, journal de Turin dont l'influence est considérable, avouait candidement mercredi que l'Allemagne et l'Italie "ont besoin des matières premières de l'Espagne et qu'elles ont décidé d'écraser les efforts de tout groupement financier étranger qui cherche à obtenir (en Espagne) des concessions économiques contraires à leurs intérêts". On ne dit pas : contraires aux intérêts de l'Espagne, mais à ceux de l'Allemagne et de l'Italie.

Voyez, en tout cela la difficile position du général Franco. S'il repousse les offres de la France et de la Grande-Bretagne, alors qu'il s'agit d'obtenir les fonds indispensables pour réparer le plus tôt possible les massacres et l'horrible désorganisation de tous les services essentiels, causés par la guerre civile, il s'expose à mécontenter son peuple farouchement jaloux de ses droits et de son indépendance. D'autre part, s'il déplaît à ses alliés actuels, il prend le risque de subir des représailles dont les conséquences sont encore imprévisibles.

M. Léon Daudet est convaincu que "Franco est un grand capitaine". Il faut bien l'admettre, puisque *nothing succeeds like success*. Nous verrons sans doute très prochainement si ce grand capitaine est ou n'est pas un bon politique.

Choses du temps

La logique des conservateurs

L'opposition capitale, l'antagonisme de pensée qui fait de MM. Meighen et Manion deux frères ennemis a de curieux effets et d'étranges répercussions. Le leader conservateur au Sénat est mécontent du temps perdu par les Communes. Le Sénat, on le sait, a été obligé d'ajourner pour quelques semaines parce que les Communes n'ont pas assez de travail à lui donner.

Le *Globe and Mail*, organe des tories purs, des jingoes intégraux, appuie avec indignation le mécontentement de M. Meighen. La protestation de celui-ci, dit-il, est sûrement approuvée par le peuple. Voilà une belle malice à l'égard de M. Manion.

Si le travail des Communes n'est pas plus avancé qu'il ne l'est, n'est-ce pas uniquement dû au débat stérile et prolongé soulevé par M. Manion et soutenu par ses députés sur le contrat des mitrailleuses Bren ? Débat inutile puisque la question avait été jugée à la suite d'une enquête royale et que le gouvernement n'a fait aucune objection à ce qu'elle soit examinée de nouveau par le Comité des comptes publics. Voici, à ce propos, ce que le député libéral de Champlain, M. Hervé Brunelle, disait mercredi aux Communes:

A une question posée au gouvernement on a répondu que le coût de la Commission Davis était de $12,580. Le coût de l'enquête devant le comité des comptes publics sera probablement aussi élevé. S'il est vrai qu'une journée de session coûte environ $12,000, le parti conservateur portera la responsabilité d'avoir fait dépenser au pays une somme d'au delà de $120,000 pour discuter une question qui avait été définitivement réglée par la commission Davis...

Il est réellement étrange d'entendre les membres de l'opposition parler de chômage et du grand nombre de personnes sans travail alors qu'inutilement ils font dépenser $120,000.

Quant à prendre à tout coup le parti de M. Meighen contre M. Manion, le *Globe and Mail* aurait pu faire les mêmes observations. Il est vrai que le journal tory de Toronto n'y est pas allé de main morte dans l'exploitation du faux scandale de la mitrailleuse Bren...

• • •

L'excellente qualité des moteurs d'avions français

Le *Temps* reprochait, il n'y a guère, à l'avionnerie française de n'avoir point produit pendant plusieurs mois la quantité d'appareils de navigation aérienne, nécessaire à la défense et à la protection du territoire français. Mais le confrère parisien signalait l'exceptionnelle qualité des moteurs d'avions fabriqués en France. Voici ce qu'il écrivait :

En ce qui concerne la qualité, question primordiale qui ne saurait être confondue avec la précédente, l'opinion publique doit savoir qu'actuellement les performances des cellules françaises sont bonnes et que les performances des moteurs français sont excellentes. Les exportations importantes auxquelles se sont livrés nos producteurs de moteurs pendant les dix-huit mois de carence du marché national ne sont-elles pas déjà une référence de premier ordre ? Mais la question vaut qu'on s'y arrête.

Précisons d'abord quelques généralités. Sait-on que les conditions françaises d'homologation sont les plus sévères du monde ? On exige chez nous d'un moteur un fonctionnement continu au banc d'essai de 164 heures et demie, dont 114 heures et demie sans aucun démontage autorisé, et 110 heures au régime normal et à plus des neuf dixièmes de la puissance. (...)

Après plusieurs explications techniques que nous n'avons pas raison de reproduire ici, le *Temps* concluait :

Bref, la technique française des moteurs d'avions est au premier rang dans le monde. La capacité de production de nos usines est de 400 à 500 unités par mois. Le délai entre la commande et la livraison est de neuf mois; il est de même ordre que celui qui a été accordé à la firme américaine à qui le ministère de l'air a passé une commande de cent avions au début de l'année. Les produits américains seront donc livrés en même temps que les moteurs français commandés à la même époque.

Il faut donc croire que l'avionnerie française peut maintenant produire en quantité aussi bien qu'en qualité. Nouvelle garantie du maintien de la paix dans le monde, si les dictatures ne décident point de faire la guerre avant que la France et l'Angleterre ne soient devenues très manifestement invincibles, sur terre, sur mer et dans les airs.

• • •

Les revendications italiennes

Tout le monde a noté, avec ou sans étonnement, la chute soudaine de la campagne lancée à la Chambre des députés romaine par les cris de "Tunisie, Savoie, Corse, Djibouti !". Après un assourdissant tintamarre, l'atmosphère s'est rapidement apaisée. Sans doute, la presse italienne continue à insulter les Français et s'efforce d'entretenir un peu l'enthousiasme qu'a pu créer, les premiers jours, l'illusion que la France céderait facilement devant les revendications italiennes. Mais M. Mussolini n'a pas cru devoir encore attaquer le sujet de front et provoquer immédiatement la France. Il paraît qu'il attend la fin de la guerre espagnole pour formuler ses exigences.

N'est-il pas plus vraisemblable qu'il ait reculé devant l'effet produit par le tapage de ses députés ? Car ce tapage a été entendu en France. La gazette hebdomadaire française *Pourquoi pas ?* fait, dans sa livraison du 27 janvier, les réflexions suivantes à ce sujet:

Les prétentions de l'Italie ont donc refait l'unanimité en France. Pour que pareil chef-d'oeuvre s'accomplisse, il faut qu'il ait été question du sol, de la terre, du patrimoine. On s'étonne qu'un vieux connaisseur de la France comme Mussolini ,ait pu s'y tromper. Le Français se résoud à lâcher la cause de certains alliés, parce qu'il le faut bien et parce que le paysan de chez lui ne s'intéresse pas à ces lointains territoires. Il y faudrait une connaissance de la géographie qu'il ne possède ni ne désire posséder. L'Anglais, lui, parle volontiers de sa vieille joyeuse Angleterre, mais il la quitte encore plus volontiers. Comme le Hollandais, il fera, toute sa vie, l'éloge de son pays, où il n'habite pas. Non que les brumes lui paraissent insupportables, mais parce qu'il est né voyageur et marin. Le peuple français trouve sur son sol de quoi vivre. Son milieu, c'est le potager. Le peuple anglais ne trouve chez lui du blé que pour trois semaines. Son milieu c'est un paquebot.

Quand l'unanimité est faite en France — et toute atteinte à l'intégrité du territoire français l'a toujours réalisée — il ne fait pas bon de s'y heurter. Ce n'est pas tout. Les choses ne vont peut-être pas aussi bien en Italie que la propagande fasciste le dit. *Pourquoi pas?* rapporte les propos suivants d'un touriste revenu récemment de l'Italie à Paris :

"Ils sont là cent mille qui sont gonflés à bloc, font un bruit d'enfer et ne craignent réellement aucune aventure, mais ils n'arrivent pas à entraîner leurs millions de compatriotes qui leur murmurent de plus en plus que l'Ethiopie coûte trop cher; que les mères italiennes en ont assez de faire tuer leurs fils pour les beaux yeux du général Franco; que la vie est atrocement cher, les impôts de plus en plus lourds et que la famille Ciano tient vraiment trop de place.

"Les Italiens ne sont pas francophiles mais ils sont encore moins germanophiles et la masse populaire n'a jamais compris la politique de l'axe. Aussi le mécontentement monte-t-il, surtout dans le Nord, où on se prive de moins en moins pour raconter sur Mussolini, et surtout sur son gendre, les histoires les plus abracadabrantes. Une des dernières blagues qui courent à Rome consiste à dire d'un air navré : "Tout de même, on était plus heureux du temps de Mussolini que du temps de Ciano..."

Les gens que leur nature ne porte pas au pessimisme continueront de penser que la prochaine guerre mondiale est plus éloignée que certains le craignent.

• • •

La Comédie-Française ira à Londres

Nous lisons, dans un journal français, que, le 28 février prochain, la Comédie-Française se rendra à Londres "où seront jouées plusieurs pièces du répertoire : *Le Chandelier, L'Ecole des Maris, Le Légataire universel, A Qubi rêvent les jeunes filles...*" C'est pour M. Christian Mégret l'occasion de rappeler le triomphe londonien de Sarah Bernhardt, en 1879.

Il est naturel et facile pour la Comédie-Française de se rendre à Londres. Mais l'annonce de ce voyage du Théâtre Français nous rappelle un des événements les plus agréables de notre jeunesse. Nous revoyons aussitôt et Féraudy et Lambert et Cécile Sorel.

Pourquoi pas Montréal, encore une fois, après Londres ? Le gouvernement de la province de Québec ne pourrait-il pas arranger une autre tournée de la Comédie Française en Amérique du Nord ?

• • •

Pour la bibliothèque de l'Institut Fraser

La fermeture de la bibliothèque Saint-Sulpice fut un véritable malheur pour les gens qui aiment à lire et qui n'ont pas les moyens d'acheter des livres. Les abonnés de cette bibliothèque ont afflué vers celle de l'Institut Fraser. Mais on a annoncé, il n'y a guère, que cette dernière doit aussi, faute d'argent, fermer son service d'abonnement et de prêt des livres.

Tous ceux qui se préoccupent de la culture intellectuelle de notre élite ont, depuis la publication de cette pénible nouvelle, cherché des moyens pratiques de secourir l'Institut Fraser. Le *Standard* de samedi dernier publiait, à ce propos, une lettre adressée auparavant par M. Léon Trépanier au bibliothécaire de Fraser.

"J'ai en main, dit M. Trépanier, le reçu d'un montant de $3. que j'ai laissé en dépôt à l'Institut Fraser en 1901. Il doit y avoir, à Montréal, plusieurs milliers de personnes qui détiennent un semblable reçu. Je suggère que la presse ou un avis personnel poussent ces gens à retourner leurs reçus à la Bibliothèque Fraser..." Chacun de ces individus ferait ainsi au Fraser un don de trois dollars. Mais le geste n'aurait toute sa valeur et son importance que si tous ces abonnés s'empressaient aussitôt de renouveler l'abonnement ainsi clos par le versement d'une autre somme de trois dollars.

Que les amis des arts et des lettres prennent la peine de prendre cette proposition en considération. Il ne s'agit de rien de moins que de sauvegarder l'un des piliers de la civilisation franco-anglaise à Montréal.

Présidents de République éponymes

L'antique cité d'Anatolie, qui se glorifie de posséder le testament de l'empereur Auguste, gravé sur ses murs, va, une fois encore, changer de nom. Ancyre est devenue Angora, Angora est devenue Ankara. Et l'Assemblée nationale turque vient de décider qu'en souvenir du rénovateur de la République, la capitale portera désormais le nom d'Ataturk. Hommage d'une nation reconnaissante à un grand citoyen, dont l'histoire de la géographie offre plus d'un exemple.

Quand la capitale fédérale eut été fondée entre le Maryland et la Virginie, le Congrès des Etats-Unis décida qu'elle porterait le nom du héros de la guerre de l'Indépendance. Mais, à la capitale seule n'a pas été réservé le privilège d'honorer George Washington. Son nom a été attribué à un Etat de l'Ouest, à des villes fondées en divers Etats, à des lacs et à des montagnes. Aux successeurs du premier président, la nation témoigna sa reconnaissance sous une forme analogue. Les noms d'Adams, de Jefferson, de Madison, de Monroe, de Lincoln, de Grant, de Cleveland par exemple, figurent dans la nomenclature de l'Union, et désignent des montagnes, des lacs, des rivières et des villes. La partie de l'Océan glacial arctique située au Nord du Groenland porte le nom de mer de Lincoln.

A Simon Bolivar, le libérateur et le premier président de la Colombie, ses compatriotes ont rendu hommage en donnant son nom à un Etat souverain, la Bolivie, à des provinces de la Colombie et du Vénézuéla, à la ville de Ciudad-Bolivar. Le nom indigène de l'une des villes principales de la Bolivie, Chuquisaca, a été remplacé par celui de José Sucre, ancien président de la République.

D'Amérique, passons en Afrique. Un groupe des émigrants boers qui, en 1836, quittèrent le cap de Bonne-Espérance pour s'affranchir de la domination anglaise, se rendit au Natal. Ils y fondèrent une république, qui n'eut qu'une durée éphémère, le gouverneur du Cap, Sir George Napier, ayant, en 1843, expédié au Natal un détachement de troupes qui l'occupa et l'annexa à la Grande-Bretagne. Mais les Boers avaient auparavant fondé une ville, Pietermaritzburg, dont le nom fut composé du prénom de Pieter Retief et du nom de famille de Gert Maritz, deux de leurs chefs. Jaloux de leur indépendance, la plupart des Boers rechargèrent leurs chariots, traînés par les longs attelages de boeufs, franchirent les monts Drakensberg et se répandirent sur le plateau de l'Orange. Mais le nom de Pietermaritzburg a survécu.

En 1852, le gouvernement britannique, animé d'un esprit libéral, reconnut par la convention de la Sand River l'indépendance des émigrants répandus au Nord du Vaal. Ceux-ci fondèrent la République Sud-Africaine, ou Transvaal. Le village où le volksraad se réunit fut nommé Pretoria, en souvenir d'Andries Pretorius, l'un des chefs de l'émigration de 1836 et en l'honneur de son fils Martinus Wessel Pretorius, premier président de la jeune république.

Les noms de présidents de la République française ne sont pas absents de la nomenclature africaine. Après le voyage de Jules Cambon à El Golea en 1892, des bordjs furent créés au sud de ce poste. L'un d'eux reçut le nom de Fort Mac-Mahon, hommage rendu simultanément à l'ancien gouverneur de l'Algérie et à l'ancien président de la République.

En 1894, le gouverneur Ballot fonda un poste sur l'Ouemé dans le Haut-Dahomey, base d'une nouvelle progression vers le Niger. Il lui donna le nom de Carnot, pour honorer la mémoire du président, victime d'un abominable attentat.

Par l'attribution de son nom à une ville, la gloire d'un personnage se répand au loin. L'Assemblée nationale turque vient de donner au nom d'Ataturk un gage de perpétuité et d'expansion dans le monde. La renommée du héros, comme l'a dit le poète latin, "vole de bouche en bouche parmi les hommes".

Henri DEHERAIN
(*Le Journal des Débats*)

Lettre ouverte

PARLER ET "PARLURE".

Lettre ouverte
à M. Léopold Houlé,
publiciste à Radio-Canada.

Mon cher ami,

Je m'étonne que l'un des défenseurs patentés de notre langue française n'ait pas encore répliqué à la lettre que vous avez récemment fait paraître dans un grand nombre de journaux, afin de justifier la "parlure" dont les postes québécois de Radio-Canada produisent des échantillons qui plaisent plus ou moins.

Vous avez bien raison de démontrer que les expressions dialectales que nos ancêtres ont apportées des anciennes provinces de France, et que les locutions familières de nos campagnards et de nos ouvriers procurent au parler franco-canadien un pittoresque et une vigueur qui fortifient notre littérature. Vous n'aviez pas besoin de rappeler le conseil, que des académiciens nous ont fréquemment donné, de conserver avec une pieuse fidélité ces canadianismes qui constituent le bouquet de notre "parlure", tout en la maintenant dans la filiation directe du français classique. Depuis que Malherbe est allé chercher ses images les plus rutilantes chez les crocheteurs de la place Maubert, tous les littérateurs ont appris à rafraîchir leur écriture à la source populaire, et reconnaissent ainsi la valeur linguistique et même artistique du vernaculaire. Tout récemment encore, M. Abel Hermant, à qui vous reconnaissez sans doute quelque compétence à défendre la langue française, écrivait : "Je n'ai pas caché mon goût pour les expressions populaires, saines et drues; mais c'est une vue bien courte de les confondre avec l'argot. Jamais, en revanche, l'idée ne m'est venue de réclamer le mélange du langage "cockney" — en français : langage des gens très vulgaires — avec celui des honnêtes gens. Je pense que c'est un des plus sûrs moyens de gâter une langue, et on ne me fera jamais accroire qu'une langue peut ne vivre et s'enrichir qu'en se gâtant de cette façon-là ou d'une autre."

C'est l'affaire des auteurs de recueillir les plus savoureuses, les plus typiques, les plus originales, enfin les plus intéressantes de ces expressions des champs et des rues pour les enchâsser dans leurs textes. Mais ces textes — à supposer qu'ils soient irréprochables et même admirables en tous points — sont repris par des acteurs ou des amateurs qui les débitent à la radio pour les transmettre Dieu sait où.

Si, comme vous l'avez rapporté à toute la presse canadienne-française du pays, notre radio d'Etat a reçu des critiques sur la "parlure" dont usent ses postes français, je voudrais bien savoir, pour ma part, si ces critiques portent sur les provincialismes dont vos collaborateurs ont émaillé les sketchs qu'ils vous ont présentés et que vous estimez conformes au bon usage, ou si ces critiques ne portent pas plutôt sur l'élocution des interprètes à qui vous en confiez l'exécution.

Voilà, mon cher ami, une distinction qui semble s'imposer et qui, en vous donnant raison de défendre nos expressions dialectales ou provinciales, pourrait aussi justifier vos critiques de condamner le débit qu'en font certains "artistes" de vos postes français.

Dans la propagation de notre langue, la fonction de la radio, comme celle du théâtre, est bilatérale, en ce sens qu'écrivains et acteurs doivent y participer solidairement. En d'autres termes, une interprétation fausse ou chargée suffit à avilir le meilleur texte et à le rendre odieux. Puisqu'aucun écrivain plus autorisé n'a encore répondu à votre défense de notre "parlure", je crois devoir me permettre de vous signaler cette distinction essentielle entre le texte d'un auteur et l'interprétation qu'en donnent les diseurs, au théâtre ou à la radio. Souffrez même que je vous reporte à une communication que j'ai eu l'honneur de présenter au deuxième congrès de la Langue française, à Québec, sur la fonction respective des auteurs et des acteurs dans la propagation de notre langue, et qui pourrait vous fournir, dans cette discussion, quelques précisions opportunes.

Louis Hémon a transcrit, avec un art parfait, le langage de nos défricheurs du Lac-Saint-Jean. Il en a retenu la saveur, l'originalité, le pittoresque, l'ingénuité, la verdeur même et la hardiesse, sans pour cela verser dans le trivial ou le grotesque. Certains de nos petits maîtres tiennent "Maria Chapdelaine" pour une peinture piètre et surtout fausse de nos colons et de leur "parlure"; mais tous les critiques compétents ont maintenant assigné au roman de Louis Hémon la place qu'il doit occuper à jamais dans la littérature canadienne, et ils ont en particulier signalé l'émotion, l'impression de vérité que produit la transcription, par Louis Hémon, du langage de ses personnages.

Si vous voulez vous rendre compte de la valeur que le truchement d'un auteur peut donner ou enlever à un texte littéraire, commencez par mettre les répliques de François Paradis dans la bouche de notre comédien le plus populaire, Fridolin. Après que vous vous serez repu des éclats de rire que le texte de Louis Hémon, ou plutôt que le jeu de Fridolin aura soulevés parmi ses auditeurs, vous vous rappellerez comment ce même texte a été rendu, dans le film de "Maria Chapdelaine", par des sociétaires de la Comédie-Française, par Madeleine Renaud, Suzanne Desprès, André Bacqué, Jean Gabin, Jean-Pierre Aumont, Alexandre Rignault, la petite Gaby Triquet, Le Vigan, et même notre Fred. Barry se mettant au diapason d'artistes qui savent parler français et qui savent aussi rendre comme il convient le langage populaire et campagnard.

Je regrette que vous n'ayez pas distingué, dans les critiques de certaines scènes exécutées aux postes français de Radio-Canada, la part qui s'adresse aux auteurs, que vous défendez bien, et celle qui revient aux interprètes, que vous ne défendez pas assez, et même pas du tout, et dont quelques-uns sont, si vous voulez mon avis, indéfendables. Il va sans dire que ces critiques, que je corrobore en partie, s'adressent seulement à quelques-uns des comédiens que vous chargez d'exécuter ces sketchs du terroir; car je ne voudrais pour rien au monde contester le talent ou diminuer le mérite de la plupart des artistes et amateurs canadiens-français qui s'acquittent avec honneur de leur rôle ou de leur programme. Depuis sa réorganisation relativement récente, notre radio d'Etat a réalisé de manifestes progrès; et nous devons savoir gré à ses administrateurs et techniciens des excellents programmes qu'ils nous fournissent déjà copieusement, pour la taxe modique dont nous payons cet intéressant service national. C'est même en considération de ces remarquables progrès que nous devons nous soucier de n'en point compromettre la réussite générale en tolérant la médiocrité de la contribution française à l'entreprise de Radio-Canada, en excusant des négligences dont les effets sont considérables et qu'un contrôle un peu plus rigoureux parviendrait facilement à éviter.

Songez-vous en quels milieux, proches et lointains, sont écoutées, notées et commentées ces auditions de Radio-Canada ? N'en déplaise à Jean-Charles Harvey, nos compatriotes de langue anglaise ne débordent pas tous également d'admiration et de sympathie pour le français et, singulièrement, pour le parler de nos populations québécoises. Puisque vous vous reconnaissez bien placé pour le savoir, vous ne devez pas ignorer que les seuls mots : "Ici, Radio-Canada", prononcés au début des programmes exécutés par votre réseau national, suffisent à gâter le plaisir d'un certain nombre d'auditeurs qui n'ont pas encore compris que leur langue et la nôtre sont également officielles, et qui persistent à prétendre que le français est la langue d'une race conquise et qui ne doit pas être parlée aux vainqueurs. Quelque méprisable et borné que soit cet élément plus ou moins nombreux de la population de notre Dominion, nous devons en tenir suffisamment compte pour éviter de lui fournir de bonnes raisons de se gendarmer contre l'usage du français à notre radio d'Etat. Notre langue maternelle possède des droits constitutionnels au Canada, c'est entendu. Elle n'a cependant pas celui de s'exhiber de façon à provoquer et à s'attirer le mépris et l'hostilité de la majeure partie du pays et de l'étranger.

Vous nous assurez que Radio-Canada proscrit les expressions qui ne sont pas conformes au bon usage, et qu'elle condamne aussi le "ragot"; mais les directeurs de vos postes français tiennent-ils assez fermement à réprimer, chez tous vos acteurs, ce ton grotesque et volontiers canaille que certains d'entre eux se croient forcés de prendre aussitôt qu'ils abordent une scène du terroir ou du faubourg ? Est-il vraiment nécessaire, pour rendre le langage de nos campagnes, d'adopter un ton nasillard et d'ouvrir le registre voyou ? De grâce, empêchez surtout vos acteurs de parler, de crier tous ensemble, et de nous représenter des scènes qui prétendent exprimer l'âme canadienne-française, où il devient impossible de percevoir un seul mot français et qui produisent un vacarme de chenil en folie.

Je ne vous demande pas de faire parler nos paysans comme des académiciens; mais je réclame de vos acteurs qu'ils interprètent le langage de nos campagnards ou de nos ouvriers comme l'exige l'art du théâtre, c'est-à-dire de façon digne et artistique. Il serait déplorable, n'est-il pas vrai, que le parler de toute notre nationalité canadienne-française fût jugé par les échantillons de certains acteurs de la radio qui peuvent être écoutés, et qui ne le sont que trop, dans les provinces voisines, aux Etats-Unis, en Europe et partout.

Libre aux postes privés d'attirer, sur une marchandise qui a besoin de réclame tapageuse, l'attention d'un public qui s'amuse aux pitreries verbales. Mais la radio NATIONALE du Canada est tenue à plus de circonspection; et puisque nous, minorité canadienne-française, avons l'avantage d'user de ce puissant moyen de communication avec nos propres compatriotes de langue anglaise et avec tous les autres pays du monde, je comprendrais mal que nous ne prenions pas le soin que nous pouvons prendre pour que cet usage de la radio édifie nos voisins sur notre "parlure", au lieu de les scandaliser. C'est beaucoup moins sur des textes écrits que sur notre façon de la parler, que notre langue sera toujours jugée.

Cordialement à vous,

Louvigny de MONTIGNY.

Le bric-à-brac

M. Léo Larguier aime à parler de ce qu'il aime, et il en parle bien. Ses "Trésors de Palmyre" composent un livre charmant. Il y est question du plaisir de bricabraquer, et de diverses figures d'amateurs célèbres dans "la confrérie" par la ténacité de leur passion et le bonheur de leurs recherches; du financier Fouquet à l'abbé de Marolles, qui collectionnait les estampes, à la comtesse de Verrue, qui comptait parmi les voluptés de la vie le goût de la peinture et des livres, à Rochebilière, merveilleux inventeur d'inédits jusque dans les ouvrages imprimés. M. Léo Larguier a donné un souvenir ému au regretté Charles Martine, son ami, grand fouineur et grand connaisseur, qui portait au doigt une bague de Mme de Pompadour, et qui, dans son appartement où jamais personne n'avait pénétré, avait accumulé une telle quantité de toiles, de livres, de meubles, d'objets rares et de bibelots, qu'il avait fini par aller coucher à l'hôtel, faute de pouvoir accéder à son lit, lui-même surchargé d'antiquailles.

"Posséder n'est rien, c'est jouir qui fait tout", dit Beaumarchais. Mais les jouissances de l'amateur de bric-à-brac sont diverses. Il en est qui aiment les objets qu'ils ont découverts et qu'ils ont acquis, pour eux-mêmes. Ils accrochent aux murs leurs tableaux, ils les regardent. Ils ont dans la poche une loupe pour examiner de plus près l'intaille ou la gravure. Ils rangent à portée de la main leurs livres, pour les feuilleter à loisir. Ce sont les amateurs normaux, les réalistes, qui ont besoin de la présence réelle de ce qu'ils aiment. Il en est d'autres cependant qui accumulent les trouvailles pour le plaisir d'avoir trouvé, et pour lesquels l'objet en lui-même n'est rien: il n'est que la matière ou le prétexte de leur chasse. Et l'important pour eux, c'est de chasser. [illegible] voit de vrais chasseurs tuer plus de g[illegible] n'en exigerait leur table: c'est lever [illegible] t'il leur faut. Les collectionneurs sont ainsi [illegible] passion est de poursuivre. La Bruyère n'y a rien [illegible] pris quand il se moque de Damocède, l'amateur d'estampes, qui a chez lui tout l'oeuvre de Callot, en épreuves superbes, et qui se désole parce qu'il lui en manque une seule, médiocre à la vérité, mais dont l'absence rend incomplète sa série. C'est Damocède qui a raison. Le besoin de compléter la série est un des éléments constitutifs de l'amateur. La pièce qui lui manque a souvent peu d'intérêt en elle-même. Mais elle symbolise à ses yeux le Désir. Beaumarchais aussi s'est trompé. L'essentiel est de désirer.

La chasse au bibelot, pour celui qui en est féru, a ceci de délicieux qu'elle est sans limite. La difficulté des temps n'y fait rien, ni la raréfaction de la marchandise raflée par les chineurs et les démarcheurs et stockée par les spécialistes, ni même le défaut d'argent. Le coureur de marchés aux puces et d'échoppes de revendeurs met sa gloire et son plus extrême plaisir à réussir ses coups les plus heureux avec les moyens les plus modestes. Il sait qu'entre la Sorbonne et les quais il peut avoir la chance de trouver à un prix possible l'édition originale de "Sagesse", inabordable dans le 8e ou le 17e, ou prohibitive à l'hôtel Drouot. D'ailleurs le chercheur véritable s'écarte des terrains battus, où la concurrence ne laisse à ses appétits plus le choix. L'habileté consiste pour lui à se ménager une marge de trouvailles où il n'ait pas à redouter l'encombrement. Il a collectionné les classiques quand les romantiques seuls étaient à la mode, et les demi-reliures d'époque quand les bibliophiles dorés sur tranches s'arrachaient les originales "broché-couverture". Et plus d'un aura de la sorte fait fortune avec les laissés-pour-compte d'autrui. C'est ainsi qu'entre 1810 et 1830 le docteur La Caze a ramassé pour rien les Watteau et les Fragonard dédaignés, qui honorent aujourd'hui au Louvre la salle qui porte son nom. Pour se consoler de ne plus pouvoir dénicher des oeuvres de peintres illustres, le parfait bricabracomane a inventé la plus accessible catégorie des petits maîtres, qui par bonheur est inépuisable. Car il y aura toujours des petits maîtres. Et M. Léo Larguier a raison, qui voit de beaux jours encore, dans l'avenir, pour les membres de "la confrérie", tant du moins qu'ils auront le flair de pressentir ce qui, sans valeur ou cote aujourd'hui, fera fureur peut-être demain, parce qu'ils se seront avisés, avant tout le monde, qu'il y avait là "quelque chose". Avoir le flair, et désirer, c'est l'éternel double secret de l'éternel Cousin Pons. Au surplus, la variété des choses qu'il peut désirer est infinie. Tout en somme est collectionnable, de "ces bijoux perdus de l'antique Palmyre" que Baudelaire a chantés et que M. Léo Larguier a mis en épigraphe à son livre. On aurait pu craindre, à le voir ainsi dévoiler les joies et les bonheurs possibles du chercheur, qu'il n'encourageât un peu trop la concurrence, en suscitant des néophytes où déjà nous ne sommes que bien trop nombreux. Mais je vois d'ici le poète des "Ombres" sourire, sans inquiétude à ce sujet. Car il est le premier à savoir qu'il y a beaucoup de chercheurs, pour peu de trouveurs. Et que pour trouver, comme en poésie, il faut le don.

Emile HENRIOT
(Le Temps)

Une famille française

M. Edouard Daladier, dans son dernier discours à la Chambre, a rappelé, non sans fierté, ses origines paysannes. Car M. le Président est né à Carpentras. Sa famille était de Roaix, charmant village qui domine la vallée de l'Ariège et qui est proche de Vaison-la-Romaine.

Les Daladier étaient des petits cultivateurs comme il en existait dans l'ancien Comtat devenu le Vaucluse. Ils avaient des vignes, car le vin de ces contrées est renommé à l'égal de celui de Châteauneuf-du-Pape.

Le père du président du Conseil quitta la ferme paternelle pour devenir apprenti boulanger. Il se maria et s'établit à son compte. Il repose avec sa femme dans le cimetière de Carpentras. Au lendemain des accords de Munich, nombre d'habitants de la ville allèrent fleurir abondamment cette tombe en signe de gratitude pour celui qui venait de sauver la paix.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellente cuisine et son service aussi irréprochable que courtois.

HOTEL Windsor
MONTREAL DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Obligations des locateurs d'autos

Ils doivent user d'une grande circonspection avant de confier leurs voitures aux tiers

Celui qui fait profession de louer des automobiles (les "drive-yourself" ou autres) doit exercer dans le choix des chauffeurs qui les louent la même prudence que celui qui prête tout simplement sa voiture à un ami. Si, par exemple, un locateur d'automobiles loue une automobile à un locataire notoirement ivrogne il commet une imprudence qui le rendra responsable des dommages en cas d'accident causé par la faute du locataire.

C'est d'ailleurs ainsi que M. A. Lambert vient d'être condamné par l'honorable juge Arthur Trahan à payer une indemnité de $120 à J. Rozinsky, chauffeur de taxis de Montréal.

Dans cette affaire qui porte le numéro 162146 des dossiers de la Cour supérieure, Montréal, il s'agit d'un accident survenu le 5 juin 1937 alors qu'une automobile appartenant au demandeur a été frappée par une automobile appartenant à M. Lambert mais alors conduite par un tiers auquel elle avait été louée.

Le demandeur, qui n'était nullement en faute, poursuivit en dommages et il dirigea son action et contre le propriétaire de la voiture et contre le locataire.

M. Lambert se défendit en disant qu'il n'y avait aucun lien de droit entre le demandeur et lui-même. Il expliquait qu'il exploitait un commerce consistant dans la location d'automobiles et qu'il avait loué en l'occurrence l'automobile à un tiers, lequel avait seul contrôle de la voiture dont il se servait d'ailleurs pour ses propres fins. Dans ces circonstances, disait-il, il ne pouvait être tenu responsable de la faute du tiers.

Le Tribunal toutefois rejette cette défense et il condamne le locateur en considérant qu'il a commis une faute, cette faute consistant dans l'imprudence de louer son automobile à un tiers qui était notoirement reconnu comme faisant un usage immodéré de liqueurs enivrantes. Le Tribunal condamne aussi le chauffeur qui avait loué l'automobile et qui avait admis sa responsabilité, l'action étant maintenue contre les deux, conjointement et solidairement. Me Alphonse Patenaude occupait pour la demande.

A la Cour d'Appel

La Cour d'appel a entendu, hier après-midi, l'appel de M. Raoul Desjardins, instituteur de Verdun, logé à l'encontre d'un jugement de la Cour de pratique, qui rejetait sur inscription en droit l'action qu'il avait instituée contre la Commission des écoles catholiques de Verdun. Il s'agit en l'espèce d'une poursuite en recouvrement de salaire intentée par l'appelant pour l'année 1937-1938, à raison de $120 par mois durant une certaine période, après qu'il eut obtenu un jugement pour l'année scolaire 1936-1937 en raison de l'illégalité de l'avis envoyé par la Commission scolaire le remerciant de ses services.

M. Desjardins avait prétendu dans cette seconde action que n'ayant pas reçu l'avis pour 1937-1938, il était encore automatiquement réengagé pour une autre année. Au moyen d'une inscription en droit, la Commission scolaire avait soutenu que ce contrat d'engagement en vertu de la loi de l'instruction publique n'était prolongé que pour une année et non indéfiniment.

Même si un nouvel avis était nécessaire pour la seconde année, avait ajouté la Commission scolaire, dans son inscription en droit, le fait d'avoir produit une défense à la première action et d'avoir refusé les offres de services du demandeur constituait par le fait même un avis suffisant aux termes de la loi.

L'appelant devant la Cour d'appel, a prétendu qu'en effet le contrat d'engagement n'était pas d'une durée indéfinie, mais qu'il se renouvelait automatiquement chaque année, à moins d'un avis de renvoi rédigé d'une façon légale.

Débat oratoire à la section P.-E.-Lamarche

Lundi soir prochain, à 8 heures, aura lieu la 11e soirée familiale mensuelle organisée par la section Paul-Emile Lamrche de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'école Saint-Irénée, 3420, rue Albert. La soirée est sous le distingué patronage de M. le curé Horace Bellerose et sous la présidence de M. Roland Grandchamps, président de la section.

Le comité de pratique oratoire de la Chambre de commerce cadette a organisé un débat oratoire à cette occasion. Le sujet est "Les démocraties auraient-elles dû déclarer la guerre en septembre 1938." Entrée libre.

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique
le 17 février 1939

Président : L'honorable juge Surveyer

Les jugements suivants furent rendus :

Dr J.-Emile Rioux contre The Packard Motor Car Company ; jugement donnant acte au demandeur de son offre, etc.

Armand J.-A. Laurence contre Héritiers de la succession de feu John Celgatax et La Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, tierce-saisie ; jugement déclarant la présente saisie-arrêt après jugement bonne, et valable, etc.

Dale Realties Limited contre R. Joseph ; jugement pour $250 avec int. et dépens.

United Importers and Jobbers Ltd contre H. Shochet ; jugement pour $174.76 avec int. et dépens.

J.-H. Albert Bohémier contre J.-Honoré Rochon ; jugement pour $148 avec int. et dépens.

Emile Brunet contre Félix Lapointe ; jugement pour $120 avec int. et dépens.

Raymond Thibeault contre Jack Thibeault ; jugement pour $251 avec int. et dépens.

Dame Antoinette Gingras contre George Hepburn ; jugement pour $120 avec int. et dépens.

Freehold Finance Corporation contre Aaron Yelisman, Louis Epstein et Phyl Cuttler et H. Epstein ; jugement pour $164.75 avec int. et dépens.

Pierre Alexandre Boivin contre R. Mongrain ; jugement pour $122.43 avec int. et dépens.

Appolinaire Blanchette contre Arthur Beaudry ; jugement pour $120 avec int. et dépens.

Harry K. Kilger contre Sam Kelzer ; jugement pour $112.10 avec int. et dépens.

McColl Frontenac Oil Co. Ltd contre Paul G. Provost ; jugement pour $250 avec int. et dépens.

Emile Archambault contre Alphonse Lalonde ; jugement pour $100 avec int. et dépens.

Noël Laurin contre Albert Savoy ; jugement pour $113 avec int. et dépens.

T. H. Harper et al contre Dame Frances Lane et vir ; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame R.-A. Ethier contre E. Hotte et I. Lerner, t.s. ; opposition reçue, frais à suivre.

H. Thurcott contre N. Taylor et al ; jugement autorisant examen avant défense.

Zenith Tire and Repair Co. Limited contre Engine Works and Trading Inc. ; jugement pour $169.47 avec int. et dépens.

Jozsef Gauker contre Adam Hauser ; jugement pour $129.50 avec int. et dépens.

Lionel Ferdinand Jonas contre Edward Vaillancourt ; jugement pour $133.23 avec int. et dépens.

J.-E. Duranceau contre Adrien Valiquette et J.-P. Dupuis (Ltée), tierce-saisie ; jugement déclarant la présente saisie-arrêt après jugement bonne, valable et tenante.

The Royal Trust Company contre Gait E. Brown ; jugement pour $3,136.37 avec int. et dépens.

Raymond Masson cont. James A. Morrison et al ; jugement pour $203 avec int. et dépens.

Dame Veuve M.-R. Bastien contre Richard Gamelin et Dame Rose Teiber, et al, mis-en-cause ; jugement pour $160 avec int. et dépens.

Page and Son Limited contre Irène Caron ; jugement maintenant l'action de la demanderesse, etc.

Paul Capra Incorporée contre Lucien Lavoie et al et C. Corbeil, tiers-saisi ; jugement déclarant saisie-arrêt pratiquée en cette cause bonne, valable et tenante, etc.

Les mariages mixtes devant le droit canon

M. Edmond Belcourt, P.S.S., a donné, hier, devant l'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, un véritable cours sur les prescriptions de l'Eglise catholique en matière de mariage au cours des siècles. M. Belcourt rendait témoignage en faveur de M. Laurier Bergeron, qui demande l'annulation de son mariage avec Mlle Wilhelmina Kricklow, en se basant principalement sur les défenses mentionnées aux articles 1094 et 1099 du droit canon concernant le mariage de catholiques célébré devant un ministre protestant.

"Actuellement", déclare M. Belcourt, "ce sont les canons 1094 et 1099 qui régissent la forme des mariages dans l'Eglise catholique. Ces canons ont été promulgués en 1918 et s'étendent au monde entier. Ils exigent que tout mariage d'une personne de religion catholique ou ayant appartenu à cette religion doit être célébré devant un prêtre catholique, sous peine d'invalidité. Avant 1918, le mariage des catholiques dans la province de Québec était régi par le décret *Ne Temere*, en date du 19 avril 1908, décret au même effet que les canons 1094 et 1099 dont il est d'ailleurs la source.

"Le décret *Ne Temere*, continua-t-il, supprimait la concession bénédictine qui avait été étendue au Canada, par le pape Clément XIII, en 1764. En vertu de cette concession, l'Eglise avait reconnu pour le Canada la validité des mariages d'une partie catholique avec une partie non-catholique, mais baptisée, célébrée devant un ministre protestant."

La cause se continue.

Incendie à Jonquière

Jonquière, Québec, 17. (P.C.) — Cinq familles ont été jetées sur le pavé, aujourd'hui, par l'incendie de la maison de M. Louis Brassard. Malgré les efforts des pompiers, la maison a été considérablement endommagée.

Echec d'un ouvrier devant le tribunal

Il avait caché à son patron le fait qu'il possédait sa carte de compétence

L'ouvrier compétent qui est d'ailleurs en possession de sa carte de compétence comme menuisier-charpentier mais qui ne dévoile pas ce fait à son patron, ne pourra venir réclamer une différence de salaire en vertu de la convention collective, s'il n'a travaillé qu'à des travaux généraux pouvant être exécutés par des journaliers, et si le patron vient jurer qu'il n'aurait pas engagé l'ouvrier s'il avait su qu'il aurait eu à le payer le prix de la convention.

C'est d'ailleurs pourquoi l'honorable J.-C. Magnan, de la Cour de circuit, vient de rejeter avec dépens la réclamation de M. Hector Vinette contre M. J.-A. Simard.

Dans son jugement qui porte le numéro 28871 des dossiers de la Cour de Circuit, Montréal, la Cour récite ainsi les faits particuliers de cette cause :

"Considérant que, selon la version du témoin Racicot, voisin du demandeur et gérant du défendeur, le demandeur a été engagé pour faire toutes sortes d'ouvrages et que, si le demandeur lui eut déclaré qu'il aurait à le payer à raison de 70 cents de l'heure, il n'aurait pas été engagé, vu qu'il s'agissait d'ouvrages pouvant être exécutés par un journalier ;

"Considérant que le demandeur a été engagé à raison de 45 cents de l'heure pour exécuter les susdits travaux qui consistaient à poser des feuillards, peinturer, aiguiser des scies, poser des vitres et réparer des chassis, réparer des serrures, construire des meubles et établis, lesquels ouvrages ont été exécutés du 30 septembre au 13 novembre;

"Considérant que le demandeur a admis que l'exécution de toutes ces espèces de réparages valait 45 cents de l'heure et que, s'il avait été payé à ce taux, il n'aurait pas intenté la présente action ;

"Considérant, d'un autre côté, que la preuve démontre que le demandeur a été payé au taux de 45 cents de l'heure, prix convenu entre lui et Racicot pour le compte du défendeur;

"Considérant que la plus grande partie des travaux exécutés par le demandeur ne se rapportent pas à la construction, mais simplement à l'entretien des propriétés du défendeur;

"Considérant que le demandeur qui, était porteur d'un certificat de compétence comme charpentier-menuisier lors de son engagement, n'a pas révélé ce fait à Racicot lors de son engagement, et que ce dernier a juré qu'il n'aurait pas fait exécuter les travaux de réparations en question s'il avait cru que le défendeur qui n'est pas un entrepreneur aurait eu à lui payer le prix fixé pour le travail à faire exécuter par des entrepreneurs, soit 70 cents de l'heure."

L'arrêt conclut que dans ces circonstances, le demandeur doit échouer et il rejette son action avec dépens Me Jacques Perrault, de l'étude de Mes Perrault et Perrault, occupait pour le défendeur.

Fernand Lauzon a déjà été puni

La poursuite se désiste d'une accusation pour vol d'un chèque au montant de $1,000

Fernand Lauzon, 2487, rue Coursol, devait subir son enquête judiciaire, hier, devant le juge Jules Desmarais, sous ne accusation de vol de $1,000. la propriété de Paul Pouliot, mais à l'ouverture de l'audience la poursuite déclara ne pas avoir de preuve à offrir et le tribunal rendit le jugement suivant :

—Vu le temps déjà passé en prison dans une autre cause, la poursuite n'entend pas procéder et l'accusation est discontinuée.

Dans cette affaire le plaignant Paul Pouliot aurait remis au prévenu un chèque de $1,000. pour l'achat d'obligations de la Montreal Tramway et lors de la comparution de l'inculpé, Me Albert Théberge, avocat de la défense, souligna au tribunal que Lauzon avait déjà été puni et que le délit reproché faisait partie du dossier déjà jugé par le juge F. T. Enright. Après ces déclarations la défense n'eût pas de difficultés à obtenir la libération provisoire du prévenu.

LA SECTION SAINT-DENIS-DORION DE LA JEUNESSE LIBERALE DE MONTREAL

● La section Saint-Denis-Dorion de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal a tenu ces jours derniers une réunion régulière, au cours de laquelle Me Gérard Cournoyer a donné une intéressante causerie sur la politique fédérale. On remarque, (de gauche à droite) 1ère rangée, MM. C. Pérat, F. Pinoteau, secrétaire-adjoint; Jean Hétu, secrétaire; Lucien Hamelin, président Armand Métivier, Paul Vézina, et R. Valiquette, président de la section Sainte-Clothilde de la Jeunesse libérale. En arrière, on remarque MM. J.-A. Clouthier, J.-L. Lacombe, A. Dagenais, M. Migneron, L. Sénécal, N. Péloquin, R. Letourneux, E. Larin, A. Moise, Eugène Dansereau, B. Savoie, A. Boulanger, A.-J. Lefebvre, Edouard Mathieu et Paul Boisvert. (Photo CANADA)

Frottez-vous bien les deux yeux et lisez ces lignes

Histoire d'amour avec une perte de $6,000 et les punitions à courir en cercle

Le fiancé invisible

Mademoiselle, avez-vous déjà payé $6,000 pour trouver un fiancé qui serait encore à "venir"? Avez-vous couru dix fois autour d'un "trou-d'homme", punition donnée parce que les meubles achetés sur un ordre occulte n'étaient pas tels que convenus ? De suite vous criez non, mais après avoir lu cette histoire apparemment véridique vous vous demanderez où parfois l'amour peut-il aller se loger.

Voici dans toute sa saveur et sur un plateau "d'argent" ($6,000), ce qui serait advenu à une jeune fille qui cherchait un mari, du 15 octobre 1934 au 15 février 1939. Tout d'abord l'inculpée, âgée de 61 ans, était traduite, hier après-midi, devant le juge en chef Gustave Perrault, sous l'accussation d'avoir conspiré pour frauder la jeune fille d'une somme de $6,000. L'inculpée protesta de son innocence et le tribunal fixa au 23 février, la date de l'enquête judiciaire.

Maintenant d'après les détectives qui ont fait l'enquête avant l'arrestation de l'inculpée et des déclarations faites par l'avocat de la poursuite, nous pouvons relater ce qui suit. Dès 1934, l'inculpée se serait présentée chez la plaignante et lui aurait promis un très beau fiancé, mais à la condition expresse qu'elle fasse partie de la "délégation allemande". Cette demande était accompagnée de photos du consulat allemand, du bouillant Hitler et de poses diverses du fiancé qui devait rester invisible jusqu'à exécution complète des ordres donnés.

La plaignante devait attendre ces ordres en passant la journée derrière sa fenêtre et lorsqu'elle voyait une pancarte dans la vitre du logis, juste en face, elle devait sortir et aller lire les directives données. C'est ainsi que la plaignante acheta pour $6,000, de meubles, lingerie, provisions, enfin assez de "stock" pour monter deux maisons et comment... Pour donner plus de force aux ordres il y avait des punitions imposées si par hasard, et, cela searit arrivé en maintes reprises, les effets demandés n'étaient pas de tout premier choix. Et la plaignante aurait pour se punir, fait en courant dix fois le tour du "trou-d'homme" le plus près de chez elle, ou encore parcouru en tramway cinq fois le tour de la montagne ou été à la Longue-Pointe. En d'autres circonstances la pancarte affirmait que le pauvre fiancé était au cachot noir et qu'il y resterait à moins d'acheter immédiatement ce qu'il avait de mieux en fait d'argenterie.

Il n'y a pas à dire, voilà une enquête judiciaire qui promet des développements insoupçonnés à tous les points de vue, sans excepter la "délégation allemande".

Recommandé à la clémence

Sherbrooke, 17. (P.C.) — Le jury a recommandé à la clémence du tribunal Oscar Gouin, ancien secrétaire-trésorier de la Commission des écolets de Saint-Julien, trouvé coupable d'avoir falsifié les livres de la Commission.

Rochon coupable sur un seul chef

A la suggestion de son avocat le prévenu avoue avoir forgé un chèque

Roméo Rochon, ancien employé des Frères des Ecoles Chrétiennes, accusé de faux et d'un vol de $6,100 devait subir son procès hier, devant le juge Gustave Marin, mais à l'ouverture de l'audience, Me Antoine Senécal, avocat de la défense, déclara au tribunal :

—J'avise mon client d'enregistrer un aveu sur le chef de faux seulement.

Rochon suivit ce conseil et avoua avoir il y a 10 jours forgé un chèque de $1,100 en remplaçant le chiffre Un par six et avoir retiré du bureau-chef de la banque Canadienne nationale la somme de $6,100. Puis Me Antonio Allard, c.r., avocat du ministère public, retira les accusations de fausses représentations et de vol, logées contre l'accusé et le juge Marin ajourna sa sentence au 28 février.

Le procès de Roger Péladeau, le présumé complice de Rochon, qui devait avoir lieu, hier, à ensuite été ajourné au 28 février, à la demande de Me Ulric Laurencelle, avocat de la défense.

LES ONDES COURTES EN CORRECTIONNELLE

Les permis de radio donnent un sureroit de travail au greffier-adjoint de la première chambre de la correctionnelle, puisque à date, cette semaine, 91 prévenus ont été traduits devant le juge en chef Gustave Perrault, par le département du revenu national, soit pour avoir négligé de renouveler le permis obligatoire, soit pour ne pas s'être dérangés pour en obtenir un. Dans les premiers cas le tribunal a imposé une amende de $2 et les frais ou à défaut une peine de huit jours et dans le second cas, une amende de $5 les frais ou à défaut autre peine de huit jours. Hier, à l'audience une brave vieille femme se déclara coupable mais non sans déclarer avec énergie :

—On nous fait des causes avec des barres de bois, placées sur les rails des "petits chars".

—Vous deviez prendre votre permis en avril 1938 et nous sommes en février 1939. Amende de $2. conclut le tribunal.

Fondation d'une Société de l'art contemporain

Dans le but d'intéresser le plus de gens possible aux efforts et aux progrès de l'art contemporain, une société, dite de l'art contemporain, s'est formée à Montréal, la semaine dernière. Elle se propose de mettre à la portée du public, un peu partout au Canada, les productions et les artistes de notre siècle. Des groupes affiliés seront formés dans les principaux centres canadiens et leur mission sera de préparer des élèves et le public en général à recevoir et à comprendre les travaux de l'art moderne qui se destine à marquer profondément la carrière du Canada artistique.

La première réunion a groupé 25 artistes reconnus et l'on doit étendre le mouvement à ceux des profanes qui s'intéressent à l'art et à ses expressions. Les officiers élus à l'Art Contemporain sont : John Lyman, président, L. P. Borduas, vice-président, Fritz Brandner, secrétaire et Philip Surrey, trésorier.

Surplus de $5,779 à la Centrale de Saint-Hyacinthe

Rapport présenté au conseil municipal par les autorités de ce service

Saint-Hyacinthe, 17. (Du correspondant du **Canada**) — D'après un rapport présenté au conseil, la centrale municipale d'électricité de St-Hyacinthe accuse pour 1938 un surplus net de $5,779.05. Ce surplus se compare favorablement à celui de 1937 qui se chiffrait par $3,733.10.

Durant l'année 1938, les revenus de la centrale municipale ont été de $72,899.59 et les dépenses, de $40,705.54, laissant un surplus d'opération de $32,194.05. Il a fallu déduire ensuite de ce surplus d'opération un montant de $26,415.00, pour amortissement et intérêts sur le règlement 446 ainsi que pour taxes interservices, ce qui laissa une surplus net de $5,779.05.

Au 30 décembre 1938, la centrale municipale avait dans la ville de St-Hyacinthe un total de 926 clients, comparativement à 920 au 30 novembre 1938. On sait qu'il y a deux services d'électricité à Saint-Hyacinthe: le service municipal et celui de la Southern Canada Power Co.

Requête des Soeurs devant le conseil

Saint-Hyacinthe, 17. (Du correspondant du CANADA)— Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a tenu une brève séance cette semaine et s'est ajourné "en signe de deuil et de l'affliction profonde causée à toute la population de la cité par la mort du Très Saint-Père, le pape Pie XI".

Au début de la séance, le conseil a pris connaissance d'une requête des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu. Le conseil, sur la proposition de l'échevin Victor Chabot, c.r., appuyé par l'échevin Victor Sylvestre, a exprimé ses regrets de ne pouvoir se rendre à cette requête, "vu que la rue Ste-Anne est la seule voie ouverte d'un parcours direct et conduisant de la limite sud-est à la limite nord-ouest de la ville, et que sa fermeture causerait un retard considérable à la circulation et serait préjudiciable aux intérêts de plusieurs propriétaires de la cité".

M. EDOUARD LeBEL DECEDE A 73 ANS

M. Edouard Lebel est décédé, aujourd'hui, à sa demeure, 3034, avenue Maplewood, appartement 1, après une longue maladie. Il était âgé de 73 ans.

Il avait fait ses études classiques au collège Sainte-Marie et au collège de Montréal. Il était depuis cinq ans à sa retraite après avoir été fonctionnaire municipal pendant 39 ans.

Il fit partie des chorales du Gesù, de Notre-Dame et de la cathédrale. Il était remarquable comme soliste.

Il avait épousé en premières noces Mlle Louise Labelle et en secondes noces Mlle Blanche Payette qui lui survit. Il laisse aussi deux filles: Mlle Germaine LeBel, artiste, et Mme L. Beaudry (Lucette); un fils, Maurice, professeur à l'Ecole normale; deux petits-enfants, Claire Beaudry et Etienne LeBel; une soeur, Mme S. Gendron.

LA TEMPERATURE

Toronto, 17. (P. C.) —Minima et maxima de température : Dawson 6, 12 ; Aklavik 24 sous zéro, 16 sous zéro ; Simpson 14 sous zéro, 6 sous zéro ; Ft. Smith 14 sous zéro, 10 sous zéro ; Prince Rupert 36, 44 ; Victoria 34, 46 ; Vancouver 38, 48 ; Kamloops 22, 36 ; Prince George 32, 44 ; Jasper 20, 44 ; Edmonton 32, 46 ; Banff 30, 42 ; Calgary 28, — ; Lethbridge 34, 46 ; Medicine Hat 22, 40 ; Swift Current 20, 28 ; Battleford 14, 42 ; Prince Albert 4, 40 ; Saskatoon 14, 44 ; Moose Jaw 12, 42 ; Régina 2, 40 ; Brandon 14 sous zéro, 42 ; Winipeg 10 sous zéro, 32 ; Kenora 2 sous zéro, 18 ; Port Arthur 14 sous zéro, 12 ; Moosonee 10 sous zéro, 8 ; Cochrane 2, 18 ; Huntsville 2 sous zéro, 24 ; Parry Sound 2, 26 ; London 16, 32 ; Toronto 11, 32 ; Kingston 6 sous zéro, 32 ; Ottawa 16 sous zéro, 8 ; **MONTREAL 6 sous zéro, 18** ; Québec 10 sous zéro, 10 ; Saint John zéro, 32 ; Halifax 8, 24 ; Charlottetown 2, 20 ; Chicago 24, 28 ; St-Paul 8 sous zéro, 24.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent : vents puissants avec neige ; un peu plus doux.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean : nuageux avec neige ; plus froid dans la soirée.

Régions de Montréal et d'Ottawa : vents du sud ; un peu plus doux avec neige.

NECROLOGIE

BARRE — A Montréal, le 16 février 1939, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Arthur Barré, née Théonile Roy. Funérailles ce matin à l'église de Côte St-Paul à 8 hrs.

BEAUDOIN — A Montréal, le 16 février 1939, à l'âge de 56 ans, 2 mois, est décédée Mme Arthur Beaudoin, née Célina Giroux. Funérailles ce matin à l'église du Sacré-Coeur à 8 hrs.

BEAUSOLEIL — A Montréal, le 16 fév. 1939, à l'âge de 82 ans, es décédé Jean-Baptiste Beausoleil, époux de feu Agnès Boudrias. Funérailles ce matin à l'église Ste-Clothilde à 8 hrs.

BELANGER — A Montréal le 16 février 1939, à l'âge de 41 ans, est décédé Philippe Bélanger, époux d'Emélie Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant à l'église St-Jean Berchmans.

BERTHIAUME — A Montréal, le 16 février 1939, à l'âge de 77 ans est décédé Charles Berthiaume, ferblantier, époux 1ères noces de Delphine Tardif, 2ièmes noces de Maria Laurier. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Berchmans à 8.30 hrs.

GUILLETTE-VERDY — A Montréal, le 16 février 1939, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Joseph Verdy, née Délima Jolicoeur, épouse en premières noces d'Hector Guillette. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant à l'église St-Denis.

HANDFIELD — A Montréal, le 15 février 1939, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Albert Handfield, née Angéline Loiseau. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre Claver à 8.15 hrs.

HETU — A Montréal, le 16 février 1939, à l'âge de 59 ans, est décédé Alfred Hétu, époux de Charlotte Senécal. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant à l'église Immaculée Conception.

LABELLE — A Montréal, le 15 février 1939, à l'âge de 59 ans, est décédée Albertine Chauret, épouse de F. X. R. Labelle. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame du St-Rosaire à 9 hrs.

LACOMBE — A Alfred, Ont., le 16 février, à l'âge de 85 ans, est décédé Alfred Lacombe, époux de Louise Cadieux. Les funérailles auront lieu à Alfred ce matin.

LALONDE — A Montréal, le 17 février 1939, à l'âge de 12 ans, 11 mois est décédée Denise Lalonde, fille de M. Philippe Lalonde, 4805 Dagenais. Avis des funérailles plus tard.

MARCOTTE — A l'hôpital Sacré-Coeur, le 16 février 1939, à l'âge de 36 ans, 4 mois, est décédée Jeannette Théroux, épouse de Reginald Marcotte. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste.

O'BORNE — A Montréal, le 15 février 1939, est décédée Mme veuve Abondius O'Borne, née Corrinne Côté. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception.

RENAUD — A la maison-mère des Soeurs de Ste-Croix, à St-Laurent, le 15 fév. 1939, est décédée Soeur Marie de Ste-Alice, née Marie Renaud, de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 fév. à 8.30 heures.

RICHARD — A Québec, le 16 février 1939, à l'âge de 42 ans, est décédée M. Rosaire Richard, ingénieur civil et employé au département des travaux publics, époux de Dame Aline Lavallée. Funérailles lundi le 20 février à 9 heures.

SAVARD — A Montréal, le 17 février 1939, à l'âge de 76 ans, est décédée Emma Duperreault, épouse de Frédéric Savard, ancien contracteur briquetier. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 courant à l'église St-Rédempteur.

A VENDRE

JEAN TALON, — terrain construit pour petite industrie, entrepôt, bois, charbon, grande cour, garage. Ecrivez : Casier 267, Le Canada.

VENTE

Un grand choix de marchandises sera offert en vente à des prix très raisonnables à un Bazar qui sera tenu à 269 ouest, boulevard St-Joseph, les dix-neuf, vingt et vingt-et-un février 1939.

A LA REUNION DE LA SECTION DES NOMS RESERVES DES OEUVRES DE CHARITE

● La section des noms réservés de la campagne 1939 de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a eu réunion jeudi après-midi à l'ancien hôtel des Postes, rue St-Jacques, et commence son travail aujourd'hui. Assis (de gauche à droite) : le colonel Hughes L. de Martigny, MM. J.-H. Gravel, Maurice Tremblay, Wilfrid Gagnon, Henri Geoffrion président de la section, J.-A. Blondeau, président de la campagne, Henri Groulx, le vice-président, Ernest Savignac, p.s.s., Paul Goulet, Maurice Vallée et Hector MacKay. Debout, en arrière, on remarque: MM. Etienne Crevier, Alphonse Raymond, fils, René Morin, Octave Baillargeon, Rodolphe Casgrain, Réal Panet-Raymond, C.-A. Lussier, J.-E. Trottier, Jean Lafontaine, Pierre Racine, L.-P. Gélinas, C.-O. Monat, Olivier Lefèvre, John Savoy, Jean Bérard, H. Coulombe, M. Marcotte, J.-A. Cyr, Joseph Beaubien fils, Bernard de Massy, Paul Larocque, Gerald Ryan, Gérard Parizeau, Candide Dufresne, Lionel Pigeon, J.-C. Thivierge, le lt-col. Paul Grenier, E.D., et autres. (Photo CANADA)

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S. Major, B.A., LL.B
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

PROFESSIONNELS
BIBLIOPHILES
ERUDITS
Vous trouverez
Auteurs anciens et modernes: histoire, littérature, romans, sciences et arts.
EDITIONS DE LUXE
Dictionnaire LAROUSSE,
6 vols — plus de 150,000 souscripteurs
PAIEMENTS FACILES
chez
WILSON et LAFLEUR
(limitée)
LIBRAIRES
10 rue S.-Jacques ouest - Montréal

CHRONIQUE

Voulez-vous faire peau neuve?

NOUS vous avons souvent répété que le maquillage du soir est un des soins les plus importants pour conserver à la peau sa fraîcheur. Il doit être pour vous une habitude quotidienne.

La peau doit respirer chaque nuit pour garder sa vitalité. Votre visage doit dormir "nu", parfaitement débarrassé de la couche de crème, de poudre et de fards dont vous l'avez "habillé" depuis le matin.

N'oubliez pas que votre peau est un organe vivant. Si vous la "maltraitez", elle souffrira. Et, par maltraiter, j'entends la laisser manquer des soins essentiels de nettoyage et de nourriture.

Une peau trop sèche vieillit ; une peau trop grasse donne des boutons. Ces défauts proviennent d'un mauvais fonctionnement de l'épiderme dont les pores sont obstrués, et qui ne peut par conséquent ni respirer, ni revitaliser ses cellules.

Aussi est-il essentiel, pour chaque femme, de faire de temps en temps un nettoyage profond de l'épiderme, surtout dans les villes où l'air est contaminé de plus en plus par les poussières, les émanations d'essence, et, en hiver, le brouillard très néfaste pour la peau.

Il est un moment de l'année où ce nettoyage s'impose plus particulièrement, c'est après cette période de fêtes et de réceptions pendant laquelle vous êtes beaucoup sortie.

Vous vouliez être chaque soir en beauté, et plus qu'à l'ordinaire peut-être, pour cacher une passagère fatigue, vous avez fait appel à l'artifice du maquillage. Combien de fois, Madame, vous êtes-vous repoudrée pendant ces soirées où la chaleur de la conversation et de la bonne chère vous faisait craindre de briller ?

Et je ne vous réclame pas l'aveu de démaquillages trop hâtifs ou même complètement négligés lorsque vous rentriez très tard après un joyeux dîner de réveillon.

Tout cela, ces négligences, ces excès de coquetterie... et de gourmandise, c'est votre épiderme qui va les payer. Vous constatez en ce moment combien il est terne et que les rides, certains jours, s'accusent. Un nettoyage profond lui rendra sa transparence, sa netteté.

De nouveaux procédés scientifiques permettent en quelques applications ce décapage complet d'un épiderme ainsi revitalisé, qui redevient lisse, souple et d'un grain serré.

Et vous verrez quel plaisir donne la sensation d'avoir fait peau neuve...

KYPRIS.

("Eve")

LE BRIDGE-CONTRAT

Solution au problème No 47

Sud attaque du huit de carreau, Ouest coupe et retourne atout que Sud gagne. Si Est jette un trèfle, Sud joue la Dame de pique puis fait prendre la main à Est par le carreau perdant. Si Est jette un carreau, Sud joue le cinq de pique, et si Ouest ne couvre pas, Est doit gagner cette levée. Si Ouest couvre le petit pique, Sud tient maintenant une tenace sur lui pour deux levées. Si Est jette le pique, Sud joue carreau et Nord doit faire trois levées de trèfles.

Si Ouest retourne d'un petit pique à la deuxième levée, Sud gagne et Nord peut couper le carreau et forcer l'atout de Ouest avec le trèfle. Alors Sud peut encaisser la Dame de pique et le dix d'atout.

Si Ouest retourne d'un haut pique à la deuxième levée, Nord le coupe, force Ouest à couper le trèfle et Sud peut encaisser deux piques et le dix d'atout.

Problème No. 48

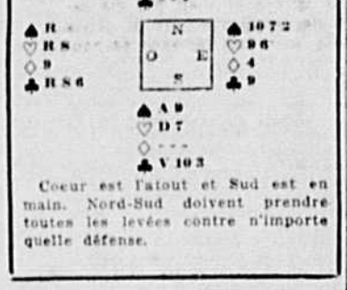

Coeur est l'atout et Sud est en main. Nord-Sud doivent prendre toutes les levées contre n'importe quelle défense.

Félicitations

Pour les solutions correctes reçues aux problèmes précédents :

D. D. MacCrimmon, Williamstown, Ont.

Henri Ratelle, rue Ash, Montréal.

Dr Alp. Lemire, La Baie, Qué.

H. J. MacCrimmon, rue Préfontaine, Montréal.

Lucien Saucier, Parc LaFontaine, Montréal.

Club Culbertson

Classement individuel des joueurs au tournoi du lundi avec une moyenne d'au-delà de cinquante pour cent après la séance du 13 février :

	Parties	%
1—J. D. Macfarlane ...	4	60.3
2—O. A. Westbury	4	60.3
3—J. Kent	2	56.3
4—Maurice Blain	5	54.3
5—Paul Charlebois	5	54.1
6—Paul Debien	5	54.1
7—Antoine Geoffrion ..	3	52.5
8—Mlle M. Racicot	2	52.4
9—Emile Brosseau	2	52.4
10—René Patenaude	5	51.5
11—Mlle A. Poirier	4	51.4
12—Joseph Allard, N.P. .	5	51.0
13—J. B. Mondello	5	50.9
14—Edmond Huet	5	50.8
15—J. L. Charbonneau ..	3	50.7
16—Mme U. Salmé	2	50.7
17—Pierre Racine	2	50.1

Soirée des ouvrières

C'est jeudi 23 février que la chorale de la Société des ouvrières catholiques donnera sa soirée artistique annuelle sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, professeur, et la présidence de M. Joseph Dansereau, président général de la Société St-Jean-Baptiste, et de Mme Dansereau.

On y donnera un drame en trois actes de Jehan Creigh "Le Coeur de Jeanne d'Arc" et une opérette intitulée "Faute et repentir".

Les billets sont en vente à prix populaire à la Palestre, rue Cherrier et au secrétariat général, 853 est, rue Sherbrooke. (C.)

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux jeunes filles que la récollection mensuelle aura lieu le dimanche 19 février chez les Franciscaines missionnaires de Marie 120 est, rue Laurier. Tél. DOllard 8026. Toutes les jeunes filles sont les bienvenues. Il y a messe à 8 heures, déjeuner, heure-sainte prêchée et conférence avec questions. Le départ a lieu vers 11 h. 30.

Foule considérable au service du pape, à Munich

Munich, 17. — Au service funèbre célébré ce matin à Munich à la mémoire du pape Pie XI, la foule fut si considérable qu'elle ne put toute entrer dans la cathédrale. On remarquait, dans l'assistance, une centaine de membres de l'ancienne aristocratie de Bavière.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Initiative de la sous-commission féminine des fêtes du IIIe centenaire

Samedi prochain, 25 février, à trois heures, à l'Hôtel-Dieu, 209 ouest, avenue des Pins, ralliement de toutes les associations féminines et des personnes qui s'intéressent aux préparatifs des fêtes du IIIe centenaire de Montréal, pour commémorer l'anniversaire de la fondation de la Société Notre-Dame de Montréal.

Mademoiselle Marie-Claire Daveluy donnera une conférence sur "la Société Notre-Dame de Montréal (1639-1663) : son histoire, ses membres."

La sous-commission féminine des fêtes du IIIe centenaire espère que les associations féminines se feront un devoir d'être représentées à cette réunion. De leur présence, dépend le succès de l'organisation.

Mondanités

Mme Léon Mercier Gouin recevra, ce soir, avant le bal de charité belge, en l'honneur du ministre de Belgique au Canada, Son Exc. le baron Silvercruys.

Mme Hector Racine fait un séjour de plusieurs semaines à Miami Beach.

L'honorable juge et Mme Charles-A. Duclos sont arrivés, ces jours derniers, d'une croisière aux Indes Occidentales.

M. et Mme Roger Ouimet passeront la fin de semaine à Québec, les invités du très honorable et de Mme Ernest Lapointe.

M. Claude Tétrault passe quelques jours à Québec chez sa grand'mère, Mme L.-H. Hébert. M. Tétrault représente le "Montreal Badminton Squash Club", au tournoi provincial de badminton.

Sir Ernest MacMillan, de Toronto, est de passage à Montréal.

Le docteur et Mme Lorne-C. Montgomery passeront la fin de semaine à Boston.

Mme J.-A. Biron, de Winnipeg, Manitoba, est de passage à Montréal chez sa fille, Béatrice.

Mme Jules-M. Décarie, de Québec, venue à Saint-Laurent pour le mariage Deslauriers-Descary, est l'invitée de M. et de Mme Wilfrid Bissonnette, avenue Querbes.

Mlle Marthe Belleau, de Québec, était de passage à Montréal, ces jours derniers.

M. et Mme Emile Vinet, leur fils et leurs deux filles, Lorette et Françoise, ainsi que M. Roger Vinet, sont actuellement à Miami, Floride.

C'est ce soir que sera donné, à l'hôtel Mont-Royal, le bal de charité belge placé sous le patronage de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir et sous la présidence d'honneur du ministre de Belgique au Canada, le baron Silvercruys. On remarque parmi les personnes qui y assisteront : M. et Mme Léon Beauchamp, M. et Mme Marcotte, M. et Mme G. Mayrand, M. et Mme Richard Faivre, Mme J.-W. McConnell, Mme M. Lemay, Mlles Madeleine Brisset des Nos, Lucette Lefaivre, Louise Lavoie, Monique Trépanier, Gisèle Sauvé, Berthe Vallerand, Rose-Marie Deslauriers, Jeanne Bouchard, Gilberte Martin, Gertrude Tourigny, de Victoriaville, MM. Fred Drolet, Laurent Bélanger, Jean Clavel, Maurice Sabourin, Herman Roddh, Georges Couture, J.-A. Brault, J.-P. Desy, Jacques Gauvreau, Gaston Lafleur, Jules Gagnon, Jean Descelles, Paul Verner, Allan Duchesneau, Paul La Roque, Mlle Gisèle Legault, M. Antoine Hone.

Ce matin, à 9 heures, à Saint-Léon de Westmount, M. Louis Bouhier, p.s.s., curé de Notre-Dame, bénira le mariage de Mlle Gertrude Chartrand, de Westmount, fille de M. et de Mme Bernard-P Chartrand, décédés, avec M. Constant Gendreau, fils de M. Napoléon Gendreau, décédé, et de Mme Gendreau, de Westmount.

Les funérailles de Soeur Hélène Lebel

Saint-Hyacinthe, 17. (Du correspondant du CANADA)— A l'Hôtel-Dieu, ont eu lieu les funérailles de la révérende Soeur Hélène Lebel, décédée à l'âge de 81 ans.

La défunte était la fille de Jean-Baptiste lebel et de Hélène Morency, de St-François de Rimouski.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Lavallée, chapelain de l'institution.

La chorale mixte de Caughnawaga au Gésù

Avec la bienveillante autorisation de S. Exc. Mgr Gauthier, la chorale mixte de la mission iroquoise de Caughnawaga chantera aux messes de 9, 10 et 11 heures, dans l'église du Gésu, dimanche prochain. Cette initiative a été prise dans le but de faire connaître la mission et de lui susciter des sympathies. Le R. P. Alfred Bernier, S.J., docteur de l'Institut pontifical de musique sacrée de Rome, et auteur d'un récent ouvrage sur saint Robert Bellarmin et la musique sacrée, prendra la direction de la chorale pour la circonstance. M. Charles-Edouard Piché touchera l'orgue. La messe sera chantée en langue iroquoise. Le R. P. Michel Jacobs, le seul jésuite iroquois, prêchera en anglais à 9 heures et en français à 10 heures et à la grand-messe.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-AGATHE

● **M. Omer St-Amour (à droite) qui vient d'être réélu président de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts pour le troisième terme, est assermenté par M. C.-E. Forget, maire de Sainte-Agathe.** (Photo S.D.L., Ste-Agathe)

Une exposition de produits laitiers à Québec en 1939

Initiative de la Société d'industrie laitière encouragée par M. Bona Dussault

Réunis en assemblée spéciale, à Québec, les membres du conseil d'administration de la Société de l'industrie laitière de la province de Québec ont décidé hier, de tenir leur prochain congrès annuel en cette ville à l'automne. Il a été également convenu qu'à cette occasion, on organiserait une exposition des produits laitiers, spécialement de beurre et de fromage à laquelle tous les établissements laitiers provinciaux pourront envoyer des exhibits.

Nous savons que ce projet d'exposition a été fortement encouragé par l'honorable ministre de l'agriculture qui, dans l'allocution de bienvenue qu'il adressait aux administrateurs de la société, a promis que le gouvernement provincial collaborera largement à la réalisation de cette exposition, une innovation en cette ville.

Le public aura ainsi l'avantage de faire plus ample connaissance avec les produits fabriqués dans les établissements laitiers de la province, car on y mettra en montre des beurres de crèmerie de premier choix, de beaux exhibits des types de fromages que l'industrie québécoise met sur le marché. Citons entre autres, le cheddar canadien, les fromages processés genre Kraft et autres types analogues, ainsi que plusieurs variétés de fromage raffiné tels les célèbres fromages d'Oka, Richelieu et Camembert et quelques autres genres encore inconnus du grand public.

Les administrateurs ont nommé deux comités spéciaux dont l'un chargé de l'organisation de l'exposition projetée tandis que l'autre a reçu mission de s'intéresser à la refonte de la loi d'industrie laitière de la province de Québec. Sur 22 administrateurs que comprend le conseil, dix-sept étaient présents. La réunion a été présidée par l'honorable Emile Moreau, de Roberval, président de la Société de l'industrie laitière.

Certaines résolutions adoptées par la Fédération des fabricants de beurre et de fromage, lors du dernier congrès tenu à Saint-Hyacinthe, en décembre, ont été étudiées, adoptées et seront présentées aux autorités compétentes avec prière de leur donner suite.

"Le climat familial"

"On ne doit pas seulement à ses enfants le toit, le pain, les soins, l'instruction; on leur doit tout le bonheur que l'on peut donner", a écrit Gérard d'Houville dans la charmante collection des "Ages de la vie". C'est tout cela que la Section Duvernay a voulu présenter à ses membres et à ceux qui voudront bien se joindre à eux le 20 février, à 8 h. 15, au cours d'une conférence qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole technique. Elle y invite tous ceux que préoccupent la vie familiale et son climat. Le Dr Paul Letondal indiquera les conditions de l'hygiène physique de la famille, M. l'abbé Irénée Lussier, celles de l'hygiène morale et le Dr Marcotte, celles de l'hygiène mentale.

Aviateur canadien tué à Oxfordshire

Oxford, Angleterre, 17. — L'officier d'aviation Carleton Allenby Ross, d'Halifax, s'est tué hier soir, lorsque l'avion qu'il pilotait pour la Royal Air Force s'écrasa dans un champ près de Bampton, Oxfordshire.

Ross, un frère du capitaine G.-R.-H. Ross, d'Halifax, avait été attaché au camp d'entraînement de Brize Norton, suivant le plan mis en vigueur récemment au Canada pour le recrutement de pilotes destinés à la Royal Air Force.

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

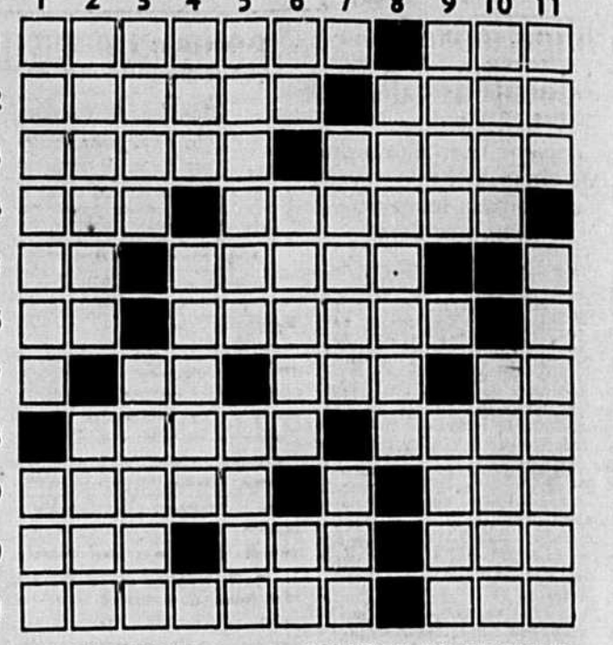

HORIZONTALEMENT

1—Faire des menaces. — Ecorce réduite en poudre pour préparer les cuirs.
2—Temps futur. — Matière fondue qui sort des volcans.
3—Mettre en poudre avec la râpe. — Art prétendu de produire des effets contraires aux lois naturelles.
4—Petit poème lyriques. — Oxyde d'uranium.
5—Toi. — Sec, stérile.
6—Equerre en forme de T. — Lire de nouveau.
7—Chemin de halage. — Général américain. — Considéré, accueilli.
8—Coiffure des évêques. — Adverbe.
9—Direction de la vue dans un but. — Camp, armée.
10—Levant. — Ferme, solide. — Instrument à vent.
11—Edité de nouveau. — Suinté.

VERTICALEMENT

1—Tête de femme en bois dont se servent les modistes. — Petit animal mou et contractile.
2—Personne qui s'est échappée de l'endroit où elle était enfermée. — Action de mettre.
3—Genre d'insectes hémiptères. — Suite de noms.
4—Mammifère domestique. — Os de certains poissons.
5—Enduit de cire préparée. — Naturaliste italien né à Arezzo.
6—Conjugaison. — Riv. de France. — Do.
7—Nom de deux synanthérées du Chili. — Colère.
8—Oiseau de proie.
9—Fleuve d'Espagne. — Masses de pierre très dure.
10—Opinion, sentiment. — Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.
11—Venue au monde. — Privé de ce qui lui est dû.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	R	A	M	O	N	A	G	E	■	F	O
2	E	T	I	R	E	R	■	C	A	I	N
3	F	E	T	E	■	S	E	R	I	N	E
4	E	L	E	M	I	■	P	I	■	E	R
5	R	E	■	U	■	E	V	A	S	A	■
6	E	■	A	S	A	■	R	A	■	S	I
7	N	A	B	■	C	R	O	I	S	E	R
8	C	E	■	V	I	E	N	N	E	■	E
9	E	D	R	I	S	I	■	■	L	I	■
10	■	E	■	S	■	N	I	V	O	S	E
11	E	S	T	E	R	E	L	■	N	O	S

LA VIEILLE PAROISSE EST PRETE !

● **La paroisse Notre-Dame a formé son comité pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises. Le comité est formé comme suit : Assis** (de gauche à droite) **: M. F.-M. Marcotte, gérant du bureau-chef de la Banque Canadienne-Nationale, 2e vice-président; M. E. Gariépy, gérant-général de Granger Frères, 1er vice-président; M. Pierre Rolland, vice-président de la Cie de Papier Rolland, président du comité; M. Louis Bouhier, p.s.s., curé de Notre-Dame; Mlle Thérèse Internoscia, présidente de la section féminine; Mlle Madeleine Grothé, 1ère vice-présidente de la section féminine. Debout** (dans le même ordre) **: M. Roland Roy, vice-président à la régie interne; M. Robert J. Sells, solliciteur de la St-Vincent-de-Paul; M. Willie Laroche, président de la Conférence Notre-Dame de la Société St-Vincent-de-Paul; M. Ernest Savignac, p.s.s., directeur des Grèves et aumônier du comité; Mme A. Laurendeau, vice-présidente à la régie interne pour la section féminine, et Mme A. Bissonnet, 2e vice-présidente de la section féminine.** (Photo CANADA)

M. Ernest Lapointe

(Suite de la page 12)

monta de son pas peu pressé, ferme, assuré, les degrés qui l'ont conduit à ce qu'il est: chef québécois de son parti à Ottawa, confident, ami de toutes les heures du premier ministre, M. King, et aussi l'homme qui, aux périodes les plus pénibles pour ce chef, l'encouragea, le soutint, l'appuya, l'aida à se remettre en selle, alors qu'un habile envieux eût trahi sa confiance, profitant des circonstances pour tenter de l'écarter, de le supplanter.

Ernest Lapointe a connu et fréquenté bien des hommes politiques, d'Ottawa jusqu'à Paris, à Londres, à Genève, un peu partout à travers l'Europe. Ici, les Bureau, les Béland, les Lemieux furent de ses compagnons de lutte et de pouvoir; et combien d'autres, pour la plupart disparus aujourd'hui. Autant ses adversaires politiques le trouvent fort, redoutable dans les mêlées de partis, autant ils ont toujours apprécié ses qualités de coeur et d'intelligence. Plus d'une fois M. Bennett l'a laissé voir clairement. Peu d'hommes, à l'heure présente, chez nous, savent aussi bien démêler que lui l'écheveau compliqué des questions constitutionnelles. Partie à des traités, à des congrès, à des conférences entre nations, soit à Londres, soit à Washington, soit sur le continent européen, il y a toujours pris part avec autorité, compétence brillant dans les plus hautes assemblées publiques, faisant honneur au Canada. Quelque doute que l'on entretienne sur le bien-fondé de certaines de ses théories, de telles idées qui lui sont chères, on ne peut nier qu'il soit sincère, convaincu, de bonne foi, pénétré des doctrines qu'il expose ou défend.

* * *

Aussi bien, demain soir, jusque chez ceux qui ne sont pas de son groupe, de son entourage politique, un grand nombre voudront s'associer d'esprit aux hommages et aux témoignages d'estime que lui rendront une foule de gens parmi lesquels ne seront pas tous ses amis, car il en a dans toutes les parties du Canada. Et si cette manifestation eût été simplement la fête de l'amitié, de l'estime, les salles du Château Frontenac n'auraient pu suffire à les grouper tous. L'on souhaitera sans doute demain soir au ministre de la Justice le prolongement de sa vie publique, honneur de sa famille comme de son parti. L'on doit à cela ajouter: de tout le Canada français. Car Ernest Lapointe avec les Laurier, les Bourassa, les Lemieux, les Chapais, aura été l'une des belles et hautes figures parmi nos hommes politiques, parmi ceux de tout le Canada.

(*Le Devoir*)

ASSOCIATION DES GARDES-MALADES ENREGISTREES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Les examens du printemps pour l'enregistrement des gardes-malades auront lieu à Montréal et aux autres endroits les 24, 25 et 26 avril 1939.

Les formules d'inscription, de même que tous renseignements pourront être demandés au bureau de la régistraire.

Toutes les inscriptions devront être rendues au bureau de l'Association avant la fin de mars. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA CONSIDEREE APRES CETTE DATE.

Les résultats d'examens seront publiés vers le 6 juin 1939.

E. Frances UPTON, G.M.E.,
Secrétaire-registraire

Feuilleton du "Canada"

Le CHATEAU MORRAS

par

André Zwingelstein - Pierre Agnétant

No 38 *18 février 1939*

(su[illegible])

—Si vous avez choisi ce moyen de fuir, c'est qu'il n'en existe pas d'autre. J'accepte mon destin.

—Vous vous méprenez, protesta Darcourt. Je tenterai l'aventure après votre libération. C'est-à-dire au moment où vous comparaîtrez devant le "Comité des Trois". De quel droit vous exposerais-je en ma compagnie? Vous êtes sauvée, vous... Le haut-parleur...

Anna Breschkovska lui tendit sa boîte d'allumettes:

—Je vous ai dit qu'une femme forcerait votre respect; faut-il qu'elle vous donne une leçon de courage maintenant ?

Darcourt saisit les allumettes et emprisonna en même temps la fine main de son interlocutrice en une étreinte vigoureuse. La comtesse retira ses doigts avec colère :

—Je vous dispense de ces manifestations déplacées, lui souffla-t-elle durement au visage. Nous ne sommes pas des amis...

L'officier hocha doucement la tête.

—Peut-être...

Et reprenant très vite sa gravité impérieuse, il commanda :

—Allez vous étendre à terre, près du soupirail. Je vous abriterai à l'aide de la table. Maigre protection, mais il n'en existe pas d'autre. Allez.. Allez vite.. Dans dix minutes il sera neuf heures...

* * *

L'inspecteur de la Sûreté Générale qui logeait à Mortcerf s'était tôt inquiété de l'absence prolongée du commandant Darcourt.. Celui-ci lui avait indiqué qu'il serait de retour pour huit heures du soir.

—Si je m'attarde plus longtemps, ne vous inquiétez pas. Cela indiquera simplement la découverte d'une piste intéressante. N'intervenez, dans la partie Sud-Est de la forêt de Crécy, que dans le cas où je n'aurais encore point paru au petit jour...

Or, il était sept heures du matin, et l'officier demeurait invisible. Des recherches immédiates s'imposaient. L'inspecteur alerta ses trois collègues de Ligeaux, Dammartin et Villeneuve. Et les quatre hommes, qui s'étaient adjoint une demi-douzaine de chasseurs connaissant bien la région, entrèrent aussitôt en campagne.

Ils battaient en tirailleurs la lisière Est de la forêt, lorsqu'ils furent brusquement cloués au sol par une cascade d'explosions proches. On eut dit un de ces chapelets d'éclatements, comme en produit le travail à la schedite, dans les carrières. Et les détonations avaient été accompagnées d'un bruit sourd et prolongé, pareil à l'écroulement des vieux murs.

—Regardez, fit un des inspecteurs en tendant le doigt vers la cime d'un hêtre, ne dirait-on pas de la fumée ?

Un coup de vent rabattit à travers les bois une haleine acre et chaude qui prenait à la gorge.

—Il y a le feu, déclara un des chasseurs présents.

Et il ajouta, le fusil braqué devant lui :

—Ça vient du château Morras...

La petite troupe se porta, aussi rapidement que le permettait la marche dans les halliers, en direction du sinistre.

Une lueur pourpre, frangée de noir, montait lentement vers le ciel.

XVI

Les suites d'une explosion

Darcourt, en recourant au procédé de l'explosion, ne s'était pas grisé de faux espoirs. Il savait fort bien qu'il s'agissait là d'un geste désespéré, comportant les risques les plus graves. Mais il préférait, à tout prendre, une fin sans phrases, à l'agonie hallucinante que lui préparaient ses ennemis.

Et il avait compris que la comtesse Breschkoska, pour des motifs analogues, partageait cette façon de voir. Elle n'était pas très rassurée, de son côté, sur le genre d'accueil que lui réserverait le "Comité des Trois". Et la déclaration laudative du chef, par le moyen moderne du haut-parleur, lui inspirait plus de scepticisme que de confiance.

Cependant, comme il arrive souvent dans la vie, ce fut la solution désespéré qui apporta le salut.

Non seulement l'explosion escomptée se produisit, mais elle ne causa encore aucun dommage sérieux dans la prison de fortune où se trouvaient Darcourt et sa compagne. Les murs de ce local (qui servait autrefois de cave aux vins) étaient d'une épaisseur telle qu'ils résistèrent à la déflagration; les dégâts se bornèrent à des fissures et à la chute de quelques moellons. Toute la force de l'explosion agit sous la voûte de la pièce au gazogène, voûte formée de poutres que recouvrait simplement le plancher du rez-de-chaussée. Et ce fut pendant quelques secondes une telle cascade de détonations, de craquements, d'avalanches et d'écroulements sinistres que l'officier, aveuglé de poussière et étourdi de bruit, crut sa dernière heure arrivée.

Il ne put s'empêcher de murmurer le mot de "miracle", lorsqu'il se releva et constata qu'il n'avait pas la moindre égratignure.

Anna Breschkoska ne s'en tirait toutefois pas avec autant de bonheur. Une pierre s'était détachée du mur contre lequel elle se trouvait allongée, et avait glissé le long de la table protectrice pour venir la frapper à l'épaule. La jeune femme gisait, évanouie, et une large plaque de sang rougissait l'étoffe de sa blouse. Darcourt songea:

"Sans la table qui a fait dévier le moellon, elle avait la tête fracassée."

Il n'eut pas le temps de prendre des précisions, car des pas précipités retentissaient au dehors. Vivement, l'officier se jeta à terre, non loin de la porte. Tourné vers le mur, afin que l'on n'aperçut pas son visage, il simulait à la perfection l'abandon d'un corps qu'avait quitté la vie.

Une clef grinça dans la serrure et un homme entra, en soufflant bruyamment. Darcourt l'entendit qui s'arrêtait pour crier:

—Eh bien! ils en ont de la veine de ne pas avoir "voltigé", ces deux-là... Mais je crois qu'ils ont quand même "encaissé" quelque chose... Madame Anna!... Madame Anna!...

Il s'était élancé vers la comtesse et tentait maladroitement de la ranimer. Comme il s'apprêtait à prendre la jeune femme dans ses bras, avec l'intuition de l'arracher à sa position périlleuse — car l'incendie éclatait, dans le local voisin, et dégageait déjà une fumée suffocante — il tomba pesamment en poussant un hurlement de douleur. Darcourt, qui s'était levé sans bruit, venait de lui asséner un coup terrible sur la nuque à l'aide d'un escabeau.

Alors, le déroulement des choses fut rapide. L'officier semblait éprouver le besoin de reprendre sa revanche sur l'immobilité forcée à laquelle on l'avait condamné. Il fouilla vivement sa victime, en qui il avait reconnu le domestique Nicolas, grâce aux indications du professeur Fidélis, le délesta d'un trousseau de clefs et d'un revolver, et, chargeant Anna Breschkovska sur ses épaules, d'un coup de reins nerveux, quitta la cave en courant.

Le couloir de la vace était plein de fumée, de rougeoiements et de craquements sonores. Darcourt, faisant appel à toute son énergie, bondit dans la direction opposée à l'incendie, et d'où était obligatoirement venu Raspoutine. Il arriva à un escalier, s'y engouffra, le gravit avec une célérité qui tenait du prodige, et atteignit ainsi le corridor du rez-de-chaussée.

Là, il fit halte deux minutes et posa doucement la jeune femme à terre, pour emplir ses poumons d'air respirable, détendre ses membres raidis par l'effort et essuyer la sueur qui ruisselait sur son visage empourpré.

Mais quelqu'un pouvait sugir inopinément. Il était indispensable de chercher un endroit plus sûr où il déposerait la blessée et lui appliquerait un pansement sommaire. L'escalier qu'il venait d'employer se poursuivait dans la direction du premier étage. Darcourt pensa que le meilleur était de reprendre son ascension et de la pousser, si possible, jusqu'au grenier. Là, il s'orienterait avec plus de tranquillité et retrouverait le chemin qui l'avait conduit, la veille, au bureau de maître Fidélis.

N'était-il pas nécessaire, en effet, de chercher à rejoindre le vieux professeur? Soit pour le délivrer de ses tortionnaires, s'il se trouvait toujours entre leurs mains, soit pour lui prêter main forte pour le cas où son revolver, joint à l'aubaine de l'explosion, l'auraient incité à la rébellion. De toutes façons, maître Fidélis était susceptible de devenir un allié précieux qu'il ne fallait pas dédaigner dans la phase décisive où s'engageaient les événements.

Darcourt souleva Anna Breschkovska, qui poussait à présent des plaintes confuses d'enfant endormi, et s'élança dans l'escalier.

La porte de la chambre claqua et Yvan entra d'un pas précipité.

—Impossible de descendre dans la cave, maître ! déclara-t-il en épongeant son front barbouillé de sueur et de suie. Le feu a déjà gagné la chambre jaune et la bibliothèque du pavillon. Dans un quart d'heure, le rez-de-chaussée ne formera plus qu'un immense brasier. Le pauvre Raspoutine a sûrement laissé sa peau dans la catastrophe... avec les deux autres.

Mironoff se mit debout. Il paraissait très calme, très maître de lui. Mais l'intense scintillement de son petit oeil d'acier indiquait que toutes les forces de son cerveau batailleur étaient mobilisées, prêtes à donner l'impulsion aux mesures dictées par le cours des événements.

—J'avais rendu Nicolas Nicolaevitch responsable, sur sa vie, de nos prisonniers, dit-il d'une voix grave. Je connais l'homme depuis vingt ans. Il a certainement accompli son devoir jusqu'au bout. Et peut-être serait-il encore de ce monde si son camarade Yvan Kouprine avait eu l'idée généreuse de partager son péril.

Il foudroya l'homme du regard et reprit aussitôt:

—L'heure n'est pas aux lamentations. Nous parlerons des responsabilités plus tard. Cette explosion inexplicable est la pire chose qui ait pu nous arriver. Bientôt, les fermiers voisins seront là pour combattre l'incendie, et les gendarmes les suivront de près. Il n'y a plus un instant à perdre.

(à suivre)

Les institutions devraient se protéger contre le feu

C'est la teneur d'une résolution adoptée à l'assemblée annuelle de la Ligue de Sécurité

Une résolution demandant que les institutions soient obligées d'aménager dans leurs édifices des systèmes automatiques de protection contre le feu pour prévenir les pertes de vie et les dommages à la propriété comme il s'en est produit au collège de St-Hyacinthe, à Joliette, à St-Michel-Archange, St-Barthélemy, à l'école Roslyn, au monastère dominicain de Québec et à l'église Ste-Thérèse de Sherbrooke, a été adoptée à l'unanimité à l'assemblée annuelle de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal.

D'autres résolutions ont aussi été adoptées demandant le lancement d'une campagne de sécurité durant les trois mois précédant la visite des Souverains; la formation d'un comité féminin de sécurité pour centraliser et coordonner le travail des organisations féminines dans l'intérêt de la sécurité; et l'autorisation pour notre Surintendant des Assurances — comme cela existe déjà dans toutes les autres provinces — de surveiller les statistiques des compagnies d'assurance sur les réclamations résultant d'accidents d'automobiles et de ne permettre l'augmentation des primes qu'après avoir bien établi que cette augmentation est justifiée.

Dans son rapport annuel, le secrétaire, le Lt-Col Arthur Gaboury, a prouvé, chiffres en mains, le succès de l'oeuvre de la Ligue.

Le président honoraire de la Ligue reste sir Edward Beatty et le président actif l'hon. Alfred Leduc. Les vice-présidents honoraires sont les hon. Raoul Dandurand, Alphonse Raymond et P.-R. Du Tremblay, et MM. J.-W. McConnell, John Bassett et R.-N. Watt. Les vice-présidents actifs sont MM. P.-E. Lafontaine, W. R. Bulloch, M.L.A., J.-Denis Perrault, le colonel C. F. Ritchie, Norman Holland, Alfred Dubeau, George A. Savoy, le Dr J.-A. Corrigan, Walter Langston, J.-E. Macpherson et S. C. Holland. Le Lt.-Col. Arthur Gaboury reste secrétaire général assisté de M. Nolin Trudeau.

On a aussi proposé la formation d'un comité de publicité dont le président serait M. R.-B. Perrault, président de l'Advertising Club, et les directeurs, MM. Arthur Morton gérant du **Herald**, Oswald Mayrand, administrateur, **La Patrie**, Alec Dewar, chef des nouvelles du **Star**, Paul Bilkey, vice-président de la **Gazette**, Hervé Major, chef des nouvelles, **La Presse**, E. Letellier de Saint-Just, rédacteur en chef, **Le Canada**, Jos. Bourdon, chef des nouvelles, **L'Illustration**, Phil Lalonde, directeur, poste CKAC, V. F. Nielsen, gérant, poste CFCF, Aurèle Séguin, directeur des programmes, Société Radio-Canada, Montréal, Marcel Lefebvre, directeur, poste CHLP, et W. J. Singleton, Associated Screen News Limited.

Outre ceux déjà mentionnés, on remarquait à l'assemblée MM. A. A. Grothé, E.-C. Piédalue, Olivier Lefebvre, Robert Stark, F. M. McRobie, C. F. Ritchie, J. H. G. Dempster, J. H. Thessereault, le Lt-Col. Thomas Guérin, J.-E. Renaud, Léopold Houlé, Roger Lacoste et autres.

Hommage rendu à sir Wilfrid Laurier

C'était, hier, le vingtième anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre Canadien-français

Les libéraux ont rendu hommage à sir Wilfrid Laurier, aujourd'hui, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre du Canada.

En présence de l'hon. M. King, des membres du cabinet et des députés de la Chambre des Communes, Madame Cairine Wilson, membre du Sénat, a déposé une couronne de fleurs au pied du monument du grand chef libéral, sur la colline du parlement.

Mme Wilson, qui est présidente de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada, a déposé cette couronne au nom de l'Association des femmes libérales de l'Ontario.

Réorganisation du service des mines

Québec, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre des mines et des pêcheries, l'hon. Onésime Gagnon, annonce une réorganisation de la division géologique du service des mines. Le Dr J.-A. Dreser qui a rempli le poste de géologue dirigeant de la division depuis dix ans, se retire de ce poste afin de s'occuper, pour le service des mines de la préparation d'un travail d'ensemble sur la géologie de la province de Québec.

En vue de l'importance de l'industrie minérale de la province, la division de géologie est remplacée par deux divisions qui travailleront en étroite collaboration: la première continuera de faire des relevés géologiques régionaux, tandis que la deuxième fera des études plus détaillées de la géologie des gîtes minéraux. Ce sera la division de la carte géologique, sous la direction du Dr I. W. Jones, et la division des gîtes minéraux, sous la direction du Dr B.-T. Denis. MM. Jones et Denis sont deux ingénieurs-géologues.

Le cinéma de "Loisirs"

La saison de cinéma que préparait "Loisirs" s'ouvrira officiellement dimanche, le 19 du courant, par deux représentations de premier choix qui seront données l'après-midi et le soir dans la salle St-Henri, rue du Collège.

Tous les membres et les amis de "Loisirs" y sont cordialement conviés, le principal film à l'affiche: "Les Deux Gosses", et il y aura des films documentaires

La danse-causerie de la Jeunesse libérale de Mercier, le 21 février

La danse-causerie de la jeunesse libérale de Mercier qui aura lieu mardi soir, 21 février, au club Canadien, suscite un vif intérêt dans tous les milieux.

Parmi ceux qui assisteront à cette manifestation, on mentionne les honorables Chs-Auguste Bertrand, Frank Connors et Lucien Dugas, MM. Ernest Bertrand, Thomas Viens, J. A. Bonnier, J. A. Francoeur, Jean Rochon, J. E. Lefrançois, A. D. Tessier, J. A. Lefrançois, Victor Levesque, Alex. Gour, Fernand Corbin, Adrien Meunier, et Gérard Cournoyer. Les officiers supérieurs de l'association libérale de Montréal y assisteront

Le conférencier sera l'honorable Adélard Godbout chef du parti provincial. Me Edouard Tellier sera le président d'honneur. Ceux que cette réunion intéresse et qui n'ont pas encore pris les dispositions requises, sont invités à le faire en téléphonant à Frontenac 2471 ou Amherst 1397.

Le Dr Manion se déclare fatigué de ces critiques

Il ajoute que le parti conservateur n'a aucun intérêt à retarder les affaires de la Chambre

Le chef du parti conservateur, le Dr Manion a déclaré aux Communes, aujourd'hui: "...je suis un peu fatigué de ces gens en dehors du Parlement qui ne connaissent rien des affaires parlementaires, ni de la façon de les conduire, et qui passent leur temps à morigéner cette Chambre pour qu'elle procède avec les affaires du peuple".

Parlant au cours du débat sur l'accord commercial avec les Etats-Unis, il a ajouté que le parti conservateur n'avait aucun intérêt à retarder les affaires de la Chambre, mais qu'une discussion des détails s'imposait. "Après tout, il s'agit d'une affaire publique de la plus grande importance pour le pays, dit-il, comme à mon avis, l'enquête sur la Bren était une affaire publique.

Quelles que soient les fautes de la démocratie, continua-t-il en parlant des lenteurs nécessaires, elle est supérieure à tout ce qu'on peut avoir comme dictature.

→Le commerce du Canada avec les E.-U. est avantageux

(Suite de la page 1)

tage des exportateurs canadiens de bétail.

Il s'agit du contingentement de l'importation du bétail canadien aux Etats-Unis. M. Manion soutient que les exportateurs de bétail du Canada n'ont pas été mis au courant du fait que le quota américain de 225,000 têtes de 700 livres pièces, ou plus avait été fixé non seulement pour le Canada, mais à la fois pour le Mexique et le Canada, ce qui revient à dire que les exportateurs canadiens n'en bénéficient pas intégralement, mais ne font que le partager avec les mexicains.

La taxe d'accise à l'importation

M. Euler a aussi donné à entendre que le gouvernement songeait à supprimer la taxe d'accise de 3 p.c. à l'importation. M. Manion avait recommandé cette mesure.

L'opinion de M. Manion

Alors que M. Euler soutient que le nouvel accord de commerce canado-américain est un gage de paix, M. Manion n'y voit qu'un marché de dupes, en tout cas une mauvaise affaire pour le Canada. Ses inconvénients, croit-il, sont infiniment plus nombreux que ses avantages. Pour lui, la balance commerciale finira, à cause de ce traité, par être grandement défavorable au Canada. Cette entente tend à disloquer l'Empire, et quand les Républicains prendront le pouvoir aux Etats-Unis, ils le dénonceront probablement, et alors le Canada se trouvera privé et du commerce américain et des avantages dont il jouissait jusqu'ici sur le marché impérial.

M. Manion prétend que le Canada a tort, par ce traité, de laisser entrer sans taxe les objets de luxe, alors que certaines commodités restent imposées.

C'est là-dessus que M. Euler donne à entendre que son gouvernement envisage la suppression de cette taxe d'accise à l'importation, qui est de 3 p.c. "Le but de cette taxe", dit-il, "est de procurer des revenus à l'Etat. Si l'on constate qu'elle joue le rôle d'un droit protecteur, on peut bien la supprimer, pour assurer au consommateur les avantages auxquels il a droit."

M. J.-A. Bradette

Le député libéral de Cochrane, commentant le discours du chef du groupe crédit-socialiste de la Chambre, M. Blackmore, lequel a dit qu'il n'était ni pour ni contre le traité (parce que les avantages de cette entente, d'après lui, équivalent à peu près ses désavantages), rappelle que M. Blackmore en a fait, en novembre dernier, un éloge dithyrambique.

"Une plus grande liberté du commerce," dit-il, "est une excellente garantie de paix. L'Allemagne, par exemple, n'a pas besoin de faire la guerre pour obtenir des matières premières. Ce n'est pas pour le commerce autrichien ni le commerce tchéco-slovaque qu'elle a annexé l'Autriche et les Sudètes. Qu'on multiplie les échanges commerciaux entre les peuples, et la paix sera mieux assurée qu'elle ne l'est aujourd'hui."

La réponse de M. Maurice Duplessis à l'hon. M. Rogers

Le premier ministre de Québec trouve qu'Ottawa ne fait pas assez pour nous

A Trois-Rivières

Québec, 17. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — L'hon. Maurice Duplessis a communiqué aux journaux, aujourd'hui, pour publication, une lettre qu'il a récemment envoyée à l'hon. Norman Rogers, ministre fédéral du Travail, au sujet des contributions du Dominion aux travaux de chômage entrepris dans la province. Voici le texte de cette lettre:

Mon Cher M. Rogers,

Votre télégramme en date du 23 janvier, en réponse au mien, indique clairement que les contributions du gouvernement fédéral dont vous parlez dans vos lettres récentes au sujet de Trois-Rivières, Pointe-aux-Trembles et Gatineau, sont: a) Une contribution maximum de $400,000, par mois; b) Et de plus un montant total n'excédant pas $115,000.

Ces contributions sont évidemment insuffisantes et, avec tout le respect voulu pour votre opinion, elles sont considérées par la province de Québec comme très injustes.

Le gouvernement fédéral actuel devait admettre que la solution du problème du chômage était d'abord et avant tout une obligation fédérale dont la responsabilité financière incombait aussi à Ottawa.

Bien plus, vous admettez, dans votre lettre en date du 14 décembre, que la situation de l'industrie du papier et des filatures a augmenté considérablement le chômage; or bien que les contributions du gouvernement fédéral fussent évidemment trop petites, pour ne pas dire plus, pour l'année fiscale 1938-1939, avant que la dite crise se soit produite, vous n'offrez même pas d'augmenter les contributions fédérales déjà insuffisantes.

La province de Québec, qui contribue si généreusement au trésor fédéral, ne demande pas de faveurs: elle ne réclame que la justice.

Avec le chômage qui existe dans un grand nombre d'endroits de la province, comment pourrait-on diviser une somme aussi minime que $115,000 entre ces diverses régions, alors que cette somme est certainement insuffisante pour une seule des nombreuses municipalités affectées par la dépression?

Parce que le gouvernement fédéral n'a pas rempli ses obligations envers la province de Québec au sujet du chômage, les autorités provinciales et municipales de la province ont d' subir un très lourd fardeau qui aurait dû plutôt être supporté par Ottawa.

Depuis déjà quelque temps, et bien des fois, nous avons présenté à Ottawa une liste de travaux destinés à diminuer le chômage, mais la réponse du pouvoir central a toujours été de réduire une contribution déjà insuffisante.

Nous soumettons respectueusement qu'Ottawa, sans plus de délai, devrait remplir ses obligations envers la province de Québec, quant au chômage. Comme les autorités de la province de Québec l'ont dit depuis deux ans, nous avons toujours voulu et nous voulons encore collaborer avec Ottawa, sur une base solide et juste dans l'exécution de travaux publics capables de remédier au chômage, ces travaux publics devant être exécutés dans chaque localité de la province de Québec qui souffre du chômage, et spécialement, et sans restriction, dans les trois localités mentionnées dans vos lettres précédentes: Trois-Rivières, Pointe-aux-Trembles et la région de Gatineau.

Veuillez accepter l'hommage de ma considération personnelle.

Votre tout dévoué
(Signé) M.-L. Duplessis.

Dewey demande à un juge s'il fut tenté d'assassiner

L'accusateur public de New-York crée une autre sensation au procès de Hines

Hulon Capshaw

New-York, 17. (P.A.) — Me Thomas-A. Dewey, accusateur public de la ville de New-York, contre-interrogeant, aujourd'hui, au second procès de James-J. Hines, leader de Tammany Hall, accusé d'avoir protégé contre la police le racketeer assassiné, Dutch Schultz, le juge Hulon Capshaw, témoin de la défense, a laissé entendre que ce dernier, magistrat de police dans la métropole américaine, aurait pu vouloir faire assassiner un indicateur de police. Capshaw indigné, la voix tremblant de colère, cria que c'était faux, pendant que les avocats de Hines protestaient avec toute l'énergie dont ils étaient capables.

Voici les faits qui ont conduit à cet incident. En 1933, "Lulu" Rosenkranz, un tueur professionnel de Schultz, était arrêté pour avoir été trouvé en possession de billets de loterie. Traduit devant Capshaw, il fut acquitté, le juge ayant déclaré qu'il n'avait pas confiance dans les policiers qui l'avaient arrêté. Il leur avait même demandé pourquoi ils n'avaient pas emmené en cour avec eux leur indicateur.

"Ne savez-vous pas, demanda, cet après-midi, Dewey à Capshaw, que les agents ne dévoilent jamais en cour les noms de leurs indicateurs?" —"Non", répondit le témoin. —"N'est-il pas vrai, repris Dewey, que vous vouliez que cet indicateur vienne en cour pour que les membres de la banque de Schultz l'identifient et le détruisent plus tard?" —"Non", répondit encore Capshaw. "N'est-il pas vrai, reprit Dewey, que vous vouliez que cet indicateur soit assassiné?". Ce fut un tapage. La défense demanda un autre procès devant un autre jury, mais le juge souligna qu'il fallait surtout retenir la dénégation du témoin, et tout s'arrangea tant bien que mal.

Conférence de Mlle Idola St-Jean au Sir George Williams College

Le Canada offre un exemple unique au monde, car aucun autre peuple vivant sous un drapeau étranger n'a réussi ou ne s'est accordé à conserver ses traditions et sa langue comme l'a fait le peuple canadien-français, dans ce pays, a dit, hier, Mlle Idola St-Jean, écrivain et conférencière bien connue, à la troisième d'une série de conférences sur le Canada français prononcées au Sir George Williams College.

Mlle St-Jean a déclaré que ce qu'on connaissait de la littérature, de l'art et de l'histoire du Canada français servait à appuyer la vérité que ceux qui vinrent dans notre pays pour le coloniser étaient des héros et des saints.

"Ils ont implanté dans nos âmes, le respect de nos traditions. Ceux qui se dévouaient à cette tâche le faisaient avec tellement d'amour et d'ardeur qu'il ont su faire entendre à l'Angleterre leur point de vue. Les Anglais, avec leur "fair-play" proverbial, ont compris que nous devions demeurer nous-mêmes, et grandir côte à côte avec eux.

"Ceci opéra le miracle canadien, termina-t-elle, qui éveille l'admiration de tous ceux qui en entendent parler. Que tous les Canadiens soient fiers de cette première page de notre histoire."

Avertissement de M. Hitler aux chauffards nazis

Il leur dit que leurs crimes seront punis avec une rigueur extrême

Cinquante à l'heure

Berlin, 17. (P. A.)— Inaugurant, cet après-midi, le salon de l'automobile 1939, à Berlin, le chancelier Hitler a déclaré, dans la brève allocution qu'il a prononcée, que les routes allemandes étaient faites pour qu'on puisse y rouler généralement à la vitesse maximum de cinquante milles à l'heure. Il a aussi dit que les chauffards seraient sévèrement punis, car la négligence au volant est selon lui un crime contre la nation. "Au cours des six dernières années, a-t-il dit, l'automobile a fait chez nous autant de victimes que les balles de Louis-Napoléon durant la guerre franco-prussienne".

Il a aussi annoncé que l'industrie allemande de l'automobile était capable de se fournir, en Allemagne même, des matières premières dont elle a besoin. Il a enfin nommé le colonel Adolf von Schell chef suprême de cette industrie. Parlant des dangers de la route, il a promis, en guise de conclusion, que tous ceux qui y conduiraient dangereusement leur voiture seraient châtiés sans pitié.

Hommage rendu par les vétérans au sergent major Napoléon Marion

La succursale 237 de l'"Army and Navy Veterans in Canada", au cours d'une réunion qu'elle a tenue, hier soir, a rendu hommage au sergent-major Napoléon Marion, dont les funérailles ont eu lieu, hier matin. Plus de cinq cents vétérans assistaient aux obsèques. Le major Marion avait été officier du 22e régiment durant la Grande Guerre. Le lieutenant R.-J. Goulet et le sergent Philippe Landriau ont fait le panégyrique du disparu. La succursale a offert ses sympathies à la famille. L'assemblée était présidée par M. P.-E. Latrémouille.

→Le problème de la sécurité dans les institutions de l'Assistance publique

(Suite de la page 1)

l'ordre, hier, à Beauport, a déplacé un grand nombre de patients. Un groupe est parti, hier soir, pour Montréal. On en a logé quelques centaines dans les divers pavillons de Mastaï.

Au cours de la journée du désastre, les religieuses ont réussi ce véritable tour de force de placer les quelques 2,800 patients que les flammes ont chassés de leurs cellules ou de leurs salles.

"Pour huit jours, dit M. Paquette, on pourra s'arranger assez facilement, mais le nouvel hôpital de St-Michel-Archange n'est pas encore reconstruit. Que ferons-nous en attendant? Le problème est très sérieux. Ce ne sera pas avant une couple d'année que l'immeuble sera entièrement reconstruit."

De bonne heure, cet après-midi, le ministère de la santé envoyait à la direction de l'hôpital de St-Michel-Archange un chèque de $146,000 comme versement sur les montants que paie l'assistance publique pour l'hospitalisation des malades, et, au même moment, un autre chèque de $400,000 à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe. Ce sont là deux octrois ordinaires qu'on aurait quand même versés, mais dont le besoin se fait impérieusement sentir dans les circonstances.

→M. Roosevelt répond à ses accusateurs

(Suite de la page .)

instruction en dépit des protestations du major-général H.-H. Arnold, chef de l'armée de l'air des Etats-Unis; que la commission aéronautique de l'armée et de la marine qui a été créée pour contrôler la vente d'avions militaires à des étrangers, n'a pas été consultée; que la mission française connaissait très bien l'appareil qu'elle voulait voir, un avion de bombardement léger, manufacturé par la Douglas Aircraft Company; que le général Arnold a obtenu l'assurance que la vente des avions à la France ne retarderait pas la mise à exécution du programme de réarmement des Etats-Unis; qu'aucun secret militaire ne fut dévoilé aux Français.

Le nouvel hôtel du Réseau national

"Au point de vue des lignes, de l'outillage, de l'aménagement et de la décoration intérieure le nouvel hôtel Vancouver sera le plus moderne et le mieux réussi sur le continent américain", déclare M. John Schofield, architecte du Canadien National qui revient de Vancouver où il est allé surveiller les travaux et s'assurer que tout sera prêt pour l'ouverture officielle, fixée au 25 mai prochain, ainsi que pour la visite de Leurs Majestés. Le roi et la reine arriveront en effet le 29 mai à Vancouver et habiteront le nouvel hôtel.

Coup de main de franquistes dans la capitale belge

Bruxelles, 17. (P.A.) — Armé d'un mandat d'éviction que lui avait remis le ministère belge des Affaires étrangères lui-même, la police bruxelloise a envahi, aujourd'hui, le consulat espagnol et y a arrêté neuf sympathisants nationalistes qui s'étaient illégalement saisi de cet édifice au cours de la nuit. Les gendarmes ont déclaré qu'un ancien employé de l'ambassade, du nom de Cantilo avait dirigé l'expédition nocturne qui a forcé le secrétaire de l'ambassade de Negrin de signer un document par lequel la propriété devenait possession de l'Espagne nationale.

Avant de se rendre les neuf nationalistes crièrent: "Vive Franco" et "Vive la Belgique". Ils descendirent aussi le drapeau rouge et or qu'ils avaient hissé au mât de la maison et l'enveloppèrent soigneusement avant de prendre la route des cellules. Accusés de cambriolage, ces hommes peuvent être déportés. Cet incident a fait sensation dans toute la Belgique qui a récemment rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Negrin et qui a décidé d'envoyer un représentant commercial à Burgos. Les socialistes ont assuré qu'ils discuteraient cette affaire au parlement.

Des cours pour les cultivateurs

Rigaud, 15. (Du correspondant du *Canada)* — L'ouverture des cours post-scolaires pour jeunes agriculteurs de la paroisse de Rigaud a eu lieu le 13 février 1939 à l'hôtel de ville de Rigaud, sous la présidence de M. Alphonse Lafrance agronome de Rigaud. C'est la deuxième année que ces cours post-scolaires ont lieu à Rigaud.

Environ une trentaine de jeunes cultivateurs suivent ces cours qui ont suivi les cours de l'année dernière. Contrairement à la première année, ces cours ne traiteront que de l'agriculture et de tous les sujets qui s'y rattachent.

Du 13 février au 22 février, M. Alphonse Lafrance, agronome de Rigaud traitera des sujets suivants.

La grande culture en général; les engrais; les principes d'élevage et d'alimentation des animaux, l'exploitation du troupeau laitier et l'administration de la ferme en général.

Le 22 et le 23 février, M. Lajoie propagandiste de l'association des éleveurs Holstein traitera de la vache.

Le 23 février, M. Bonneau propagandiste en élevage du porc parlera sur le porc.

Dans la troisième semaine des cours, M. Roger-P. Charbonneau, agronome régional du district de Montréal, traitera de la coopération. M. Marceau, agronome, donnera des causeries sur l'aviculture, et M. Gaston Marsan, agronome, fera des conférences sur l'élevage du cheval. Quelques-uns des conférenciers illustreront leurs cours de représentations cinématographiques, afin de bien montrer que l'agriculture est la base de tout le système économique.

→60 aliénées de Beauport sont conduites à Saint-Jean-de-Dieu

(Suite de la page 1)

sement. Un grand nombre de voiture ont transporté les patients dans les hôpitaux, les manèges militaires ou à la prison de Québec.

Les flammes ont été découvertes dans l'aile réservée aux hommes et se communiquèrent graduellement aux autres parties de l'Institution en dépit du travail de plusieurs centaines de pompiers qui ont combattu le feu sous une température très froide. On dit couramment que le feu a été mis par un maniaque. Durant vingt-quatre heures, il a été impossible d'arrêter les progrès de l'incendie. Plusieurs pompiers sont allés se reposer dans leurs demeures, ce soir, après un travail de trente-six heures. Environ soixante aliénées ont été montées dans des wagons ce soir pour être conduites à l'asile St-Jean-de-Dieu de Montréal.

Les quartiers généraux du service des incendies ont déclaré ce soir que la majeure partie des pompiers qui ont été blessés et transportés à l'hôpital sont de nouveau sur pied. Tous n'avaient été blessés que légèrement.

Morte accidentellement

Stoneham, 17. (P.C.) — La R.S. Marie-des-Sept-Douleurs qui a péri dans les flammes est morte accidentellement, a déclaré, ce soir, le jury du coroner. La religieuse a été brûlée à mort par l'explosion d'une lampe à gazoline. Son corps a été trouvé dans un bain au premier étage de l'édifice détruit.

* * *

Québec, 17. (P.C.) — Un grand nombre d'articles appartenant aux religieuses et aux gardes de l'hôpital Saint-Michel-Archange auraient été volés pendant qu'on évacuait les 3,000 malades de l'institution au cours de l'incendie.

Ce soir, un jeune homme de 22 ans a été conduit aux quartiers généraux de la police. Il aurait volé des valises et des sacs, propriété de Mlles Bernadette Laliberté et Eva Rhéaume.

Autre plainte des Allemands de la Tchéco-Slovaquie

Un de leurs leaders dit qu'ils veulent vivre selon les lois nazies

M. Ernst Kundt

Prague, 17, (P.A.) — M. Ernst Kundt, leader de ce qui reste de la minorité allemande de la Tchéco-Slovaquie et l'un des principaux lieutenant de Konrad Henlein, le chef de la Sudétie nazie, a de nouveau, ce soir, demandé que ses partisans aient le droit de vivre comme ils l'entendront selon les lois et la justice nationales-socialistes. Parlant devant les membres de la Société allemande de Prague, Kundt a rappelé qu'au IIe siècle, le roi Vladislav de Bohème, avait accordé une charte spéciale aux Allemands du pays et qui disait: "Je désire que les Allemands qui sont d'une nation différente de celle des Tchèques soient aussi séparés d'eux par leurs lois et leurs coutumes. J'accorde à ces Allemands qu'ils vivent selon les lois et la justice des Allemands."

Kundt a ajouté qu'il fallait que les Allemands de la Tchéco-Slovaquie soient traités de la même façon que l'étaient leurs ancêtres au IIe siècle.

Il reste 377,830 Allemands en Tchéco-Slovaquie qui a une population de 9,680,068 âmes.

ECHOS de la Session fédérale

Des rumeurs voulaient, aujourd'hui, que le gouvernement fédéral annonce un programme de travaux publics de $100,000,000, lorsque les prévisions budgétaires supplémentaires seront déposées à la Chambre des communes dans quelques semaines. Toutefois, il a été impossible de confirmer cette nouvelle. M. H.-H. Stevens y a fait allusion, aujourd'hui, mais le ministre des finances, l'hon. M. Dunning, a dit que c'était "de la pure imagination".

* * *

M. J.-S. Woodsworth (CCF) a déposé pour la troisième fois à la Chambre des communes son projet de loi amendant le Code criminel. M. Woodsworth veut que la loi impose des sanctions aux employeurs qui empêchent leurs employés de faire partie des unions ouvrières.

* * *

Le docteur Manion ne se souvient pas toujours du nouveau nom de son parti qui fut adopté à la convention de juillet dernier. Au cours d'un débat sur l'accord commercial canado-américain, aujourd'hui, le chef du parti conservateur a dit: "C'est une résolution sur le commerce et l'industrie adoptée, en juillet, à la convention nationale libérale — non, pas libérale, dit-il, j'allais dire libérale-conservatrice, mais ils ont changé le nom du parti. Il s'appelle, maintenant, le parti national conservateur et je ne me le rappelle pas toujours."

* * *

Les taux d'entreposage du blé seront diminués d'un cent à un demi-cent, à Halifax, soient les mêmes taux chargés à Saint-Jean. C'est ce que M. Gordon-B. Isnor, député libéral d'Halifax, a déclaré, aujourd'hui, après un entretien avec le ministre du transport, l'hon. M. Howe.

DÉPÊCHES-ÉCLAIR

Prague, 17. (P. C.-Havas)— Une mission japonaise est arrivée, ici, ce soir, pour examiner des milliers de mitrailleuses Bren que le gouvernement japonais a achetées à une compagnie d'armements tchéco-slovaque.

* * *

Washington, 17. (P. A.)— Le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaitra pas le gouvernement du général Franco pour le moment. Il n'entend rien précipiter à ce sujet. C'est ce qu'a déclaré, ce soir, M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat.

* * *

Montevideo, 17. (P. C.-Havas)— Le gouvernement de l'Uruguay a reconnu, aujourd'hui, le gouvernement du général Franco comme étant le gouvernement légal de l'Espagne.

* * *

Georgetown, Guyane anglaise, 17. (P. C.)— Quatre personnes, apprend-on, ici, ce soir, sont mortes à la suite d'émeutes qui se sont produites, hier et aujourd'hui, sur des plantations de canne à sucre. Vingt policiers ont aussi été blessés.

→M. Edouard Lacroix revendique les droits du français à Ottawa

(Suite de la page 1)

"Il est temps, dit-il, de changer l'état de chose actuel. Les Canadiens-français en sont fatigués. Mes collègues de langue anglaise peuvent être fatigués d'entendre nos revendications, mais si on était plus juste à notre égard, si on n'était pas toujours relégué à l'arrière-plan, nous ne nous lèverions pas si souvent pour parler d'un sujet aussi déplaisant."

A la Chambre de Commerce de Rigaud

Rigaud, 17. (Du correspondant du *Canada)* — L'assemblée générale annuelle des membres de la Chambre de Commerce de Rigaud, pour l'élection de ses officiers, a eu lieu à l'hôtel de Ville de Rigaud. Tous ont été élus par acclamation:

Voici les noms des officiers qui composeront le bureau de direction pour 1939; le Dr Omer Faubert, président: M. E.-A. Mineau, vice-président; directeurs: MM. C. Galibert, J. Déom, N.P., W. Lalonde, A. Lafrance, agronome, Achille Séguin, René Groulx, Avila Lamarre et Hyacinthe Leduc.

Une demi-tonne d'or et de bijoux saisie en France

Un tribunal de Céret ordonne que l'Etat s'empare de cette fortune trouvée sur des réfugiés

Forte amende

Perpignan, France, 17. (P.A.) — Un tribunal français de Céret a trouvé, aujourd'hui, une solution partielle au problème que constitue pour la France le procédé qu'elle devra employer pour se faire payer les soins qu'elle a donnés aux quatre cent mille réfugiés espagnols qu'elle a accueillis depuis la chute de Barcelone. Il a ordonné, en effet, que l'on saisisse pour des millions de dollars de bijoux espagnols et il a condamné un groupe d'officiers loyalistes à payer une amende de 18,000,000 de francs ($476,460). Les bijoux et les métaux précieux saisis pèsent une demi-tonne et ils sont une partie des trésors que les républicains avaient caché dans les sous-terrains du château de Figueras. Bien que les officiers de la brigade Lister aient agi selon l'ordre qu'on leur avait donné d'emporter ce trésor en France et d'aller le déposer à l'ambassade espagnole de Perpignan, soixante-et-un des soixante-seize soldats arrêtés ont été condamnés à des peines de prison variant entre deux mois et deux ans de prison. Ils étaient accusés de n'avoir pas payé les droits de douane exigés sur tous les bijoux qui entrent en France.

Washington inquiet de l'occupation de l'île Haïnan

Leur ambassadeur à Tokio demande des explications à M. Hachiro Arita

Tokio, 17. (P.A.) — Les Etats-Unis se sont encore unis à la France et à la Grande-Bretagne, dans une manifestation diplomatique, lorsque M. Joseph Grew, ambassadeur de Washington à Tokio, s'est présenté, ce soir, chez M. Hachiro Arita, ministre aux Affaires étrangères, et lui a demandé des explications sur le fait que des troupes japonaises ont occupé l'île chinoise d'Haïnan, située à quelque 700 milles des Philippines. Un porte-parole de M. Arita a dit que le Japon a répondu à M. Grew comme il a répondu aux envoyés de la France et de la Grande-Bretagne: à savoir que les Japonais avaient besoin d'occuper l'île d'Haïna pour renforcer le blocus maritime qu'ils font subir à la Chine. Des rumeurs veulent que la France n'ait pas été satisfaite des explications de M. Arita et qu'elle lui en ait demandé de nouvelles.

Lois plus sévères en Afrique du Sud

Le gouvernement a l'intention de mâter la presse et les instituteurs

Le Cap, 17. (P.C.) — On a appris, ici, ce soir, que le parlement de l'Afrique du Sud va être saisi, au cours de la présente session, de trois projets de loi qui affecteront la presse, les sociétés secrètes et les instituteurs. Ils viseront tous trois à assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité de l'Etat. Il sera interdit, si ces lois sont approuvées, d'insulter les chefs d'Etat sud-africains ou étrangers. La loi du libelle sera aussi modifiée de telle façon que des groupes de personnes qui auront à se plaindre de diffamation pourront poursuivre les journaux devant les tribunaux. Les désordres aux assemblées publiques seront frappés d'interdit de même que le débit de fausses à ces dites assemblées et la publication de ces fausses dans la presse. Les boycottages organisés seront prohibés. Les instituteurs devront limiter leur activité politique. On croit que le gouvernement veut surtout atteindre, de cette façon, certaines organisations fascistes ou communistes qui constituent, du fait qu'elles existent, un danger pour l'Etat.

Le lancement du "King George V"

Le roi George VI et la reine Elizabeth y assisteront, le 21 février

Londres, 17. (P.A.) — Le gouvernement anglais a préparé un programme de cérémonies imposantes qui se dérouleront, le 21 février prochain, à New Castle, à l'occasion du lancement du nouveau navire de ligne "King George V", une unité dont la construction coûtera quelque chose comme $40,000,000. Le roi George VI et la reine Elizabeth participeront à ces cérémonies.

Entretemps, on s'inquiète à Londres du fait que des publications allemandes ont donné certaines précisions dont le public anglais n'était même pas au courant, sur ce navire. On craint que des secrets navals n'aient été vendus au Reich. Trois autres navires de ligne identiques au "King George V" seront lancés plus tard cette année.

A Berlin, le commandant Alexandre Bredt, qui a publié le volume qui donne des précisions sur le navire anglais, a déclaré qu'il n'avait révélé aucun secret et que ce qu'il savait du "King George V" il l'avait appris en lisant les journaux et les revues.

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

HARALD KREUTZBERG AU HIS MAJESTY'S — Ce remarquable danseur, que l'on voit ici dans l'une de ses danses caractéristiques, avec son ancienne partenaire, Ruth Page, donnera un récital impatiemment attendu lundi soir au His Majesty's.

AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS — Claude May et Réda-Caire dans "Prince de Mon Coeur" au Saint-Denis. L'artiste Réda-Caire présentera lui-même son film et donnera son tour de chant à la scène durant quatre jours seulement, d'aujourd'hui à mardi inclusivement; à droite, Rolf Wanka, Pierre Fresnay et Jim Peacock dans "Alerte en Méditerranée" en 2e et dernière semaine au Cinéma de Paris.

A L'IMPERIAL — Jack Benny et Joan Bennett dans une scène du film "Artists and Models" qui sera à l'affiche de l'Impérial dès lundi.

"IDIOT'S DELIGHT" AU PALACE — Clarke Gable et un groupe des jolies danseuses que l'on peut voir cette semaine dans un film adapté d'après la célèbre pièce de Robert E. Sherwood.

AU CAPITOL — Nancy Kelly, Alice Faye et Constance Bennett, trois vedettes du film d'aviation que le Capitol présente depuis hier : "Tailspin".

JOHN BARRYMORE AU PRINCESS — Une charmante scène de "The Great Man Votes" avec John Barrymore, Kathleen Alexander, Peter Holden et Virginia Weidler.

UNE REPRISE DE "CHACUN SA VERITE"

Le M. R. T., français, qui donnera le 28 février au théâtre du Congress Hall, 454 rue Dorchester ouest, derrière l'église St-Patrice, une reprise de "Chacun sa Vérité" de Pirandello, présentera les 2 et 3 mars, au même théâtre, une nouvelle pièce canadienne-française inédite, "Regain d'Amour", 4 actes de Mme Irène Vigeant.

La première de ces deux soirées — celle du 2 mars — revêtira le caractère d'un gala. Plusieurs hautes personnalités ont aussuré le M. R. T. français de leur présence le 2 mars.

Si l'on tient compte qu'avec la pièce, le public est admis, aux entre-actes, à une exposition du livre canadien, et à une exposition de peintures et de sculptures canadiennes, en même temps qu'il entendra un concert vocal, on peut réellement dire que ces soirées mensuelles du M. R. T. constituent une vigoureuse affirmation de l'art canadien français.

Pour tous renseignements s'adresser au M. R. T. français, 1461 Avenue Union, téléphone Marquette 3937 ou chez Archambault.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS. — "Prince de mon coeur" à 10 h. 45 1 h. 50 5 h., 8 h. 20 ; "Les Rois du Sport à 12 h. 20, 3 h. 30, 6 h. 45, 10 h. 10 ; "Réda Caire" à 12 h. 3 h. 10, 6 h. 25, 10 h.

CINEMA DE PARIS. — "Alerte en Méditerranée" à 11 h., 1 h. 40, 4 h. 20, 6 h. 55, 9 h. 35.

PALACE. — "Idiot' Delight" à 11 h. 00, 1 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 00, 9 h. 45.

CAPITOL. — "Up the River" à 10 h. 00, 12 h. 45, 3 h. 26, 6 h. 06, 8 h. 53 ; "Tail spin" à 11 h. 15, 1 h. 58 4 h.41, 7 h. 25, 10 h. 08.

PRINCESS. — "Next Time I Marry" à 10 h. 10, 12 h. 51, 3 h. 32, 6 h. 13 8 h. 54 ; "The Great Man Votes" à 11 h. 30, 2 h. 11, 4 h. 52, 7 h. 33, 40 h. 10.

LOEW'S. — Vaudeville à 12 h. 31, 3 h. 24, 6 h. 17 9 h. 10 ; "Secrets of an Actress" à 1 h. 34, 4 h. 27, 7 h. 20, 10 h. 13.

Au Cinéma de Paris

"Alerte en Méditerranée" le Grand Prix du Cinéma Français 1939 mérite les éloges que toute la presse en a faits en ces derniers jours. Certes il s'agit d'une fiction mais au-dessus de l'intrigue il faut voir la leçon de fraternité internationale qui en découle.

Le scénario oppose trois marins, un français, un allemand et un anglais. Le prestige de chaque race, l'individualisme inhérent à des chefs militaires, normalement devrait amener ces trois hommes à agir seul devant une belle action à accomplir. Mais telle est la fraternité des hommes de la mer qu'ils n'hésitent pas un instant à s'allier pour le bien commun.

Le film par ses images prestigieuses de l'Océan et surtout par cette leçon de fraternité d'armes suscute chez le spectateur, outre une émotion intense un intérêt qui ne se dément jamais.

HIS MAJESTY'S — Lundi soir prochain

HARALD

KREUTZBERG

Le plus célèbre danseur européen

Billets en vente chez Archambault et Willis. Prix, taxe comprise : orch. 2.75, 2.35, 1.85 ; 1er balcon, 2.50, 2.25, 1.85 ; 2e balcon : 1.60 et 1.15.

Impresario : Louis-H. Bourdon.

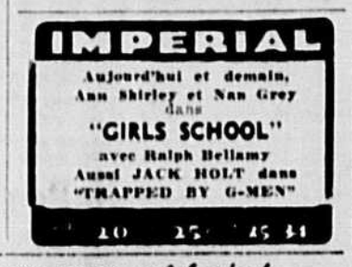

Vu le grand nombre de demandes de billets, une REPRESENTATION SUPPLEMENTAIRE aura lieu MARDI SOIR, le 28 février, 1939.

Numéros spéciaux de Reda Caire

Il chantera ses plus grands succès de la radio au troisième acte de "La veuve joyeuse".

Tous les admirateurs de Reda Caire seront heureux d'apprendre la décision de MM. Daunais et Goulet au sujet du "tour de chant" que celui-ci donnera lors des représentations de "La Veuve Joyeuse" au Monument National, les 23, 24, 25 et 26 février en soirée et le 25 en matinée.

Au troisième acte, alors que la scène se passe au populaire cabaret de "Chez Maxim's" à Paris, on annoncera comme numéro spécial, Reda Caire dans un tour de chant au cours duquel il interprétera quelques-uns de ses plus grands succès de la radio. Il est entendu que ces chansons ne sont pas de la composition de Lehar et qu'ils ne sont pas contenus dans la partition de "La Veuve Joyeuse"; mais l'idée est des plus originales, et les Variétés Lyriques sont assurés de plaire ainsi à tous.

Les réservations de billets pour "La Veuve Joyeuse" se font au contrôle des Variétés Lyriques dont les numéros de téléphone sont LAncaster 3053, ou PLateau 6404.

KREUTZBERG, UN GRAND DANSEUR

Au cours du récital qu'il donnera lundi soir prochain au His Majesty's, le célèbre et grand danseur autrichien Harald Kreutzberg, dont on se rappelle sans doute la visite avec Ruth Page, il y a trois ans, à Montréal, les amateurs de ballets auront l'occasion d'admirer la souplesse et l'extrême habileté de cet artiste. Kreutzberg possède un répertoire varié, uniquement composé d'oeuvres éminemment éclectiques et toutes marquées au coin du génie. C'est qu'en effet Kreutzberg, comme s'est plus à le répéter l'un des plus grands critiques new-yorkais, est véritablement un génie.

On devra se procurer promptement des billets chez Willis et Archambault.

Au Saint-Denis

Réda-Caire en personne à la scène du Saint-Denis en plus de son film "Prince de Mon Coeur" à l'écran, voilà le splendide spectacle que la direction a le plaisir d'annoncer.

Seulement le public devra tenir compte d'un fait important. M. Réda-Caire ne donnera son tour de chant que durant quatre jours seulement, soit d'aujourd'hui à mardi inclusivement, d'autres engagements l'empêchent d'être la semaine entière au théâtre.

Réda-Caire est certainement le chanteur qui par ses disques a le plus fait pour populariser la chanson française dans cette province. On voudra le voir, l'entendre dans ses plus récentes créations.

Le second film à l'affiche sera "Les Rois du Sport" avec le trio le plus épatant que l'on puisse voir : Fernandel, Raimu et Jules Berry.

Normandie Roof

présente cette semaine

PATRICIA OGDEN

"Taps Triumphant"

avec

JEAN TRAVERS

PEPPINO et CAMILLE

JAMES EVANS et sa troupe

Orchestre de Lloyd Huntley

Hôtel Mt-Royal

Patricia Ogden au Normandie Roof

Cette artiste se joint aux autres membres de la troupe

La direction du Normandie Roof vient d'ajouter une unité nouvelle à la troupe qui participe actuellement au spectacle qu'elle présente pour le plus vif amusement des habitués de cette luxueuse salle, qu'on se plaît à reconnaître comme "le plus chic rendez-vous" de l'Amérique. Il s'agit de Patricia Ogden, l'une des plus brillante danseuses à claquette des Etats-Unis. Elle a fait l'enchantement de la société américaine à Washington et à New-York. Cette artiste, qui projetait de se lancer dans le fonctionarisme avait déjà été nommé membre d'un bureau fédéral, lorsqu'elle se sentit une vocation de danseuse. Elle obtint un tel succès qu'elle ne cesse de se faire applaudir partout où elle va.

En plus de Mlle Patricia Ogden et de la troupe, on applaudit notamment Mlle Jean Travers, remarquable chanteuse très personnel. La revue du Normandie Roof est un succès.

Au Palace

La première femme que Clark Gable a frappée à l'écran est Norma Shearer. C'était dans le film "Free Soul", où Gable jouait le rôle d'un gangster et ce coup porté à une femme était destiné à le rendre encore plus noir. Les cinéphiles loin de huer ce geste applaudirent l'aimable rudesse de Gable et désormais le grand Clark fut le héros de l'écran. Ce film était dirigé par Clarence Brown. Les trois mêmes personnes sont réunies dans "Idiot's Delight", à l'affiche du Palace cette semaine, film conçu d'après la pièce de Robert Sherwood qui a gagné le prix Pulitzer.

Ann Sothern

L'événement le plus chanceux dans la vie d'Ann Sothern, vedette de la scène et de l'écran qui paraît en personne, avec son mari Roger Pryor, sur la scène du Loew's cette semaine, fut d'avoir pour mère une chanteuse de concert. Celle-ci lui enseigna le chant et la musique dès son enfance et Ann Sothern est maintenant assez bonne musicienne pour préparer les orchestrations pour les musiciens de son mari. C'est à Hollywood où sa mère enseigna le chant, qu'Ann rencontra Flo Ziegfeld à une soirée. Le grand réalisateur lui offrit un rôle de vedette dans "Smiles", ce qui lui ouvrit les portes de la renommée sur Broadway et l'occasion de revenir à Hollywood, cette fois comme étoile.

ANN SOTHERN A MONTREAL

● **La belle vedette du cinéma américain est arrivée à Montréal avec son partenaire Roger Pryor, acteur de cinéma lui aussi avec lequel elle paraîtra sur la scène, dans le nouveau spectacle du Loew's. Ils ont été interviewés à CBM par Rupert Caplan** (à gauche dans la photo ci-dessus)..... (Photo CANADA)

M. Eugène Ormandy aux Concerts symphoniques

Eugène Ormandy, directeur de l'orchestre de Philadelphie a accepté de diriger l'orchestre de la Société des Concerts Symphoniques à titre de chef d'orchestre invité, au cours du Festival annuel qui sera donné en la chapelle du collège à Saint-Laurent les 5, 7 et 9 juin prochain. M. Wilfrid Pelletier comme par le passé demeure le directeur artistique. Les solistes d'après leur compétence seront choisis avec le plus grand soin.

La messe en si mineur de Bach est une des oeuvres dont le choix a été définitivement arrêté.

On invite le public à réserver ses places dès maintenant. Les souscripteurs seront placés par ordre de la date d'inscription. Pour tous renseignements on peut téléphoner à LAncaster 6037.

Au Capitol

L'aviation a toujours été un sujet fertile pour les réalisateurs de Hollywood mais on n'avait pas encore exploité au cinéma le rôle des femmes dans l'aviation. Darryl Zanuck qui ne craint pas l'innovation a traité le sujet avec une grande maestria dans "Tail Spin", à l'affiche du Capitol cette semaine. Ce film met en vedette Alice Faye, Constance Bennett et Nancy Kelly avec une bonne distribution comprenant Joan Davis, Charles Farrell, Jane Wyman et autres. Le second film est "Arizona Wild Cat" avec Jane Withers, Léo Carillo et Pauline Moore.

La revue de Gratien Gélinas

La dernière représentation de "Fridolinons '39" aura lieu mardi soir.

S'il est vrai qu'une bonne rigolade est pour le moral le meilleur des remèdes, 25,000 spectateurs doivent se réjouir de la cure de rire qu'ils ont prise depuis deux semaines au Monument National, où se joue "Fridolinons 39".

En effet, ce spectacle de Gratien Gélinas soulève à chaque représentation l'enthousiasme du public, grâce à l'irrésistible drôlerie des sketchs qu'interprètent Fridolin et sa troupe, grâce aussi à la présentation scénique ingénieuse, de bon goût et pour laquelle rien n'a été épargné.

Il reste encore de bons billets, qu'on peut retenir en téléphonant à PLateau 6404.

DES OEUVRES DE SIBELIUS

Le programme de l'Orchestre symphonique de la N.B.C. pour l'audition d'aujourd'hui est entièrement consacré à Sibelius. Toscanini a choisi dans l'oeuvre du grand compositeur finlandais les pages que les dilettantes semblent préférer. On entendra tout d'abord la Symphonie No 2, en ré majeur, opus 43, le poème symphonique En Saga, opus. 9, le Cygne de Tuonela, opus. 22, No 3 et Finlandia, opus. 26, No 5.

Sibelius est l'auteur d'opéras, de drames musicaux, symphonies, etc. C'est le plus grand compositeur que la Finlande s'est donné et a donné au monde. Sibelius qui est âgé de soixante-quatre ans, habite à Jarvenpaa, petite ville située près de la capitale et travaille activement à sa Huitième Symphonie.

Ce concert sera diffusé par les postes de Radio-Canada, à Montréal, par CBM. CBF transmettra de 10 heures à 11 heures 30 du soir les discours au banquet donné à Québec en l'honneur du Très Honorable M. Lapointe.

ETUDIANTS DE MONTREAL A QUEBEC

● **M. Jean-Jacques Bertrand** (à gauche) **et M. Paul Charpentier, étudiants en droit, qui participeront au débat interuniversitaire, à Québec, où ils représenteront l'Université de Montréal. Les concurrents tenteront d'obtenir le trophée Villeneuve.** (Photos ALBERT DUMAS)

REPOSEZ-VOUS de la cuisine

La ménagère qui doit préparer les repas toute la semaine, appréciera le dimanche midi, le succulent dîner servi au Restaurant de la gare Windsor.

DINER A LA DINDE — 80c

Repas réguliers à 50c., 65c. et 80c.

ORCHESTRE ENTRE 6 H. 15 ET 8 H. 45 P.M.

RESTAURANT de la Gare Windsor

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions . . . Critique . . . Commentaires

REDA CAIRE AUX VARIETES LYRIQUES

● A peine rendu à Montréal, Reda Caire, le populaire chanteur français, s'est rendu au Monument National pour participer à la répétition de "La Veuve Joyeuse" qui sera présentée par les Variétés Lyriques la semaine prochaine. Assis (de gauche à droite), on remarque Mmes Fabiola Hade et Caro Lamoureux et MM. Reda Caire et Lionel Daunais; en arrière (de gauche à droite): Mlle Marcelle Cir, M. Roland Gravel, M. Adrien Lachance, Mlle Giselle Racicot, Mlle Cecile Labelle, MM. Robert Dupuy, Charles Goulet, Julien Lippé, Jean Goulet et Rossire Pharand. (Photo CANADA)

AH ! SOUFFRANCE DE SUPLICE !

● Fridolin menace son chien Suplice de le priver de gâteau, mais l'animal, qui connait son maître par coeur, ne l'écoute... que d'un oeil distrait. (Photo NAKASH)

LA DEMI-HEURE DU MRT FRANÇAIS

Ce soir, de 8 heures à 8 h. 30, aura lieu, au poste CHLP, l'émission radiophonique du M. R. T. Français. On jouera le "Marchand de Venise", de Shakespeare ou du moins la première partie de ce chef-d'oeuvre adapté à la radiophonie. Les artistes de la troupe du M. R. T. Français, sous la direction de M. Mario Duliani, poursuivront ainsi l'excellente campagne d'éducation qu'ils ont entreprise lorsqu'ils ont joué l'"Arlésienne", non point d'après le livret de l'opéra, mais d'après le texte intégral de l'oeuvre dramatique. On voit quel heureux mariage du théâtre de la musique comporte une telle initiative. Les représentations du "Marchand de Venise" auront lieu ce soir, samedi prochain et le samedi 4 mars. Après quoi la troupe du MRT fera entendre aux auditeurs de CHLP la "Dame de Pique", de Pouchkine, "Fédora", de Sardou, et le "Songe d'une nuit d'été, de Shakespeare.

"La Vie qui passe" et "Le mal en fuite"

La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, en vue de sa campagne annuelle de souscription du 20 au 29 mars prochain, inaugurera demain soir ses émissions radiophoniques de la "Vie qui Passe" par des saynètes qui sont des dramatisations de faits authentiques fournis par la Direction des oeuvres bénéficiaires. De 6 h. 45 à 7 h. 00 le poste CHLP mettra en ondes : "Le Mal en Fuite"; le même soir, au poste CKAC de 10 h. 30 à 10 h. 45 sera transmis un autre sketch : "La Bonne a du Chagrin". Ces deux saynètes seront réalisées par M. Edgar Goulet.

"Tristan et Yseult" au Metropolitan

Tristan et Yseult, de Wagner, est à l'affiche du Metropolitan à 1 h. 55, cet après-midi. Kirsten Flagstad et Lauritz Melchior tiendront les deux grands rôles. Les autres principaux rôles seront tenus par Karin Branzell, Herbert Janssen, Emmanuel List, Arnold Gabor, Louis d'Angelo, etc. Bodansky dirigera. Radio-Canada transmettra cet opéra par relais.

L'exposition de San Francisco doit s'ouvrir aujourd'hui

San Francisco, 17. — Une parade aux flambeaux mettra fin ce soir aux fêtes préliminaires de l'exposition internationale de San Francisco. L'exposition doit s'ouvrir demain matin, à 8 heures, pour durer 288 jours. On s'attend qu'un quart de million de personnes la visitent dès le premier jour. Ses préparatifs ont coûté $50,000,000.

A l'Impérial

Le film principal à l'Impérial à compter de lundi prochain sera "Artists and Models Abroad", mettant en vedette Jack Benny et Joan Bennett. Benny joue le rôle d'un impresario américain qui échoue à Paris avec sa troupe de ravissante "girls" et Joan Bennett joue celui d'une héritière qui décide d'avoir du plaisir sur une grande échelle. Le résultat est un des films les plus amusants et les plus richement montés de l'année. Le second film sera "Exposé", avec Glenda Farrell et Otto Kruger, où la Farrell brave tous les périls pour obtenir des primeurs photographiques pour une revue illustrée.

Au Princess

Le retour d'un père ivrogne à la situation éminente qu'il occupait avant de tomber dans son vice, grâce aux efforts et aux statagèmes de ses deux enfants, tel est le thème du dernier film de John Barrymore, "The Great Man Votes", actuellement à l'affiche du Princess. Barrymore joue le rôle d'un savant et d'un éducateur que l'ivrognerie a réduit au poste de gardien de nuit mais qui est tout de même adoré par ses deux enfants, Virginia Weidler et Peter Holden. Les autres membres de la distribution sont Donald MacBride, Katharine Alexander et Granville Bates.

Un concert à l'école supérieure de musique

Le prochain concert de l'Ecole Supérieure de Musique aura lieu le samedi, 25 février à 3 h. 15 p.m.

Mlles Réjane Marcotte, Liliane Larouche, Thérèse Mercier et Claude Duguay, élèves pianistes de l'école, interpréteront des oeuvres de Haydn, Brahms et autres. L'on y entendra aussi Concerto en la mineur de Schumann et Introduction et Allegro de Ravel.

L'artiste invitée sera Mlle Marielle Provost, violoniste.

Ce concert sera donné à l'école même, 1430 boulevard Mont-Royal, Outremont.

"Roméo et Juliette", un opéra magnifique

Les amateurs du bel art qu'est l'opéra sont nombreux à Montréal. C'est avec le plus vif intérêt qu'ils ont pris connaissance de l'annonce d'une audition de "Roméo et Juliette" au Monument National le 7 mars prochain. L'Opéra français du Master Institute de New-York, avec le concours de ses sociétaires à Montréal et le groupe d'opéra du Conservatoire du McGill, entend offrir au public quelque chose de franchement inédit.

Le Festival régional fixé aux 9, 10 et 11 mars

Le prince Paul Lieven, président du comité régional du Festival national d'art dramatique, a déclaré hier que, cette année, le concours éliminatoire sera tenu les 9, 10 et 11 mars en soirée à l'auditorium de la Sun Life.

Le délai accordé pour l'inscription étant terminé, il est possible d'annoncer que huit groupes participeront au concours régional cette année.

La première soirée, celle du jeudi 9 mars, est réservé à l'élément français. Il n'y a qu'une seule troupe inscrite chez les Français : le "Mont-Royal Théâtre Français" qui présentera une pièce canadienne en plusieurs actes. Ce groupe devra défendre le trophée Arthur Wood accordée au groupe qui, au festival régional, donnera la meilleure interprétation d'une oeuvre canadienne et défendra, éventuellement le Trophée Barry-Jackson, à Londor.

Outre cette oeuvre canadienne-française, il y aura trois oeuvres canadiennes - anglaises qui entreront en compétition pour le trophée du président de la Sun Life.

LA MUSIQUE

Aux Concerts symphoniques

M. Stassévitch se distingue dans un rôle nouveau au Plateau. — MM. Daunais et Chartier.

Après avoir vu M. Stassévitch au pupitre du Plateau et l'avoir entendu comme violoniste dans le concerto d'Elgar, nous aurons donc eu le plaisir de l'avoir entendu comme pianiste. Dans ces trois rôles, qu'il remplit à ravir, toujours en s'effaçant devant les oeuvres en véritable artiste qu'il est, M. Stassévitch, découvre toujours de nouveaux mérites qui l'imposent à notre attention. Chef d'orchestre à la compréhension large et lucide, violoniste précis, il n'excelle pas moins comme pianiste. L'audition qu'il a donnée hier soir, richement sonore, du concerto de Tschaïkowsky aura démontré unt fois de plus à l'évidence la richesse de son tempérament. L'oeuvre de Tschaïkowski demande en effet quelque maturité et, en certains passages, une reélle virtuosité. Interprète très sensible, M. Stassévitch a joué le concerto avec une pleine maîtrise, tout en interprétant en douceur le deuxième mouvement, dont il fit une aimable et fine dentelle.

Ce fut la soirée aux surprises, hier. Sir Ernest MacMillan, qui devait diriger le concert, fut remplacé par M. Stassévitch, qui lui même céda la place à M. Eugène Chartier pour l'oeuvre de Tschaikowsky. Mlle Anna Malenfant, également retenue chez elle par la maladie, fut remplacée par M. Lionel Daunais. Bien qu'il eût été certes agréable de revoir sir Ernest au pupitre et d'entendre Mlle Malenfant, les habitués du Plateau n'ont guère perdu au change. M. Chartier a fort bien accompagné M. Stassévitch pendant le concerto, tandis que M. Daunais a agréablement interprété trois chansons canadiennes de sir Ernest, dont l'une, "A Saint-Malo", est un petit chef-d'oeuvre d'adaptation. MM. Chartier et Daunais ont eu leur juste part des applaudissements de l'assistance.

Le programme comprenait la quatrième symphonie de Brahms, oeuvre d'une inspiration large, parfois fluviale, mais qui commande le respect par la noblesse et la fierté de son allure. M. Stassévitch en a donné une interprétation pleine de majesté. Le concert avait commencé par la Moldau, de Smetana, que M. Pelletier a déjà dirigée il y a plus de deux ans. Oeuvre descriptive, qui illustre la rivière de ce nom et ses méandres en pays de Bohême.

Au début de la soirée, le président des Concerts symphoniques, M. Athanase David, prononça quelques mots pour faire un sort à certaines rumeurs sur les Concerts symphoniques. M. David nie catégoriquement que ces rumeurs relatives à la disparition de la Société, soient fondées. — B. L.

Toronto, 17. (P.C.) — Sir Gérald Campbell haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, a déclaré, ce soir, devant le Women's Canadian Club, que l'Empire britannique protège ses intérêts en maintenant la paix dans le monde. "Tous ceux qui désirent conserver cette paix universelle devraient faire leur part," dit-il.

RADIO-COURRIER

Samedi 18 février

CBF

8 h. 00 Chansonnettes françaises.
8 h. 05 The Breakfast Club.
9 h. 30 Chansonnettes françaises.
10 h. 00 Trio vocal.
10 h. 15 Studio.
10 h. 30 Studio.
10 h. 45 Quatuor vocal.
11 h. 00 Relais de Moscou.
11 h. 30 Milestones in Music.
12 h. 00 Norman Cloutier Orch.
12 h. 15 Causerie (Ministère de l'Agriculture).
12 h. 30 Radio-journal.
12 h. 35 "Along Gypsy Trails" Un orchestre sous la direction de Léon Zuckert.
1 h. 00 Le Réveil rural.
1 h. 45 Bourse de Montréal.
1 h. 55 Metropolitan Opera de New-York.
5 h. 00 Orch. Erskine Hawkin.
5 h. 30 Saturday Matinee.
6 h. 00 Les plus beaux disques.
6 h. 15 Tante Miche.
6 h. 30 L'heure exacte.
6 h. 30 Orch. Gray Gordon.
6 h. 45 Chanson française.
7 h. 00 Fémina. (Mme Pierre-F. Casgrain).
7 h. 30 Revue des sports.
7 h. 45 Albert Pratz, violoniste.
8 h. 00 Jazz norturne.
8 h. 30 Orch. Fred Waring.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Concert des Iles Hawaï.
9 h. 30 Orch. Gordon Jenkins.
9 h. 45 Tournoi athlétique à Boston.
10 h. 00 Orch. symph. N.B.C. (Arthur Toscanini).
11 h. 30 Orch. Horace Heidt.
11 h. 45 Radio journal.
12 h. 00 Fin des émissions.

CBM

8 h. 00 Orch. Omar Herth.
8 h. 15 Chanteurs Gene et Glenn.
8 h. 30 Tête à tête musical.
9 h. 00 Intermède musical.
9 h. 05 Happy Jack, chanteur.
9 h. 15 Saturday Morning Club.
9 h. 45 Studio.
10 h. 00 The Wise Man.
10 h. 15 No School Today.
10 h. 30 Mlle Florence Hale.
10 h. 45 R. S. T. P. Presents.
11 h. 00 Studio.
11 h. 15 Orch. Bob Brisset.
11 h. 30 Milestone in Music.
12 h. 00 Winston Currie, baryton.
12 h. 15 Causerie sur l'agriculture. (ang.)
12 h. 30 Radio-journal.
12 h. 35 Along Gypsy Trails.
1 h. 00 Matinee Rhythm.
1 h. 15 Le Trio Toronto.
1 h. 30 Bourse de Montréal.
1 h. 40 Opera House de New-York.
5 h. 15 The Lamplighters.
5 h. 30 Saturday Matinee.
5 h. 45 Saturday Matinee.
6 h. 00 Celtic Ceilidh.
6 h. 30 Orch. Gray Gordon.
6 h. 45 Musicale.
7 h. 15 Orch. Wilfrid Charette.
7 h. 30 Revue des livres.
7 h. 45 Albert Pratz, violon.
8 h. 00 Le gouverneur-général chez les Boys Scouts.
8 h. 30 Orch. Fred Waring.
9 h. 00 Concert des Iles Hawaï.
9 h. 30 Hall of Fun.
10 h. 00 Orch Symph. N.B.C.
11 h. 30 Orch. Horace Heidt.
11 h. 45 Radio-Journal.
12 h. 00 Fin des émissions.

CKAC

7 h 45 Mélodies rythmées.
7 h. 55 CKAC aujourd'hui.
8 h. 00 Aubade.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Nouvelles.
9 h. 00 Consoles Contrasts.
9 h. 15 Montana Slim, chant.
9 h. 25 Nouvelles
9 h. 30 Fiddler's Fancy.
9 h. 45 Ass. Can.-Fran. des Aveugles.
10 h. 00 Hillbilly Champions.
10 h. 30 Musique de danse.
10 h. 45 Chanteur indien.
11 h. 00 Conservatoire de Cincinnati.
12 h. 00 La boîte à surprise.
12 h. 15 Melody Ramblings.
12 h. 30 La Province en Progrès.
1 h. 00 Cours de la Bourse.
1 h. 15 Le monde féminin.
1 h. 30 Causerie sur l'hygiène.
1 h. 45 Moods for Modern.
2 h. 00 Nita d'Arcy.
2 h. 15 Choeur russe.
2 h. 30 Buffalo Presents.
2 h. 45 Orch. Marco Morelli.
3 h. 00 Nouvelles.
3 h. 15 Causerie agricole.
3 h. 30 Texas Rangers.
4 h. 00 Matinée dansante.
4 h. 30 Les événements sociaux.
4 h. 45 CKAC ce soir.
5 h. 00 L'Heure du thé.
5 h. 15 Sérénade.
5 h. 30 Variétés musicales.
5 h. 45 Quart d'heure de tante Ninette.
6 h. 00 Progrès civique (M. Taggart Smith).
6 h. 15 Orchestre de danse.
6 h. 30 Saturday Night Swing.
6 h. 45 Les nouvelles de chez-nous.
7 h. 00 Nazaire et Barnabé.
7 h. 15 Chansons françaises.
7 h. 30 Trouvailles de Marazza.
8 h. 00 Abécédaire radiophonique.
8 h. 30 What Do You Know ?
9 h. 00 Montréal en l'an 2,000.
9 h. 30 Orch. Len Howard.
10 h. 00 Jean Forget, piano.
10 h. 15 Nouvelles à la loupe.
10 h. 30 Paulette Mauve, chant.
10 h. 45 Jack Bain orch.
11 h. 00 Allo, Allo, les Sports.
11 h. 10 Pianologue.
11 h. 15 Orch. Jack Denney.
11 h. 30 Orch. Charles Baum.
12 h. 00 Orch. Dick Stabile.
12 h. 30 Orch. Wayne King.
1 h. 00 Orch. Herbie Holmes.
1 h. 30 Orch. G. Hamilton.
2 h. 00 L'heure. — Fin des émissions.

CHLP

7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 Réveil matin musical.
9 h. 00 Chansons françaises.
9 h. 30 Organ Treasures.
9 h. 45 L'orchestre Larry Lee.
10 h. 00 Tangos et rumbas.
10 h. 15 Buanderie fédérale.
10 h. 30 Variétés.
10 h. 45 Musique militaire.
11 h. 00 Buanderie St-Hubert.
11 h. 15 Chansonnettes.
11 h. 30 Orch. Frank Traumbaur.
11 h. 45 Vagues musicales.
12 h. 00 L'heure féminine.
12 h. 45 Bonin Frère.
1 h. 00 L'heure féminine.
2 h. 00 Modern Salon Griup.
2 h. 30 Orch. Dick Jurgens.
3 h. 00 Poèmes symphoniques.
3 h. 30 Festival du Mont St-Louis au Forum.
5 h. 00 Radio-spécial.
6 h. 00 Meli-Melo.
6 h. 30 Radio-annuaire.
7 h. 30 Mlle Rose Chatelain, pianiste.
7 h. 45 Deux célibataires.
8 h. 00 Le M.R.T. (français)
8 h. 30 Sur le Pont d'Avignon.
9 h. 00 Studio.
9 h. 30 Meunier Da Sylva.
10 h. 00 Orch. Grill Vienna.
10 h. 30 Studio.
11 h. 00 Demandes spéciales.
12 h. 00 L'heure. — Fin de l'émission.

CFCF

7 h. 45 Tropical Moods.
8 h. 00 Nouvelles.
8 h. 10 Musicale.
8 h. 15 Dick Liebert Ensemble.
8 h. 45 Jack et Loretta Clemens.
9 h. 00 Nouvelles.
9 h. 05 Breakfast Club.
10 h. 00 Homemakers Review.
10 h. 30 Bucknell Univ.
10 h. 45 The Child Crows.
11 h. 00 Relais de Moscou.
11 h. 30 Our Barn (pièce)
12 h. 00 Melody Time.
12 h. 15 Musicale
12 h. 30 Institute for the Blind.
12 h. 45 Organ Reveries.
1 h. 00 Little Players of the Air.
1 h. 30 Nat'l Republican Club.
2 h. 00 Causerie de M. Jos. P. Kennedy.
2 h. 30 Orch. Al Roth.
3 h. 00 Exposition de San Francisco.
3 h. 30 Orch. Al Roth.
4 h. 00 Club Matinée.
4 h. 30 Salut to KYOO Tucson.
5 h. 00 Chambly Music Concert.
5 h. 30 The Crimson Trail.
5 h. 45 Southeastern Stars.
6 h. 00 Bourse de Montréal.
6 h. 15 Nouvelles.
6 h. 30 Renfrew of the Mounted.
7 h. 00 Message of Israel.
7 h. 15 Soliste.
7 h. 30 Orch. Ricardo.
7 h. 45 Sport
8 h. 00 Orch. Ben Cutler.
8 h. 30 The Brent House.
9 h. 00 Trio Edgar Herring.
9 h. 15 Soliste.
9 h. 30 Buddy Payne, orgue.
10 h. 00 Orch. sympn. N.B.C.
11 h. 00 Late Sporting News.
11 h. 05 Newscast.
11 h. 15 On with the Dance.
11 h. 45 Orch. Lou Breeze.
12 h. 00 Orch. Chick Webb.
12 h. 30 Orch. Freddie Martin.
1 h. 00 Nouvelles.
1 h. 05 Fin des émissions.

Dimanche 19 février

CBF

12 h. 00 Radio-City Music Hall.
1 h. 00 L'actualité littéraire (causerie de M. Victor Barbeau).
1 h. 15 Chansonnettes françaises.
1 h. 30 Salut des nations à l'Exposition universelle à New-York.
2 h. 00 Magic Key of R.C.A.
3 h. 00 Radio-reportage de la joute Royal-Victoria.
4 h. 30 Jesse Crawford, orgue.
5 h. 00 L'Heure dominicale.
6 h. 00 Le Réveil rural
6 h. 15 Fureurs d'un puriste.
6 h. 30 Pot-pourri musical.
6 h. 45 Chansonnettes françaises
7 h. 00 Discours de M. Paul Gouin, sous les auspices de l'Action Libérale Nationale.
7 h. 30 Les cordes mélodiques.
8 h. 00 L'Agora du dimanche.
8 h. 30 Orch. symph. Cleveland.
9 h. 00 Manhattan Merry-Go-Round.
9 h. 30 Album de musique familière
10 h. 00 Les maîtres de la musique Lisz...
10 h. 30 Orch. Choeur Percy Harvey.
11 h. 00 Radio-journal
11 h. 15 Roberto Wood, baryton.
11 h. 30 Sérénade pour cordes.
12 h. 00 Fin des émissions.

CBM

11 h. 00 Service religieux.
12 h. 30 Studio.
1 h. 00 Causerie de M. A. Adaskin.
1 h. 30 Salut des Nations de l'Exposition de New-York. (L'hon. M. Euler)
2 h. 00 And It Came to Pass.
2 h. 30 L'Heure catholique.
3 h. 00 Sunday Drivers.
3 h. 30 Vivian della Chiesa, soprano.
3 h. 45 Studio.
4 h. 00 Sketch radiophonique (The Shadow)
4 h. 30 Lyptor Melody Hour.
5 h. 00 Church of the Air.
5 h. 30 West of Bristol.
6 h. 00 What Price Loyalty.
6 h. 30 The World Today.
7 h. 00 Jell-O-Program
7 h. 30 Service religieux
9 h. 00 Quatuor à Cordes Grilles.
9 h. 30 Le Trio lyrique.
10 h. 00 National Forum.
10 h. 30 By the Sea.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 15 Roberto Wood, baryton.
11 h. 30 Sérénade pour cordes.
12 h. 00 Fin des émissions.

CKAC

9 h. 00 L'heure — température.
9 h. 00 From the Organ Loft.
9 h. 25 Nouvelles.
9 h. 30 Extraits d'opérettes.
9 h. 55 CKAC aujourd'hui.
10 h. 00 Variétés instrumentales
10 h. 30 Aubade pour cordes.
11 h 00 Charles Paul à l'orgue.
11 h. 30 Major Bowe's Capitol.
12 h. 30 Mélodies.
12 h. 45 L'heure du rafraichissement—
1 h. 00 L'Heure catholique.
1 h. 30 Au village de par chez-nous.
2 h. 00 Ecole de musique.
2 h. 15 Orch. Charlie Bennett.
2 h. 30 Musique de chambre.
3 h. 00 Orch. Philharmonique de N.-York.
5 h. 00 Musique de danse.
5 h. 30 CKAC ce soir.
5 h. 25 Variétés musicales.
6 h. 00 Théâtre.
6 h. 30 Les ambassadeurs.
6 h. 45 Les nouvelles de chez-nous —
7 h. 00 Marchande détaillants.
7 h. 15 Jason et Josette.
7 h. 30 La bonne histoire
7 h. 45 L'information littéraire et musicale.
8 h. 00 L'Heure provinciale.
9 h. 00 Heure dominicale Ford.
10 h. 00 Rythmes et mélodies.
10 h. 30 Sketch - Fédération des Oeuvres de charité.
10 h. 45 Radio-journal.
11 h. 00 Allo, allo, les sports le rapporter sportif de la Molson
11 h. 10 Orch. Jack Denney.
11 h. 30 Orch. Archie Biley.
12 h. 00 Orch. Wayne King.
12 h. 30 Orch. Harry Owens.
1 h. 00 —L'heure — fin des émissions

CFCF

9 h. 00 Coast to Coast on a Bus.
10 h. 00 Russian Mélodies
10 h. 30 Orch. Rakov.
11 h. 00 Nouvelles
11 h. 05 Solistes.
11 h. 15 Neighbour Nell.
11 h. 30 Southernaires.
12 h. 00 Nouvelles.
12 h. 15 Sparkling Melodies.
12 h. 30 Ken Noble's Amateur
1 h. 00 Melody Canary Party.
1 h. 15 Choosing a Vocation.
1 h. 30 Ernest Seitz.
2 h. 00 Magic Key of R.C.A.
3 h. 00 Heroic Dogs.
3 h. 15 Tropical Moods.
3 h. 30 Festival of Music.
4 h. 00 National Vespers.
4 h. 30 The Living Tradition.
5 h. 00 Met. Auditions of the Air
5 h. 30 The Man from Cook's.
5 h. 45 Aloha Land.
6 h. 00 Drums.
6 h. 30 Nouvelles.
6 h. 45 Hymntime With Smilin'.
7 h. 00 New-York Word's Fair.
7 h. 15 Soliste.
7 h. 30 The Bandwagon.
8 h. 00 The Big Show
9 h. 00 Manhattan Merry Go Round
9 h. 30 Album of Familiar Music.
10 h. 00 Orch. Maurice Spitalny.
10 h. 15 Causerie de M. Oswald Ryan, sur l'aviation.
10 h. 30 Cherrio
11 h. 00 Nouvelles sportives.
11 h. 05 Nouvelles.
11 h. 15 Fin des émissions.

CHLP

5 h. 25 Sommaire.
5 h. 30 L'heure précise.
5 h. 30 Chansons françaises.
6 h. 00 Vagues musicales.
6 h. 30 J. A. Bélanger.
6 h. 45 Chansonnettes.
7 h. 00 Jimmy Debate et ses Troubadours.
7 h. 30 Il était une fois.
8 h. 00 L'heure. Fin de l'émission.

Faux chèques et la jolie Pauline

Une jeune fille aurait filouté trois grands magasins

Pauline Bertrand, 4324, rue Adam, jolie frimousse de 21 ans, faisait pauvre mine, hier, devant le juge en chef Gustave Perrault, lorsque le greffier adjoint de la Paix lui lut 25 accusations de faux. Me Antoine Senécal, avocat de la défense, enregistra un plaidoyer de non-culpabilité et le tribunal fixa le procès au 24 février.

Le cinéma silencieux a eu les "exploits" de Pauline, mais la prévenue, dans sa sphère, en aurait fait voir de toutes les couleurs aux gérants de trois magasins de la métropole. D'après la police l'inculpée utilisait les noms de débutantes pour acheter de ci et ça, tantôt des robes, tantôt des parfums, voire même des habits d'homme, etc., etc.

Les médailles des héros tués sont remises à leur mère

Londres, 17 — Le roi George VI a remis à Mme Ada Letch, veuve âgée de 56 ans et domiciliée à Edmonton, dans la banlieue de Londres, les médailles de l'Ordre de l'Empire britannique (division civile) décernées à ses fils James et Edward, morts le 4 septembre dernier en tentant de sauver un pilote militaire dont l'avion s'était écrasé sur le sol.

LOWELL THOMAS A L'ADVERTISING CLUB

● Le célèbre auteur et radiocommentateur américain, Lowell Thomas, était jeudi l'invité d'honneur et l'orateur d'un dîner causerie de l'Advertising Club, à l'hôtel Mont-Royal. A la table d'honneur, on remarquait (de gauche à droite): MM. R. M. Brophy, Lowell Thomas, René Perreault, président du club, et M. K. Pike, vice-président de la Northern Electric. (Photo CANADA)

Le conseil adopte 35 rapports sur 36

(Suite de la page 12)

ouest des avenues Mont-Royal et du Parc.

L'association dite "The Chinese Nationalist League" a obtenu l'autorisation de se constituer en corporation. Lorsque ce rapport fut soumis, M. Brien demanda s'il s'agissait de "nationalistes" dans le sens d'adversaires de "loyalistes". Le maire ne sourit même pas. Un autre conseiller demanda la lecture des noms: "Woo Kai Men, Hek My You", commença M. Dave Rochon... Le greffier lut quelques noms qui ne laissaient aucun doute sur l'origine des porteurs... Le rapport fut adopté.

Une commission de neuf membres, composée de MM. Durocher, Taillon, Riel, Bonnier, Edmison, Ratelle, Hamelin, Côté et Barrière, a été nommée pour étudier les projets de règlements qui seront, à l'avenir, soumis au conseil.

Il n'y a pas de négligence dans l'inspection du lait à Montréal

(Suite de la page 12)

pagne, et la deuxième à l'inspection du lait à la ville.

b) nomination d'un chef de bureau.

5° Au laboratoire : nomination d'un analyste et d'un aide de laboratoire.

6° Il y aurait lieu de reviser l'échelle des salaires des diverses classes d'inspecteurs, non seulement de ceux de la section du lait, mais aussi de ceux des autres sections de cette division.

7° Le Comité est d'avis que la surveillance de la "traite", le matin et le soir, le refroidissement du lait et sa conservation, la surveillance des camions sur les routes, le contrôle des maladies contagieuses chez les animaux et les humains, font partie des fonctions régulières de l'inspecteur vétérinaire des fermes et que la Cité ne devrait pas être obligée de payer des frais supplémentaires de salaire et de transport pour ce travail.

III—Recommandations générales

1° Stricte observance du règlement 891 ;

Aucun lait et crème de producteur non approuvé ne doit entrer en ville pour quelque fin que ce soit ;

2° Rendre la pasteurisation obligatoire pour tout le lait et ses sous-produits vendus à Montréal; modifier le règlement en conséquence ; (95 p. 100 du lait est pasteurisé; l'autre 5 p. 100 constitue le lait spécial).

3°Cesser toute tolérance, en particulier celle concernant l'entrée de la "crème à beurre" venant de producteurs non inspectés — porte ouverte à certains abus, dont la surveillance est très difficile et qui nécessiterait un personnel spécial et plus grand ;

4° Empêcher l'entrée de tout "lait écrémé" liquide venant de postes d'écrémage ou ailleurs de la campagne ;

5° Prélèvement d'un plus grand nombre d'échantillons pour analyse bactériologique — surtout l'été ;

6° Surveiller plus fréquemment et plus assidûment la "traite" matin et soir;

7° Surveillance plus suivie des camions de transport du lait sur les routes;

8° Campagne d'éducation auprès du public, des manipulateurs de lait, des fermiers, des producteurs, des fournisseurs ;

9° Préparation d'un 'Manuel d'instructions" à l'usage des inspecteurs de chaque section et des producteurs de lait ;

10° Exiger de tout expéditeur ou manipulateur de lait, un certificat à l'effet qu'il est en bonne santé (si jugé nécessaire par le Service de Santé);

11° Le Comité suggère aussi d'obtenir du service des Finances, division des permis, licences et privilèges, de ne pas consentir, quant à ce qui concerne le lait, à la réception d'un dépôt représentant le coût d'une licence, alors que le requérant n'a pas encore obtenu un permis;

12° Accorder au Service de Santé l'autorisation de prendre des procédures contre tout marchand de lait etc. faisant affaires sans licence.

A la suite de ces recommandations générales et après une étude minutieuse du règlement du lait No 891, Votre Commission en est venue à la conclusion qu'il faudra l'amender.

Techniciens en zootechnie en conférence à Québec

Une conférence de techniciens en zootechnie, propagandistes au service du ministère de l'agriculture, se tient ces jours-ci à l'édifice de l'agriculture, sous la présidence de M. Adrien Morin, chef du service de la production animale.

Le but de cette conférence est d'initier le personnel extérieur du service que dirige M. Adrien Morin aux diverses politiques d'encouragement, aux projets de concours et d'organisation de cercles d'éleveurs, élaborés par ce service et notamment par M. R. P. Sabourin ,chef de la section de production bovine et sanctionnés par M. Bona Dussault afin d'aider les cultivateurs à améliorer davantage le cheptel de la ferme.

Les chefs de sections assistent à cette conférence.

Remerciements de S. E. le Cardinal à l'Ass. législative

Pour les sympathies que les députés ont exprimées à l'autorité à l'occasion de la mort de S. S. Pie XI

Québec, 17. (Du correspondant parlementaire du **Canada**.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et Son Excellence Mgr Antoniutti, délégué apostolique auprès du gouvernement canadien, viennent de faire parvenir aux membres de l'Assemblée législative de Québec, leurs remerciements pour les sympathies que les députés ont unaniment exprimées au début de cette semaine, à l'autorité religieuse, à l'occasion de la mort de Sa Sainteté Pie XI.

Le premier ministre avait envoyé à ces distingués prélats la dépêche suivante:

"L'Assemblée législative de Québec a voté, à sa première séance, à l'unanimité une résolution de respectueuses et profondes sympathies aux autorités vaticanes à l'occasion de la mort de l'illustre pape Pie XI. Respectueux hommages."

Du Vatican, S. Em. le cardinal Villeneuve a répondu par le câblogramme suivant:

Honorable Maurice Duplessis,
Québec.

Très sensible hommage Assemblée législative. Remercie honorable premier ministre diligente communication.

Cardinal Villeneuve.

D'Ottawa, Mgr Antoniutti a fait transmettre le télégramme que voici:

Honorable Maurice Duplessis,
Premier ministre,
Province de Québec,
Québec.

Vivement touché noble témoignage sympathie rendue par honorable Assemblée législative Québec à la sainte mémoire pontife Pie XI. Présente profonds remerciements.

Antoniutti,
Délégué apostolique.

La fête des patriotes

Demain, place des Patriotes, angle des rues Delorimier et Notre-Dame, aura lieu la cérémonie commémorative du centenaire de l'exécution de douze patriotes à la suite des troubles de 1837-38.

De nombreux groupes y seront représentés par les délégations importantes. Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a promis d'être présent et déposera une couronne au nom de la Ville. On attend aussi l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, et M. Vincent Dupuis, député de Chambly.

Le programme est le suivant :

1.—2 h. 30 à 3 h. : Arrivée des délégations, musique.

2.—Cérémonie d'ouverture : "O Canada".

3.—Dépôts des couronnes au pied du monument.

4.—Allocution de M. Joseph Dansereau ,président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

5.—Sonnerie de clairons (Last Post).

6.—L'appel des morts.

7.—Deux minutes de silence.

8.—Réveil.

9.—Allocution finale.

10.—O Canada.

Les RÉUNIONS

Une assemblée spéciale sera tenue, le 22 février, à deux heures et demie, à l'Institution des Sourdes-Muettes sous les auspices du Comité des Jeunes. A l'issue de la réunion, il y aura causerie sur "Goya" par Mme Daniel de Yturralde, et Salut solennel du Très St-Sacrement. Tous les membres et leurs amies sont invités.

• • •

Dimanche après-midi, à 2 heures 30, assemblée générale de tous les anciens de l'Orphelinat catholique, dirigé par les révérendes Soeurs Grises, 4434, boulevard Descaries, pour fonder une amicale. Tous les anciens sont priés d'y assister.

• • •

Me le Dr C.-N. Valin, professeur à l'Université de Montréal, donnera, le dimanche, 19 février 1939, à 2 heures de l'après-midi, au Monument National, une autre causerie sur l'hygiène. Le sujet sera : "L'hygiène de l'appareil digestif".

• • •

Le dimanche 19 février, à 8 heures du soir, au Monument National, M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales, donnera sa septième causerie sur l'Histoire et la géographie du Canada. Sujet : "La population urbaine et rurale".

• • •

La section St-Jean-Baptiste de La Salle donnera un souper du bon vieux temps, le lundi gras 20 février, à 7 heures 30 du soir, à l'école du même nom, 2535, boulevard Pie XI. Prix du billet 75 sous.

Canadien rencontrera les Américains de New-York deux fois en fin de semaine

Knight's Haven est "laissé au poteau"

Le favori de la vedette de Hialeah ne court que quelques verges.—No Sir gagne

Hialeah Park, 17. (P.A.) — Après avoir subi des revers aux quatre premières courses, les parieurs qui appuient les favoris ont tenté de reprendre leurs pertes à la cinquième avec Knight's Haven, dans une épreuve pour des vétérans de classe "C", ici, aujourd'hui. Le résultat a été piteux, car Knight's Haven est parti en dernière place et peu après, son jockey Johnny Barba l'a fait arrêter sa course, comme il était trop loin du peloton pour avoir des chances de le rejoindre.

No Sir, qui a rapporté $11.40 pour $2, a gagnée la bourse, battant Don Creole à Smith & Homan, par une tête, et U-Boat s'est assuré la troisième place. No Sir a couru les sept furlongs en un temps assez rapide de 1.24 minute.

Choix du Jour

HIALEAH PARK

1—Williamstown, Blue Covert, Caught Napping
2—Buyer Beware, Handiboy, Calexico
3—Lourdet, Sun Phantom, Heritage
4—Chalmar, Cherry Jam, Volitant
5—Stagehand, Bull Lea, Maerial
6—War Admiral, Pasteurized, Strolling By
7—Foreign Legion, Tonianna, Gold Cross
8—Chatterfol, Sunlight, Color Salute

A LA HAVANE

1—Miss Waid, Headman, Takawalk
2—Ducaster, Trapshooter, Decorous
3—Moonburn, Trevallion, Akehurst
4—Sweet Manners, Linlace, Trujillo
5—Oddessa Pride, Black Mail, War Cry
6—Balkos Maid, New Deal, Opening Night
7—Toncon, Noreda, Pernoel
8—Roosel, Miss Twinkle, Irish Paly

FAIRGROUNDS

1—Jubilee C., Ellie, Parkwood Chief
2—Social Error, Frost Bite, Ducmiss
3—Persuader, Carbines Goldy, War Jest
4—Prince Sador, Barbara S. Phalasan
5—Helen Mac, Hope Diamond, Bright
6—Fairflax, Bunny Baby, Grey Streak
7—Strolling Home, McLarney, Jadva
8—Hickory Lad, Tapstick, Sister Jean
9—Forceful, Louise Q., Molasses Bill

SANTA ANITA

1—Sentimentalist, Shasta Play, Star Stepper
2—Good Politian, Mad Frump, Sickle Bill
3—Count d'Or, Forsooth, Teddy Patie
4—Sun Lover, Volitation, Pucknows
5—Advocator, Cahanceview, Pageboy
6—War Minstrel, Wichcee, Mayak
7—Hilsinger, Cannibal, Midwick
8—Nasalyn Bosford, Star Simon
9—Anhelation, Lady Roma, Nevernever

Le pari-double

A Hialeah Park — $57.50.
A Fair Grounds—$161.80.

LE SITE DES JEUX DE L'EMPIRE SERA CHOISI EN NOVEMBRE 1939

A la suite d'une dépêche de la **Presse Canadienne,** publiée ce matin, relativement à un projet de la tenue à Montréal des Jeux de l'Empire britannique, M. Léon Trépanier, directeur général des fêtes de 1942, nous fait tenir le communiqué suivant :

"Une dépêche de la **Presse Canadienne,** datée du 16 février, à Toronto, a été publiée dans les journaux de Montréal aujourd'hui, disant que Evan Hunter, secrétaire de la Fédération des Jeux de l'Empire britannique, à Londres, avait câblé pour s'enquérir si le Canada était encore désireux d'avoir les Jeux de l'Empire en 1942.

"La Commission du IIIe centenaire de Montréal, et les officiers de l'Union amateur à travers le Dominion, savent très bien que le choix de l'endroit pour la tenue des Jeux de l'Empire britannique, ne se fera qu'à la réunion qui sera tenue à Hamilton en novembre 1939.

"Un vaste centre sportif est actuellement en construction à Montréal, dans le but de faciliter ces grands événements athlétiques, dans le cas où la Commission réussirait à les obtenir pour la province de Québec.

"Le docteur A. S. Lamb, directeur du département de l'Education physique à l'Université McGill, le colonel G. C. Machum, président de la Section provinciale de l'Union Athlétique Amateur du Canada, et plusieurs autres, m'ont promis leur collaboration dans le but d'obtenir les Jeux de l'Empire pour Montréal. Il y a lieu de signaler que le centre sportif actuellement en construction pourrait accommoder, non seulement les Jeux de l'Empire britannique, mais également les Olympiades mondiales.

"Il est évident qu'avant que l'on dise que Toronto doit être le choix de ces événements en 1942, il vaut mieux attendre la décision qui sera prise lors de la réunion de novembre prochain à Hamilton."

Le promoteur Samson est suspendu par la Commission Athlétique

La Commission athlétique a suspendu hier le promoteur de lutte Sylvio Samson. M. Jean Barrette, le secrétaire français de la Commission, qui nous a annoncé la suspension, s'est contenté de dire que Samson ne s'était pas conformé aux règlements de la Commission.

MUTUELS D'HIER

Hialeah Park

Première course	$ 24.60
Deuxième course	52.60
Troisième course	97.50
Total de 3 courses	174.90
Total de 5 courses	238.20
Total de 7 courses	384.30

Fair Grounds

Première course	$ 25.80
Deuxième course	51.60
Troisième course	40.80
Total de 3 courses	118.20
Total de 5 courses	178.40
Total de 7 courses	236.40

Rotation numérique

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que ces chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre	Fois rep. Premier	Combin. Répétée	Date	Nombre	Fois rep. Premier	Combin. Répétée
Fev.				Jan.			
17	850			31	324		
16	594			30	471	2	7
15	026	1	4	28	968	1	10
14	046	1	12	27	458	2	13
13	782	3	7	26	061	2	10
11	787	1	3	25	098	1	9
10	677	1	7	24	680	5	
9	626	2	12	23	267	1	9
8	465	4	8	21	820	1	12
7	933	1	1	20	934	0	13
6	748	3	11	19	724	1	11
4	495	3	16	18	488	0	9
3	828	2	7	17	783	2	7
2	349	1	13	16	024	4	9
1	892	3	11	14	849	1	10
				13	223	1	8

Les résultats des courses

La Havane

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — Westys Duke 117, G. Moore 5-2, 1-1, 1-2; Virbet 115 A. Rodriguez 2-1, 1-1; Okla Queen 107 R. L. Holcomb 1-3. Johnnie Nomark, oAl Neiman, Miss Wing, oOne Knot, Tuleyries Ruby, Hildegard, Germaine II, Seven Up ont aussi couru

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Hard Chase 107 R. Camp 15-1, 6-1, 3-1; Nimule 110, A. Vesselli 3-1, 8-5; Pegotty Ann 112, C. W. Smith out. Katherine R., Gay Streamer, Prince Sulieman, Arctic Land, oMcGonicle, oQuiet Lass, oToastmaster, Prince Khayama, Rose Hazen, ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Animosity 111 J. Alfonso 3-1, 6-5, 3-5; Tom Jack Jr 116 B. Goicochea 5-2, 6-5; Gumberland 111 E. Rodrigues 6-5, Dick Weidel, Tianon, oSpey Fox, Step Aside, oTricap, oKeltner, Uma, Beautiful Gean, Diamond Digger, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille 60 verges. — Thats Stuff 111 H. Turpitt 4-1, 8-5, 4-5; Lois Estelle S. 94 R. Camp 5-2, 7-5; oMiss Carter 100, S. Brooks 4-1, Smithville, Erion, Midnight Star, oBestir, El Lugareno, Rewot, oOro Negri, Lucky Seven, Susie Lee ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — Dome 116 F. Fernandez 6-1, 5-2, 6-5; Philgal 106, J. Donoso 3-1, 8-5; Be Quiet 111 E. Castell 1-5. Bert W., Hirow, Esthers Choice, oMarjorie L., oBiff, oSistova, Arabache, Loyal Son Rolls Nice ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Incoloro 115 H. Romaine 2-1, 4-5, 1-3; Blind Playdema 110, J. Alfonso 2-1, 1-1; Speedalons 113 F. Fernandez 1-3, Ejector, Wild Money, Parwrack, High Quality, W. Cookson, Bender Sport ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Sun Erin 114, A. F. Martinez 1-1, 1-2, 1-4; Coventry Cap 107, S. Brooks 2-1, 1-1; Three Grand 105, R. Klein 3-1, Waswanappi, Tolke Olke, Larry M., Aunt Carol, Dark Prince, Peter H., Kepi ont aussi couru.

Santa Anita

PREMIERE COURSE, 1 1-8 mille. — Bonicon 105, S. Renick 19.80, 7.80, 4.80; Bon Amour 110 T. Sena 3.80, 2.60; Enoch Borland 114 C. Bierman 3.60, Don Grafton, Santa Monica, Kent, El Portal, Pandosa, Farquhar, Valley Lad ont aussi couru.

Bon Amour gagne mais est disqualifié et est classé deuxième.

DEUXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Bonsoir 118, J. Longden 10.40, 7.20, 4.60; Glen Brush 109, T. Sena 27.60, 19.20; Ebelmont 109 S. Renick 4.60, Tenace, Sky Shoot, Yarn Sox, Shalot, Royal Reign, Wasatch, Bakerstown, Harley G. O. ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Sweet Leilani 108, S. Renick 4.20, 3.20, 2.80; In Range 116, J. Westrope 7.80, 5.40; Snap Clock 113 S. Williams 5.40, Nanak, All Spades, Herman Jr., Bioliophile, Boscs, Kayel, Smoky Snyder ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Colonel Bret, S. Williams 11.60, 5.60, 4.40; Mask and Wig 116 C. Bierman 3.00, 3.60; Audacious Lady 108, F. Chojnacki 7.60, 4.00; Minstouri, Quick Gold, Silver Doctor, Kirkby, Our Haven, Co High ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. — Shining One, F. Scheib 22.00, 19.80, 11.40; Alex the Great 115 C. Bierman 18.80, 9.20; Princess Nane 107 R. James 7.40, Montoso James, Ship Sign, Suttdone, Blazing Heat, Bostwar, Hy Gasp, Midair ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-8 mille. — Vino Puro, 112 Adams, 7.40, 4.20, 3.60; Quick Devil, 106, Bierman, 8.60, 5.60; Sweepalot, 112, S. Renick, 4.60. Temps: 1.50 1-5. Count Arthur, No Dice, Time Alone et Indian Broom ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille. — Bunny Martin, 111, Longden, 30.60, 12.00, 7.20; Bain Marie, 111, Stevenson, 7.00, 5.40; Count Edward, 113, Wall, 6.40. Temps: 1.38 2-5. Frontier, Sweeping Dame, Decuria, Lame Duck, Black Highbrow, Orientalist ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Over Yonder, 113, Longden, 56.00, 18.00, 9.00; Au Man, 114, Coucci 7.00, 4.80; Cross S., 117, Adams, 4.40. Temps: 1.45. Tornillo, Cerro, Night Raven, Sir Gay, Monsweep, The Lake, Couleedam, Lay Jaqueline, Raby Rattler ont aussi couru.

Les inscrits pour aujourd'hui

Hialeah Park

PREMIERE COURSE, 3 furlongs — Friar's Scout 112, Williamstown 115, Red Dock 115, Blind Impulse 115, Blue Covert 117, Hasty Triumph 112, Lighter Moods 112, Predicate 120, Caught Napping 112.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Greedan 103, Jock's Best 104, Range Dust 108, Early Morn 109, Handiboy 103, Col. Scott 111, Oh Fudge 101, My Porter 114, Calexico 108, Buyer Beware 106, Sassy Lady 98, Saralight 101.

TROISIEME COURSE, 1 1-7 mille. — Sun Phantom 117, Lourdes 101, Sun Victor 111, Billy Van Nuys 115, Heritage 105, White Ginger 112, O'Bantam 112.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs. — Volitant 122, Burnup 107, Chalmac 107, Radio Gold 110, Cherry Jam 113, Easy Mon 113.

CINQUIEME COURSE, 1 1-8 mille. — Bull Lea 122, aGo Home 110, aMaerial 109, Xavier 102, Robert L. 112, Mythical King 112, bSickle T. Short Distance 112, Francesco 114, Stagehand 126, Pretty Pet 107, Teddy Weed 104.

a—Entrée Maemere Farm.
b—Entrée Mr. et Mrs E. F. Whiteaker.

SIXIEME COURSE, 7 furlongs. — aStrolling By 115, Pasteurized 119, War Admiral 126, aSandy Boot 110, Stagehand 122.

a—Entrée J. D. Norris.

SEPTIEME COURSE, William V 105, Tonianna 100, Gold Cross 105, Palan 117, Dalamac 108, Erada 105, Foreign Legion 112, Manhattan 105.

HUITIEME COURSE, 1 1-2 mille. — Guild 101, Revelstoke 113, Manly 105, Smiling Prince 103, Isleworth 108, Velociter 108, Jinx 110, Schley Nurse 98.

NEUVIEME COURSE, 1 1-4 mille. — Little Banner 110, Chatterfol 120, Rebel Yell 115, Sun Lamp 116, icked Time 104, Sunlight 109, The Singer 116, Maestrom 111, Color Salute 104, Don Cossack 104, Poniard 111, Mine Boy 111.

La Havane

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. — Miss aid 101, anted 109, Baby Curls 101, Freelander 114, Headman 114, Chick Hi 108, Takawalk 116, Egyptian Queen 109, Gay Tillie 101, Peachypie 101, Tippo Tip 116, Leo S. 106, Mist of Time 101.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Fractious 111, Feet Miss 103, Vitonian 103, Edie 103, Twinkle Queen 111, Shadowgraph 111, Floor Maid 104, Trapshooter 116, June Bourbon 103, Swinlane 108, Decorous 103, Brown Supinet 103, Gallic 111, Happy Hopes 113, Black Dreams 113, Forein Lady 103, Ducaster 108, Keewatin 116.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Grand Anna 111, Pass In Emup 105, Little David 111, Chicken Lady 104, Seminole Queen 106, Balanced Budet 116, Fairemus 116, Akehurst 114, Broken Rhythm 109, Morvim 111, Moonburn 116, Travallion 116, Dark King 100, Blondaure 111, Don Gomez 114, Happy Hills 104, Miss Harmful 111, R. L. Baker 111.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Sweet Manners 111, Miss Bones 104, Modern Lash 106, Packaway 111, My Pauline 109, Mona Assani 106, Sonstop 109, Lolcet 104, Dawning Hope 111, This ay 111, Sun Aloha 104, Linlace 106, Trujillo 116, Playki 109, Night Spirite 116, Cash Surrender 111, Bugle Bell 100, ar Tale 116.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 60 verges — Star Mint 102, War Cry 105, aTraicionero 116, Bladeedge 108, Old Maid 107, Oddessa Pride 108, West rBooke 105, aFlorian II, 126, Black Mail 103, Courtneys Pet 111, Runanstay 98.

a—Entrée S Mizell.

SIXIEME COURSE 6 furlongs. — Dunlilt 111, Opening Night 110, New Deal 111, Iquique 107, Yomer 109, Balkos Maid 111, Vuljest 101.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 60 verges. — High Quality 116, Imigent 111, Noreda 111, Hall 106, God Friday 116, Toncon 116, Regusted 112, Pernoel 106, Black Chaff 107.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Miss Twinkle 106, Lady Carrot 106, Field Day 116, Eyelashes 111, Seymour W., 114, Ruth G., 106, Emvee 111, Grant 116, Whittle 116, Chilkat 106, Doctor C. N. 116, Strophe 111, Roosel 111, Magic Arrow 11, Irish Play 06, El Lugareno 111, Kepi 116, Aunt Carol 111.

Fair Grounds

PREMIERE COURSE, 1 mille 70 verges. — Heavy Mist 102, Ellie 100, Parkwood Chief 105 Witchs Wall 104, Please Doctor 104, Jubilee C. 102. Now and Then 107, War Trade 109.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Muriellynn 109, Idle Worker 109, Marcahala 118, Tramway 109, Helco 109, Clasp 104, Henry M. 114, Game 104, Dixie Princess 113, Social Error 109, Frost Bite 104, Ducmiss 108, Gold Step 109.

TROISIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Swift Lad 116, Play Line 112, My Feng 109, Pirate Lass 111, Arctic Star 111, Dusky Maid 100, General Boy 107, Persuader 116, Sound Wave 109, High Diver 111, Miss Damara 104, Night Bud 111, Bus 100, Carbines Goldy 102, Firm Hand 106, War Jest 104, Almarine 102, Bobbrax 109.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Hijo Manso 106, Buster Boy 105, Dead Calm 118, Prince Sador 111, Barbara S. 104, Yule Star 113, Phalasan 108.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 vergs — Sweep Day 100, Helen Mac 100, Hope Diamond 100, Lostagal 114, Bright 102 Dick Naishspur 105.

SIXIEME COURSE 6 furlongs. — aBunny Baby 100, Rich Cream 90, bGato 107, Old Rosebush 110, Bejabbers 102, aWhite Cockade 114, Hope Diamond 94, Fairflax 112, Chief Nadi 98, bGrey Streak 105, Kneedeep 98.

a—Entrée E. K. Bryson et T. J. Hill.
b—Entrée A. M. Creech.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Dr McLarney 104, Miney 103, Strolling Home 103, Jotemdown 108, Jadva 101, Migal Fay 105, Dolly E. 103, Royal Flight 108, Colonel Martin 101.

HUITIEME COURSE, 1 1-8 mille. — Checky 102, Waugh Scout 105, Apple Time 107, Inscamira 105, Catsweep 112, Lucy 107, Rhydms 105, Miss Horton 102, Dear Me 105, Hickory Lad 107, Stoutheart 107, Rockrim 107, Irisheen 102, Tapstick 105, Kuvara 112, Sister Jean 107, Impeach 107, Paul T. 112.

NEUVIEME COURSE, 6 furlongs. — Bilkan 105, Molasses Bill 110, Tiger John 110, Leecran 105, Snorky 110, Louise Q. 100, Houstonian 1.00, West Ko 110, Broad Lights 110, Lashybo 110, Charwitch 100, Forceful 105, Wacky Jack 105, Prince Jean 105, Robert S. 105, Courtaway 105, Kizzy D. 105, Justification 105.

Santa Anita

PREMIERE COURSE, 1 1-16 mille. — Shasta Play 109, Sentimentalist 107, Star Stepper 113, Big Ed 112, Rocemus 111, Ample Lady 103, Jacaroo 109, Port O Pal 109, Beau Do 109, Cynic Queen 104, Warallij 104, Oblivious 110.

DEUXIEME COURSE, 1 1-4 mille. — Melody Lane 111, Do It 109, Donald Duck 112, Sickle Bill 116, Genial Manners 107, Marpal 116, Transbird 112, Mad Frump 112, Skeet Shooter 107, Good Politian 112, Lee Torch 113, Toleby 107.

TROISIEME COURSE, 1 mille. — Mark Hellinger 109, Count D'Or 112, Moorish 112, Oaualate 115, Forsooth 109, Eschias 109, Ready Teddy 107, Teddy Patie 112.

QUATREME COURSE, 1 mille — aOn Fire 107, Grey Nurse 108, Sun Lover 113, One Shen 116, War Moon 107, aPurknows 113, Roman Hero 116 Bugle's Blow 116, Teddy Kerry 113, Bubbling Boy 116, Volitation 113, Mad Sue 107.

a—Entrée Circle M. Ranch.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — aAdvocator 109, Routine 100, Alaskan 104, Enchanted 106, Masker 108, Stands Alone 110, aChanceview 116, Pageboy 107, Journeyon 111, Mosawtre 112, Hypocrite 111, Falerno 108.

a—Entrée C. S. Howard.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — War Minstrel 111, aOlumpo 105, Whichcee 112, Flying Lee 102, Specify 119, Main Man 120, Gosum 112, aDon Mike 115, Unsefish 108, Mayak II, 110, aLigarotti 122, Heefly 118, War Magic 107.

a—Entrée Binglin Stock farm.

SEPTIEME COURSE 1 mille. — Calaveras 115, Midwick 105, Bon Homage 115, Lysander 110, Hilsinger 114, Orra 109, Cannibal 115, Shasta Racket 113, King Royale 110, Home Loan 118, Gameion 107, Danfield 109.

HUITIEME COURSE, 2 mille. — Rowney Pan 108, Enlo 108, Nasslyn 103, Hadtobe 103, Star Simon 118, Bosford 108, Enegra 108, Sextus 105, The Shingler 106, Itsown 108.

NEUVIEME COURSE, 1 1-14 mille. — Brilliant Light 107, Distribute 112, Mary Allen 105 Tonas 105, Flashing Colors 112, Anhelation 116 Lady Roma 113, Sun X 112, Golden Nut 112, Nevernever 111, Kayembee 103, Midshipman 112.

ROCHESTER ACHETE SILAS JOHNSON

Rochester, 17. (P.A.) — Les Red Wings de Rochester, de la Ligue Internationale de baseball, ont annoncé aujourd'hui, l'achat de Silas Johnson, des Cardinaux de Saint-Louis. Johnson avait été prêté sous option aux Red Wings l'an dernier et il avait été rappelé par Saint-Louis à la fin de la saison. Il a conservé une moyenne de 5.02 points mérités alloués par partie, en 37 joutes avec Rochester en 1938.

La Ligue Senior présentera son dernier programme-double de la saison demain

Les Royaux tenteront de passer en première place en battant Concordia. — Verdun fera face aux Vics. — Morin de retour avec les Royaux. — O'Connor vs Meronek chez les compteurs

Les Royaux de Frank Carlin, qui sont à leur meilleur depuis quelque temps, tenteront de s'assurer la première place du classement, demain après-midi au premier match du programme double qui terminera la saison régulière de la Ligue Senior de hockey. Les Royaux, qui n'ont subi qu'une défaite depuis la reprise d'activités après les Fêtes, feront face au Concordia, le détenteur de la troisième place, au premier match de l'après-midi. Victoria et Verdun se disputeront une joute qui n'a aucune importance quant au classement final au deuxième match.

Les éliminatoires commenceront ici et à Ottawa jeudi soir prochain. S'ils triomphent demain, les Royaux rencontreront Verdun au Forum au premier match d'une série de deux de trois, tandis que Concordia ira à Ottawa pour commencer une série semblable. S'ils sont défaits, les Royaux rencontreront Concordia ici et Verdun ira jouer à Ottawa.

Les vainqueurs de ces deux séries se disputeront la finale de trois de cinq pour le championnat du circuit.

Frank Carlin, l'instructeur des Royaux, a dit hier soir qu'il ne s'inquiète pas de savoir quel club ses joueurs rencontreront en semi-finale. "A en juger par la façon dont nous allons actuellement, je ne crois pas que j'aie à m'inquiéter, quels que soient nos adversaires", a-t-il déclaré.

Pete Morin sera de retour dans l'alignement après trois semaines de repos forcé, mais Cy Allen, le rapide ailier gauche, manquera le match de demain et la première joute des éliminatoires. Allen soigne une forte grippe et même s'il est complètement remis jeudi, Carlin n'a pas l'intention de s'en servir, craignant une rechute.

Le champion compteur du circuit sera aussi connu demain. Buddy O'Connor des Royaux a actuellement une avance de deux points sur Smiley Meronek de Verdun. O'Connor a un total de 24 points, contre 22 pour le centre-étoile des Maple Leafs.

Lachine et Valleyfield se disputent le dernier match de la saison

La ligue Provinciale Senior termine sa saison demain après-midi, alors que les Rapides de Lachine visiteront les Braves de Valleyfield, dans la dernière joute régulière. La joute ne peut changer en rien la position du Valleyfield, tandis que le Lachine peut monter sur un pied d'égalité avec le Sherbrooke en triomphant des Braves. En ce dernier cas le club qui aura compté le plus de points conservera la troisième position.

Maintenant que la saison régulière est pratiquement terminée, les clubs vont commencer dès lundi soir, les séries éliminatoires pour le titre. Les séries semi-finales sont de trois dans cinq, et les Flyers de Cornwall recevront soit le Sherbrooke ou le Lachine dans la première partie de la série -A- lundi soir, la deuxième sera disputée mercredi et ainsi de suite à tous les deux jours, jusqu'à ce que l'un des deux ait gagné trois joutes. L'autre série qui mettra aux prises les deux clubs ayant fini deuxième et troisième, commencera mardi soir à Valleyfield entre les Braves et tout probablement le Sherbrooke.

Ces séries semi-finales promettent beaucoup d'action, car comme il est pratiquement certain que les clubs vont se classer dans l'ordre qu'ils occupent actuellement, elles vont mettre aux prises le Rapides contre les Flyers et les Cavaliers rouges contre les Braves. Ces deux séries sont ce que l'on peut appeler en termes sportifs des naturels. Au cours de la saison qui vient de se terminer les plus redoutables rivaux qu'eurent les Flyers furent les Rapides, ces derniers triomphèrent trois fois et annulèrent une fois, au cours des huit joutes disputées entre eux. De plus les deux meilleurs compteurs du circuit Tag Millar et Harvey McClelland, seront en action et le club dont la défense pourra tenir en échec l'un de ces deux as, aura de bonnes chances de triompher.

L'autre série qui se trouverait alors à mettre aux prises le Sherbrooke et le Valleyfield, répéterait l'histoire du printemps dernier qui vit ses deux clubs, se disputer le championnat de la Provinciale dans la série finale. Les Sherbrookois n'eurent pas cette saison le meilleur sur leurs adversaires, car Valleyfield triompha cinq fois, perdit deux et annula l'autre joute. Cependant le club de la reine des cantons de l'est, a retrouvé son aplomb sur la fin de la saison et avec la grande rivalité qui existe entre ces deux équipes, les Braves devront être à leur meilleur, s'ils veulent éliminer les anciens champions.

Voici les statistiques :

Millar, Lachine	31	33	64	8
McClelland, Cornwall	37	21	58	26
Hamel, Valleyfield	27	29	56	28
McMahon, Cornwall	18	34	52	135
Laforest, Sherbrooke	30	21	51	20
Roy, Sherbrooke	21	25	46	32
Peer, Valleyfield	23	22	45	56
Shaw, Cornwall	19	26	45	18
Moussette, Shaw.-Falls	23	19	39	12
Robertson, Cornwall	15	22	37	41
Demers T., Lachine	24	12	36	39
Cholette, Valleyfield	18	18	36	61
Bell, Sherbrooke	15	21	36	14
Archambault, Shaw.-F.	17	17	34	31
Proulx D., Cornwall	17	17	34	24
Gardner, Cornwall	23	10	33	24
Graboski, Valleyfield	13	20	33	56
James, Lachine	8	25	33	18
Piché, Sherbrooke	9	24	32	51
Harris H., Sherbrooke	18	13	31	23
Mentzel, Valleyfield	14	15	29	8
Bastien, Lachine	12	17	29	33
Guibord, Boston	18	10	28	8
Cormier, Sherbrooke	12	16	28	41
Lavoie, Shaw.-F.	13	11	24	26
Leblanc B., Sherbrooke	10	14	24	6
Frechette, Shaw.-F.	12	11	23	85
Desrosiers, Boston	11	12	23	8
Goulet, Shaw.-F.	8	15	23	40
Béliveau, Shaw.-F.	4	18	22	20
Mageau, Lachine	11	9	20	26
Spain, Boston	8	12	20	24
Despelteau, Valleyfield	11	8	19	46
Deneault, Valleyfield	11	7	18	10
Allen, Boston	10	7	17	25
Larabie, Lachine	9	7	16	27
Ranger F., Valleyfield	7	8	15	14
Armand, Lachine	4	11	15	10
Bélanger, Shaw.-F.	8	5	13	42
Stubbs, Boston	6	7	13	24
Lilly, Lachine	7	5	12	0
Proulx J. P., Shaw.-F.	6	5	11	12
Ryan, Cornwall	5	6	11	22
Demers R., Lachine	5	6	11	82
Godin, Valleyfield	4	7	11	52

Sports au C. P. Lachine

L'équipe juvénile du C. P. L., sous la direction de M. Adrien Châle entrera dès cette semaine dans la finale de ce circuit. Achille Lalonde, Wingo Larivière, Coco Duquette, Jacques Larue, Morin, etc., se maintiennent en superbe condition afin de terminer brillamment la série. Dans les deux premières joutes de la semi-finale, les porte-couleurs du C. P. L. ont fait deux joutes nulles consécutives contre le Maple Leafs, par 2 à 2.

L'équipe C. P. L. Intermédiaire, sous la gérance de René Drouin, se maintient en bonne condition dans le circuit local et tout laisse prévoir que les honneurs de cette série lui seront accordés.

L'équipe de hockey C. P. L. Indépendantt, dirigé par Georges Benoit, a été défaite par les Etudiants de l'A. P. L. dimanche dernier, par le score de 4 à 2. Cette équipe, composée en grande partie de vieux membres du Cercle, a opposé une assez forte résistance contre les attaques incessantes de la gent écolière.

André Lacoste, organisateur des jeux intérieurs au Cercle, est à former une équipe de tennis sur table, pour aller représenter le Cercle à diverses occasions et dans différents cercles du comté.

"Canadiennes" vs "Royalettes" demain

Le club féminin de hockey Les Canadiennes jouera sa cinquième partie dans la Ligue Féminine de la Cité et du District de Montréal, dimanche, alors qu'il rencontrera les Royalettes au terrain Shamrock, situé angle des rues Henri-Julien et Hochelaga. La joute commencera à deux heures.

Ce sera la troisième partie entre les deux clubs cette année. Les Canadiennes ont triomphé dans les deux dernières par les scores de 1 à 0 et de 4 à 1. Leur dernière victoire leur a permis de remporter la coupe des Chevaliers de Colomb de Verdun, trophée qui leur a été présenté la semaine dernière.

FESTIVAL SPORTIF A LACHINE

Le grand festival sportif organisé par l'hôtel Lasalle dont le propriétaire n'est nul autre que le sportman si connu Noé Lacroix, aura lieu aujourd'hui et demain.

Ce festival sera rehaussé par la présence des club de raquettes La Canadien de St-Henri et Les Gais Compagnons de Montréal.

Voici le programme:

Samedi

Première course: 200 verges, aux résidents de Lachine.

Deuxième course: 1-2 mille, ski, ouvert comtés Jacques-Cartier et Mont-Royal.

Troisième course: 200 verges en baril, ouverte aux résidents de Lachine.

Quatrième course: 100 verges, enfants au-dessous de 14 ans, résidents de Lachine.

Cinquième course: 100 verges, pour hommes au-dessus de 60 ans, pour résidents de Lachine, 6e avenue, fin à Hôtel Lasalle.

Sixième course: 2 miles, ouverte aux comtés Jacques-Cartier et Mont-Royal.

Dimanche

Première course: 200 verges, résidents de Lachine.

Deuxième course: 200 verges en baril, résidents de Lachine.

Troisième course: course en skis.

Quatrième course: 200 verges, raquetteurs en costume.

Cinquième course, 100 verges, femmes en costume de raquette.

Sixième course: 50 verges, mascottes des raquetteurs.

Septième course: 5 milles, ouvert aux comtés Jacques-Cartier et Mt-Royal.

CORNWALL DISPOSE DE VALLEYFIELD 3-2

Cornwall, 17. (P.C.)—Les Flyers de Cornwall ont terminé leur saison par une victoire 3-2 ici sur les Braves de Valleyfield ce soir. Mike McMahon a compté deux buts pour les Flyers, tandis que Stan Robertson a obtenu un but et deux assistances. Bert Peer et Jo-Jo Graboski ont compté pour Valleyfield.

Peer et McMahon se sont battus à la troisième période et ils ont été punis pour cinq minutes chacun.

VALLEYFIELD. — Buts: Lascelles; défenses: Godin et Gromoll; centre: Graboski; ailes: Peer et Despelteau; subs: Hamel, Mentzel, Cholette, Philbin, Deneault, Boyer et Mullins.

CORNWALL — Buts: Perras; défenses: Massey et McMahon; centre: Doran; ailes: Shaw et Gardner; subs: Robertson, McClelland, Ryan, Labonne, Newsome et McIntyre.

Arbitres: Mallinson et Bennett.

Première période

1—Cornwall: McMahon (Robertson) 4.45
2—Cornwall: Robertson (Shaw et McIntyre) 19.50
Punitions: Gromoll, Ryan, Mullins et McMahon.
3—Cornwall: McMahon (Robertson) 4.15
4—Valleyfield: Peer (Graboski et Cholette) 8.00
5—Valleyfield: Graboski 18.30
Punitions: Cholette et Shaw.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Despelteau, Newsome, McMahon (majeure et mineure) et Peer (majeure).

Vines sera à son meilleur lorsqu'il fera face à Don Budge ici le 6 mars

Bien en forme pour la dernière chance qu'il aura de conserver son championnat professionnel du tennis, Ellsworth Vines de Pasadena, Californie, rencontrera Donald Budge, ancien champion amateur dans l'une des parties les plus importantes de sa carrière, au Forum, le 6 mars.

Vines est en arrière dans les points depuis le commencement de leur tournée, mais il a amélioré son jeu au cours de ses derniers matchs et lorsque les artistes en tournée seront rendus à Montréal l'ancien pillier de l'équipe américaine de la Coupe Davis croit qu'il aura regagné toute la puissance qui lui valut cinq championnats du monde professionnels.

Si Vines perdait contre Budge à Montréal ce serait peut-être la fin de sa carrière, car Perry est, dit-on, prêt et anxieux de se mesurer contre Budge qui n'aquit sa renommé présente seulement après que Perry se fut joint aux rangs professionnels.

Vines est considéré comme l'un des plus fameux athlètes dans le domaine du Tennis et l'on ne doit pas le compter battu trop tôt. Le gérant Jack Harris a consenti à attendre jusqu'après les rencontres de Montréal pour décider si Vines peut encore reprendre le terrain perdu contre Budge, ou si l'on doit le compter hors des rangs.

Budge et Vines ont attiré plus de 170,000 amateurs au cours de leurs 28 parties à date cette saison. L'ancien champion amateur a fourni des spectacles enlevants et les rencontres sont maintenant devenus de vrais duels pour décider qui devra être reconnu comme champion professionnel au cours des prochaines tournées.

Vines ne dispute pas la supériorité de Budge au cours des derniers matchs mais il est d'avis qu'il ne fait que retrouver sa forme d'antan et il est anxieux de prouver ses droits au titre lorsqu'il viendra à Montréal le 6 mars prochain.

Le

Le SKI

Gillespie gagne le langlauf à Beauport

Jalmar Paakkola, et Bob Johannsen prennent les 2ème et 3ème places

Lac Beauport, Qué., 17 (P.C.) — Galt Gillespie de l'Esterel Sporting Club de Sainte-Marguerite, qui était favori a gagné le langlauf de 12 milles aujourd'hui à l'ouverture du tournoi de trois jours pour les championnats de la province.

Gillespie a terminé l'épreuve en une heure, six minutes et 48 secondes, soit près de quatre minutes avant Jalmar Paakkola, qui a pris la deuxième place.

Bob Johannsen, Léon Launay et Conrad Delisle se sont classés respectivement troisième, quatrième et cinquième.

Voici le résultat détaillé de la course:

1—Galt Gillespie, Esterel Sporting Club	1:06.48
2—Jalmar Paakkola, Kenogami Ski Club	1:10.30
3—Bob Johannsen, Montreal Red Birds	1:14.46
4—Léon Launay, Quebec Ski Club	1:15.33
5—Conrad Delisle, Quebec Voirie Ski Club	1:20.00
6—Pierre Lévesque, Quebec Voirie Ski Club	1:21.28
7—Henri Dutil, Lévis Montagnards	1:24.12
8—Robert Pinsonnault, Laval University Ski Club	1:26.56
9—Roger Dennie, Quebec Ski Club	1:27.26
10—Ken Savard, Laval University Ski Club	1:34.12
11—R. E. Daly, Riverbend Ski Club	1:34.12
12—Hayward Tanner, Quebec Snow Birds	1:37.19
13—Robert Lemieux, Quebec Ski Club	1:38.46
14—Roy Montpetit Quebec Snow Birds	1:40.23

Disqualifiés Ray Matthews, Quebec Ski Club, et René Lavoie, Rivière du Loup Ski Club.

Les skieuses canadiennes se distinguent à Lake Placid

Lake Placid, 17 (P.C.) — Les skieuses canadiennes de la classe "B" se sont distinguées aujourd'hui dans la course en descente, dernière épreuve du tournoi Kate Smith.

Mlle Isabel Ryan, de l'Ottawa Ski Club, a gagné la course en parcourant la distance en 25 secondes.

L'Ottawa Ski Club s'est aussi classé premier comme équipe.

Concours inter-facultés de l'Université de Montréal

Dimanche prochain, à Saint-Sauveur, se tiendront les concours annuels inter-facultés de l'Université de Montréal. On prévoit que des concurrents plus nombreux que par les années passées s'y inscriront, dans l'espoir de décrocher le trophée décerné par le ski club de l'université. Grâce à la générosité de chaque faculté, de magnifiques prix seront offerts aux concurrents qui se classeront en bonne position. Un slalom se tiendra vers 11 h. 30, dimanche matin, sur la côte Foster, tandis qu'une course de descente se disputera dans l'après-midi, sur la piste S.-Sauveur.

On annonce aussi qu'un concours interscholastique, en voie d'organisation, mettra prochainement à l'épreuve des équipes représentant les collèges classiques et les écoles supérieures de Montréal et des environs.

Au Seigniory Club

Seigniory Club, 17. — Le tournoi de deux jours pour les championnats féminins du Dominion commencera aujourd'hui au Seigniory Club.

La première épreuve disputée sera la descente cette après-midi, tandis que le slalom aura lieu demain.

Les conditions des pistes sont excellentes, car plusieurs pouces de neige nouvelle tombée ces jours derniers, ont complètement effacé les vestiges de la croûte de la semaine dernière.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Rapport du **Pacifique Canadien** sur les conditions atmosphériques et l'état des pistes de ski dans la province de Québec.

Vendredi après-midi, 4 heures 30

Endroits	Température	Dernière chute de neige: Jour	Epais.	Temps et état des pistes
Shawbridge Piedmont (St-Sauveur)	9 au-dessus	17 fév.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 40 pouces.
Mont-Rolland Ste-Adèle)	9 au-dessus	17 fev.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 40 pouces.
Ste-Marguerite Val-Morin	12 au-dessus	17 fév.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 42 pouces.
Val-David	12 au-dessus	17 fév.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 38 pouces.
Ste-Agathe (Tyry)	10 au-dessus	17 fév.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 49 pouces.
St-Jovite (Lac Mercier) (Mt-Tremblant)	12 au-dessus	17 fév.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 38 pouces.
Montebello (Seigniory C.)	10 au-dessus	17 fev.	2 pouces	Il neige. Calme. Favorable au ski. Epaisseur totale, 34 pouces.
Québec (Lac Beauport)	10 au-dessus	15 fev.	15 pouces	Clair. Favorable au ski. Epaisseur totale, 55 pouces.

Les QUILLES

Ligue Cité-District

A. DESJARDINS

D. Robichaud	102	97	75—	275
J. B. Letendre	82	85	76—	243
A. Guèvremont	125	101	101—	327
R. Blais	127	146	117—	390
A. Desjardins	116	88	168—	372
Totaux	553	517	537—	1607

COMMERCIAL ASBESTOS

A. Houde	87	111	114—	312
P. Harton	89	78	88—	255
N. Latraverse	103	132	88—	323
R. Chaput	97	100	91—	288
L. Aallard	103	82	105—	290
Totaux	479	503	486—	1468

A Desjardins gagne 3 parties.

SQUARE SPORTSDOM ASS.

J. Bariteau	115	108	94—	317
A. Lachapelle	121	94	120—	345
P. Moineau	125	124	129—	398
G. Dionne	77	85	115—	277
N. Desjardins	142	111	136—	389
Totaux	590	532	604—	1726

A. DUFOUR

R. Dufour	116	135	143—	394
J. L. Lamoureux	97		—	97
G. Lamoureux	129	144	126—	399
H. Lamoureux	113	126	102—	341
A. Dufour	98	100	114—	312
Dummy		85	49—	179
Totaux	553	590	579—	1722

Square gagne 2 parties.

TAVERNE SENRES

A. Martin	110	117	140—	367
W. Lavallée	118	74	118—	310
C. Millette	91	122	75—	288
E. Beaudreault	90	103	126—	319
P. Provençal	119	149	121—	389
Totaux	528	565	580—	1673

COMMERCIAL ALCOHOL

P. Maheu	99	127	148—	374
A. Mongeau	112	112	81—	306
A. Champagne	109	85	97—	291
H. Valiquette	120	128	103—	351
A. Couture	110	148	126—	384
Totaux	561	600	555—	1716

Alcohol gagne 2 parties.

• • •

Ligue Orléans

SALBEC DRESS SHOP

Mlle F. Salberg	93	88	141—	322
Mlle T. Cheffer	95	157	122—	374
G. Lussier	94	199	192—	485
J. Fullum	144	116	142—	402
J. Massimo	93	150	106—	349
Total	519	710	703—	1932

J. A. CHARLEBOIS

Mlle S. Brisson	119	73	113—	305
M. B. Brisson	119	72	93—	284
A. Lafleur	106	115	109—	330
A. Charlebois	105	150	124—	379
L. Gosselin	115	151	140—	406
Total	564	561	579—	1704

Salbec Dress Shop gagne 2 parties.

BRODERIES ST-GERMAIN

Mlle F. Gervais	96	130	128—	354
Mlle C. Morin	141	88	92—	321
G. Trudel	133	125	113—	371
P. Zenobi	149	132	107—	388
A. Gervais	171	158	145—	474
Total	690	633	585—	1908

H. GUEVIN

Mlle Bellehumeur	106	72	100—	278
Mlle M. Gagné	152	120	97—	369
L. Tremblay	118	133	103—	354
H. Guevin	135	153	177—	465
Bill Gray	137	121	114—	372
Total	648	599	591—	1838

Broderie St-Germain gagne 2 parties.

BOISJOLY TAXI

Mlle Gauthier	115	137	141—	393
Mlle Bellehumeur	122	124	119—	365
A. Guevin	107	118	159—	384
M. Lespérance	160	120	131—	411
W. Boisjoly	184	142	163—	459
Total	688	631	713—	2002

Mlle L. Dennys	101	108	100—	309
Mlle A. Dempys	87	108	124—	319
C. Tremblay		166	119—	285
Y. Moisan	120	165	129—	422
A. Dufort	138	123	170—	431
Dummy	107		—	107
Total	563	668	642—	1873

Bois Joly Taxi gagne 2 parties.

LES ELIMINATOIRES DE LA LIGUE MONTREAL COMMENCERONT MARDI

La ligue Montréal commencera ses séries éliminatoires mardi soir prochain à St-Jérôme, alors que St-Jérôme rencontrera dans la première joute d'une série de deux, le total des points devant décider du vainqueur, le perdant de la joute de demain à l'aréna de Lachine entre Lachine et le Victoria, ces deux clubs ayant terminé la saison sur un pied d'égalité en cinquième position. A Iberville le club d'Alain Tassé qui a lui aussi fini la cédule régulière, ex-equo avec le Villeray en troisième position recevra ce dernier pour décider de cette dernière. La direction de la ligue Montréal a aussi ratifié à sa dernière assemblée, la participation du Trois-Rivières aux détails, ce dernier qui a joué contre des clubs de ce circuit depuis la fin de janvier, rencontrera le club qui sera éliminé après chaque série, et il pourra se rendre jusqu'en finale s'il parvient à son tour à les éliminer. Demain il recevra le Ville Mont-Royal qui fut éliminé lors du dernier programme régulier.

* * *

La direction de la ligue décidera d'après les résultat des deux parties de demain, comment seront jouées les autres séries, alors que l'on connaitra les détenteurs des troisième, quatrième, cinquième et sixième positions. Il compris cependant que toutes les séries semi-finales seront de deux joutes total de points.

Hockey à Terrebonne

Le club St-Louis de Terrebonne a défait la formidable équipe Can. Wirebound de Montréal dans une excitante partie par le score de 9 à 4.

Le club St-Louis de Terrebonne est prêt à rencontrer tout bon club amateur. Renseignements: R. Sanscartier, tél., 15 Terrebonne.

Inculpé d'un meurtre datant de quatre ans

Sherbrooke, 17. (P.C.) — L'affaire déjà vieille de quatre ans du meurtre de Saul Grégoire a été réouverte, aujourd'hui, sur l'ordre du procureur général par la Sûreté provinciale. Conrad Audy, qui fut inculpé puis relâché à cette époque, a été arrêté, hier soir, dans la maison qu'il a héritée de Grégoire, à Ham-Sud. Il a comparu, aujourd'hui, devant le magistrat qui a fixé l'enquête judiciaire au 21 février.

C'est le sergent-détective Donat Mayer qui a fait l'arrestation de l'inculpé après un long voyage par des chemins enneigés. Audy était à la maison avec son épouse et ses quatre enfants.

Nouveau projet d'envolée

Washington, 17. — Stanley Kluzek, un Polonais, qui demeure à Springfield, Illinois, a demandé au gouvernement fédéral la permission de voler sans arrêt de New-York à Varsovie l'été prochain.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les réclamations des ouvriers de la construction

Ils réclament aux entrepreneurs une augmentation de salaires de 15%. —Les réparations

A Ste-Anne-de-Bellevue

Toutes les unions des métiers de la construction de Montréal ont réclamé une augmentation de salaires d'au moins quinze pour cent, lors de la première séance conjointe tenue pour procéder au renouvellement du contrat collectif de travail. Bien que les entrepreneurs aient refusé catégoriquement d'augmenter les salaires cette année, les unions ne désespèrent pas d'en arriver à un compromis.

En soumettant leurs requêtes aux entrepreneurs, les représentants des unions internationales et des syndicats catholiques ont déclaré que leur but n'était pas d'augmenter le coût de la construction à Montréal, mais bien plutôt de relever quelque peu le budget de l'ouvrier qui, à l'heure actuelle, est insuffisant. "L'ouvrier de la construction qui travaille six mois durant l'année est chanceux. Aussi ne doit-on pas lui donner seulement un salaire qui lui permettra de vivre, mais bien un salaire avec lequel il pourra épargner pour les mauvais jours," déclare M. Pierre Lefèvre, membre du comité de négociation du conseil des Métiers de la construction des unions internationales.

Les réparations

Une importante requête que les ouvriers soumettront aussi au gouvernement provincial cette année sera que le ministère du Travail définisse clairement ce que l'on entend par des réparations apportées à un édifice. Les lois provinciales sont très équivoques à ce sujet et elles ont été la cause de nombreux abus. Il est arrivé que l'on construise un nouvel étage à une maison, que le coût des travaux soit assez considérable et qu'il soit impossible de définir la nature de ces travaux. C'est ce que les ouvriers veulent prévenir à l'avenir.

Il y a aussi l'arrêté ministériel 1114 que les unions veulent modifier. Cet arrêté ministériel permet à toute personne d'exécuter des travaux sans payer les salaires minima du contrat collectif, pourvu que leur coût n'excède pas la somme de $2,000. Comme cet amendement avait été apporté par M. Duplessis, soi-disant pour aider le petit propriétaire, les unions prétendent que de nombreux entrepreneurs en ont profité. Pour éviter la loi, ces derniers, au lieu de signer un seul contrat de $10,000, par exemple, signaient cinq contrats au coût de seulement $2,000. Ainsi, ils n'étaient pas obligés de payer les salaires minima. Les ouvriers de la construction ont déjà exposé ces faits au premier ministre, à des entretiens antérieurs, et il semble que M. Duplessis modifiera son arrêté ministériel.

Ste-Anne-de-Bellevue

Lors du renouvellement du contrat collectif de cette industrie, tous les ouvriers de la construction de Sainte-Anne-de-Bellevue feront des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir d'être de nouveau protégés par ce contrat. On sait qu'anciennement, c'est-à-dire jusqu'à 1936, ces ouvriers bénéficiaient de toutes les conditions de travail et des salaires en vigueur à Montréal. Ce n'est que depuis l'arrêté ministériel 1114, qui a complètement saboté la juridiction territoriale de l'entente collective, qu'ils n'ont aucune protection. M. Pierre Lefèvre nous a affirmé, hier soir, que les salaires étaient diminués d'environ cinquante pour cent à cet endroit depuis l'amendement apporté au contrat.

Bien que les ouvriers aient aussi l'intention de demander au nouveau ministre de la Voirie, l'hon. M. Carignan, de leur servir d'interprète et de défendre leur cause auprès de M. Duplessis, on ne croit pas que le député de Jacques-Cartier fasse des démarches à cette fin, puisqu'il est l'auteur de ce sabotage. C'est à la suite de son intervention que M. Duplessis a complètement saboté la juridiction territoriale, qui ne comprend plus que Montréal et certaines municipalités de l'Ile de Montréal. Auparavant, elle comprenait quatorze comtés de la banlieue de la métropole. Le conseil municipal de Ste-Anne-de-Bellevue appuiera la requête de ses citoyens.

Le renouvellement du contrat collectif, cette année, laisse prévoir de nombreuses surprises.

Un nouveau contrat collectif vient d'être signé dans la région du Lac St-Jean

Jonquières, 17. (Spécial au *Canada*) — Une nouvelle convention collective de travail vient d'être signée par le syndicat catholique national des commis-comptables de Jonquières et des patrons du commerce, de l'industrie et de la finance. Cette entente a été signée après une Semaine syndicale patronale, au cours de laquelle on a demandé aux employeurs d'encourager le syndicalisme.

La nouvelle convention a une juridiction territoriale limitée, soit les villes de Jonquières, de Kénogami, d'Arvida et de Saint-Joseph d'Alma. On espère qu'elle sera publiée prochainement dans la "Gazette Officielle de Québec", comme l'exige la Loi des conventions collectives de travail.

Avis de la loge Bonsecours aux ouvriers du freight du C. N. R.

Tous les ouvriers préposés à la manutention du freight pour le Canadien National au port de Montréal sont priés d'assister à l'assemblée régulière que tiendra la loge Bonsecours, lundi soir prochain, à 8 h. au no 1079 de la rue Berri. On y discutera de nombreuses questions d'un intérêt particulier.

Assemblée du local 375 de l'union internationale des débardeurs

Le local 375 de l'union internationale des débardeurs tiendra une réunion régulière demain après-midi, à 2 h. aux quartiers généraux, situés au no 406, rue du Champ de Mars. Tous les membres doivent y assister, car des questions d'un intérêt particulier y seront discutées.

⟹ Le Conseil approuve la cession du terrain de la rue Berri à Radio-Canada

(Suite de la page 12)

latère compris entre les rues Saint-Denis, Demontigny, Saint-Hubert et Ontario nécessitent des modifications importantes aux règlements de construction du quartier Saint-Jacques. Ce sont des rapports relatifs à ces changements qui ont été soumis hier. Les lignes d'homologation dans le territoire borné par les rues Demontigny, Savoie, Ontario et Providence seront effacées et de nouvelles seront tracés pour les rues Saint-Denis, Ontario, Saint-Hubert et Demontigny. Un nouveau plan de division de terrain a également été approuvé.

Le conseiller de Saint-Jacques, M. Janvier Coupal, membre du comité exécutif, qui s'est fait le champion de ce projet au conseil, a été félicité par ses collègues à l'issue de la séance. Il n'y eut aucune discussion.

Voici les grandes lignes du contrat approuvé hier par le conseil municipal.

Teneur du contrat

Le préambule du contrat intervenu entre la Ville et Radio-Canada donne une description du terrain demandé par Radio-Canada et cédé par la Ville. Ce terrain est compris dans le quadrilatère borné par les rues Demontigny, Providence, Ontario et Savoie, dans le quartier St-Jacques. C'est l'ancien emplacement de l'Ecole de Réforme. La Ville en fait une cession **inter vives** et irrévocablement, mais sujette à certaines conditions.

Radio-Canada aura possession du terrain à condition qu'elle y érige un édifice qui servira exclusivement à abriter ses studios, ses bureaux ou n'importe quelle initiative se rapportant à la radio ou à la télévision, "et pour aucune autre fin". Il est entendu que si jamais le terrain cédé servait à d'autres fins que celles spécifiées dans le contrat, il redeviendrait automatiquement propriété de la Ville.

La Ville cède droit de passage dans le parc qui entourera l'édifice, de telle façon que les voitures et les piétons aient accès aux quatre côtés de l'édifice. La Ville doit, au cours de l'année, commencer l'établissement de ce parc et elle devra le maintenir à perpétuité. Le parc comprend tout le quadrilatère, sauf le terrain cédé à Radio-Canada. Les plans de ce parc devront être approuvés par Radio-Canada.

De plus, la Ville devra, aussitôt que possible, prendre des mesures pour convertir en parc tout le quadrilatère compris entre les rues Demontigny, Ontario, St-Denis et Saint-Hubert. Une ligne homologuée sera établie à cette fin. Afin de cacher les hangars qui longent l'arrière des rues St-Denis et St-Hubert, la Ville devra, cette année même, transplanter des arbres de pas moins de vingt pieds de hauteur.

Radio-Canada s'engage à ériger un édifice d'environ 200 par 200 pieds. Elle aura le droit d'agrandir, pourvu que l'agrandissement ne dépasse pas le terrain cédé. La Ville ne pourra pas construire de bâtisses dans le parc, à moins d'en avoir obtenu au préalable le consentement de Radio-Canada.

Les conduits souterrains pour l'électricité, le téléphone, l'aqueduc, les égouts, etc..., sont construits aux frais de la Ville. Tous les fils aériens longeant les rues entourant le quadrilatère en question devront être enfouis. De plus, la Ville devra installer et maintenir un terrain spécialement pour le stationnement des voitures.

La Ville maintiendra un service adéquat de police autour du studio, spécialement durant le premier mois de son établissement. L'entretien des approches du studio devra être assuré durant les mois d'hiver comme durant l'été. Radio-Canada approuvera les plans pour l'éclairage du parc.

Les travaux de construction de l'édifice ainsi que ceux de l'établissement du parc devront être terminés pour le premier mai 1940.

Rien que des Montréalais

Dans le cas de bris de contrat, le terrain cédé retourne à la Ville sans que celle-ci ait à payer aucune compensation ni aucune indemnité. Seuls des Montréalais pourront être employés aux travaux. Les matériaux, tant pour la construction que pour son ameublement, devront être de fabrication canadienne, sauf dans le cas d'impossibilité absolue.

La J.E.C. et la mort du Pape

Voici le texte d'un câblogramme adressé au cardinal Villeneuve, à Rome, par la J.E.C. et le message du cardinal Pacelli, Camerlingue.

"Montréal, vendredi le 10 février 1939

Cardinal Villeneuve,
Collège Canadien,
Rome, Italie.

Vives douleurs Jeunesse Etudiante Catholique décès Saint Père. Comités Généraux demandent aux sections prières pour Pontife défunt et pour obtenir lumières élection.

R.P. E. DEGUIRE, c.s.c.
Aumônier."

"Citta del Vaticano, 13 février 1939.
P. Deguire, et président,
Jeunesse Etudiante Catholique,
Montréal, Qué.

Très touché condoléances, prières. Exprime jeunesse étudiante religieuse gratitude.

Cardinal PACELLI, Camerlingue."

Bal annuel de l'Amalgamated Clothing Workers of America

L'Amalgamated Clothing Workers of America donnera son bal annuel ce soir, à 8 h., à la salle Dante située au no 166, rue Dante. Les profits de cette soirée seront au bénéfice des sans-travail et des malades de l'union. Le programme comprend plusieurs numéros de vaudeville.

Le 20e anniversaire du local 112 de la confection pour dames

Le local 112 de l'union internationale des ouvriers de la confection pour dames célébrera le 20e anniversaire de sa fondation demain soir. Un banquet, auquel assisteront tous les directeurs de l'ILGWU, marquera cet événement. Il aura lieu au Club Scandinavian, situé au no 1243, rue de la Montagne. Tous les membres et les membres des unions internationales y sont invités.

• FINANCE •

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes

Stocks	Fermeture offre	dem.
Acme Glove		6
Agnew-Surpass	8¾	10
Alberta Grain		2
Alberta Grain priv		20
Ass Brew	16	16¼
Bawlf Grain	1.15	1.25
Bawlf Grain priv	15	
Bruck Silk	3½	4
Can Forgings A		12½
Can Bronze	35¾	37
Can Bronze priv	104	
Can Celanese priv	101	105
Can Converters	7	8
Can Cottons	65¾	
Can Cottons priv	102	
Can Foreign Inv	6½	10
Can Ind Alcohol A	2	
Can Ind Alcohol B	2	
Can Locomotive	5½	
Cockshutt Plow	7	
Dom Coal priv	16¼	16½
Dom Glass	109	
Dom Glass priv	160	
Dryden	4¾	5¼
Eastern Dairies	55	
English Electric A	29½	32½
English Electric B	5¼	8
Enamel & Heating	1.25	2.00
Goodyear priv	55	57
Gurd	5	5¼
Hamilton Bridge	4¾	5½
Howard Smith	11¾	16
Industrial Acceptance	29¾	30¼
Int Power priv	75	77
Lake of the Woods priv		125
Lang & Sons	11½	12
Mitchell priv	112	
Mont Cottons	29	40
Mont Cottons priv	95	
Mont Telegraph		60
Nat Breweries priv	44	45
Niagara Wire	18	20½
Ogilvie priv	163¼	
Penmans	41¾	42½
Penmans priv	125½	
Price priv	51	54
Regent Knitting	2	3
Rolland Paper		10
Rolland Paper priv	98	100
Rolland Paper vot trust		93¾
St Law Flour	18	22
Sher Williams	12	15
Sher Williams priv	110	115
Simon & Sons	7½	8½
Simon & Sons priv		110
So Can Power	11½	12
Tooke Bros		1
Tooke Bros priv	5	10
Tuckett priv	162	
Viau Biscuit	2¾	
Viau Biscuit priv	48	
Wabasso	13	16
Western Grocers priv	105	
Winn Electric A	1.85	2.00
Winn Electric B	1.70	2.00
Winn Electric priv	8	8½
Woods Mfg priv	15	40

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clot
100	Ainsworth	7	7	7
150	Alum Co	117	115½	115½
200	Alum Goods	14¾	14¾	14¾
50	Alum Ltd	122	122	122
500	Am Air Lines	23	22½	22½
1100	Am Cyan B	25	24¾	24¾
100	A & G P war	7/8	7/8	7/8
1800	As G & El	38¼	37¼	37¼
200	Am Maracaibo	11-16	11-16	11-16
300	Am Sup Pw	13-16	3/4	3/4
100	As G & El A	3/4	3/4	3/4
200	Atlas Ply	21½	21¼	21½
200	Bath Ir Wks	7	7	7
1100	Bell Airc	31	30½	30½
700	Bellanca Air	9¾	9¾	9¾
100	Bliss E W	14	14	14
200	Braz Tract	8¾	8¾	8¾
200	Can Marconi	1	1	1
1300	Car Corp	17¾	16¾	16¾
100	Cen St El	5-16	5-16	5-16
100	Centrif Pt	3¾	3¾	3¾
600	Cities Serv	8½	8¾	8¾
100	Do priv	47	47	47
200	Cleve Tract	5¾	5¾	5¾
600	Col O & G	3¾	3¾	3¾
2300	Com & So	⅞	⅞	⅞
400	Cons Corp M	7¾	7¾	7¾
100	Cooper Bess	7¾	7¾	7¾
500	Creole Pete	22¾	22¼	22¼
100	Crown C Pet	3	3	3
100	Det Gr Ir	1¾	1¾	1¾
5200	El Bond & S	11¾	11	11¼
100	Do priv	69	69	69
100	El Pow As	3	3	3
3200	Fairchild Av	14¼	13¾	13¾
100	Ferro Enam	18¾	18¾	18¾
800	Fisk Rub	10¾	10	10
700	Ford M Can A	21¾	21¼	21¼
75	Do B	21¼	21¼	21¼
100	Humble Oil	65¼	65¼	65¼
100	Imp Oil rec	16¾	16¾	16¾
100	Imp Tob Can	16¾	16¾	16¾
100	Int Hy El pv	19	19	19
1200	Int Pete	26¾	26½	26¾
1400	Lake Shore	47	46¾	46¾
17700	Lockheed A	33¾	33¼	33¼
600	Lone Star Gas	9¼	9¼	9¼
1100	Maj Rad & T	1¼	1	1¼
200	Mesabi Iron	½	½	½
200	Molybdenum	5	5	5
50	Mtl Power	20¾	20¾	20¾
250	N J Zinc	58	57¾	57¾
100	Newmont M	73	73	73
800	Niag H Pow	8¾	8¾	8¾
100	Do A war	1¾	1¾	1¾
100	Do B war	1¾	1¾	1¾
1300	Nipissing M	1¾	1¾	1¾
500	Nor St P A	11¾	11¾	11¾
100	Oldetyme D	1¾	1¾	1¾
400	Penroad	1¾	1¾	1¾
100	Pitney Bow	6½	6½	6½
100	Pitts Pl Gl	103	103	103
200	Richmond R	3	3	3
200	St Regis Pap	2¾	2¾	2¾
100	Sel Indust	15-16	15-16	15-16
1600	Seversky A	4¾	4¾	4¾
100	Shaw W & P	21¼	21¼	21¼
200	Sher Will	106	106	106
200	Stand Oil Ky	18½	18½	18½
400	Technicolor	19	18¾	18¾
200	Unit Gas	2¾	2¾	2¾
100	Unit Lt & P	2¾	2¾	2¾
1000	Waco Air	7¾	7¾	7¾
100	West Air Ex	4¼	4¼	4¼
500	Woolworth	14½	14½	14½
200	Wright Har	8¾	8½	8½

On réclame une commission de l'industrie animale

Edmonton, 17. (P. C.)— M. F. H. Downing de Winnipeg, gérant de la Canadian Livestock Co-opérative (Western) Limited, a déclaré, à une réunion aujourd'hui qu'une commission de l'industrie animale devrait être établie par un acte du gouvernement pour stabiliser l'industrie, et apporter aux producteurs une plus large part du dollar du consommateur.

M. Downing a cité l'Argentine en exemple pour l'établissement de cette commission.

Nouvelles compagnies incorporées à Ottawa

Ottawa, 17. (P. C.)— La "Gazette du Canada" annonce aujourd'hui l'incorporation des compagnies suivantes: Western Canada Subscription Agencies Ltd., $10,000, Edmonton; Canadian Knox Glass Company Ltd., 250,000, Oshawa, Ont.; Commonwealth African Ltd., $99,990, Montréal; et W. J. Buchanan Ltd., $50,000, Ottawa.

Meilleure année de la Quaker Oats Co.

Chicago, 17. (P. A.)— La Quaker Oats Co., et ses subsidiaires rapportent aujourd'hui un revenu net consolidé pour 1938 de $6,237,405, équivalent après ce que requièrent les dividendes privilégiés à $7.24 par action ordinaire en cours. Ceci se compare avec des recettes nettes de $4,167,046 ou $4.40 l'action ordinaire en 1937.

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 IN	15 RR	15 IPT	60 St
Ferm. d'hier	32.0	20.6	37.9	50.1
Ferm. auj.	32.3	20.8	38.1	50.7
Il y a un mois	34.2	22.0	37.9	51.9
Il y a un an	62.1	38.5	51.7	11.7
Haut 1939	32.0	22.8	38.1	53.1
Bas 1939	46.5	18.9	35.5	47.3
Haut 1938	59.3	35.6	47.8	54.7
Bas 1938	49.2	17.1	24.5	33.7
Haut 1937	77.5	51.7	52.9	16.9
Bas 1932	146.9	152.9	184.3	137.7
Haut 1929	61.6	99.2	61.8	61.8
Bas 1927				

NOUVEAU DIRECTEUR

M. ROBERT-E. HALDENBY,
gérant de la succursale de Montréal de la Dominion Securities Corporation, Limited, qui a été élu hier directeur de la General Steel Wares, Limited.

VENTES ACCRUES DE LA GENERAL STEEL WARES

Les ventes de la General Steel Wares Limited, pour le mois de janvier, ont dépassé de 5.8% celles du mois correspondant de 1938 et l'excédent des premiers 15 jours de février a été de 7.9%, d'après le rapport présenté par le président, M. John-C. Newman, à l'assemblée annuelle.

M. Newman déclara que les administrateurs envisageaient l'avenir avec une note optimiste, bien qu'il y ait actuellement beaucoup d'instabilité et que les achats soient quelque peu paralysés dans tout le pays en prévision d'une diminution de la taxe de vente.

La compagnie réduit graduellement ses inventaires et elle devrait être en mesure de rembourser cette année l'emprunt spécial de banque, qui ne devient échu qu'en 1940.

M. R.-E. Haldenby a été appelé au conseil d'administration.

Autre recul de la devise hollandaise

New-York, 17. (P. A.)— Le guilder hollandais s'est vendu aujourd'hui au plus bas prix depuis 11 ans.

Cette devise a perdu 62 de cent pour clôturer à 52.61 cents, après avoir enregistré des pertes depuis le début de 1939.

Un facteur du recul du guilder était, d'après les banquiers, le rapatriement de fonds français de Amsterdam.

La livre a gagné 3-16 de cent et le franc français a aussi avancé de 001-16 de cent. Le belga a perdu 01 de cent, tandis que le dollar canadian a pris 1-16 à un escompte de 15-32.

MARCHE DES CHANGES

De la Banque Canadienne Nationale, Service des relations étrangères

Cours des changes entre Banques

Cable	Monnaies	New-York	Montréal
New-York:—			
	Dollar		15-32% pr.
Angleterre:—			
	Livre, cable	4.68	12-16 4 71
	Livre, chèque	4.68	11-16 4.70¾
France:—			
	Franc	.02641	.02661
Belgique:—			
	Franc	.0233½	.02381
	Belga	.1686½	.16941
Italie:—			
	Peseta	.0526½	.05281
Espagne:—			

Les stocks, de nouveau déprimés hier, à cause des prises de profits abondantes

Potins et commentaires

Wall Street était irrégulièrement à la baisse hier et les stocks transigés hier à Montréal et Toronto, paraissaient aussi quelque peu hésitants. Quant aux prix du blé, ils étaient irrégulièrement plus fermes hier sur les marchés de Winnipeg, Chicago, Liverpool et même Buénos-Aires. La tendance était meilleure hier sur la bourse de Londres et les stocks paraissaient aussi mieux supportés hier sur les marchés d'Amsterdam et de Paris.

* * *

Le fait que le gros des stocks souffraient de prises de profits hier à New-York, malgré les nouvelles commerciales et industrielles favorables (accroissement de 3 à 6 pour cent dans le volume des ventes au détail cette semaine aux Etats-Unis par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier, amélioration de 5 à 15 pour cent dans les activités du commerce du gros en territoire américain, et enfin prédiction d'une hausse de 2 points dans le rendement de la sidérurgie à Youngstown au cours de la semaine prochaine) démontre, de nouveau, combien les spéculateurs sont nerveux. L'appréhension, entretenue dans maints milieux spéculatifs, comme le démontre la contraction persistante dans le volume des transactions mobilières depuis quelque temps, est, certes, justifiable, à cause des incertitudes persistantes sur ce qui surviendra en Europe, à la fin de la guerre espagnole. S'il est donc logique d'appréhender l'avenir, il importe, toutefois, de garder son sang-froid, car, que la situation tourne au mieux et la bourse reprendra son élan au moment ou on s'y attendra le moins.

* * *

Le rapport annuel d'Asbestos Corporation Ltd qui sera publié d'ici à quelques jours montrerait un gain de plus de $5.00 par action, soit plus qu'antérieurement.

* * *

91 compagnies canadiennes importantes ont publié jusqu'ici leur bilan, couvrant le dernier exercice fiscal, et l'ensemble de ces états financiers indique une contraction de 1 pour 100 dans les recettes brutes et de 4 pour 100 dans les recettes nettes en 1938, par rapport à celles enregistrées en 1937.

* * *

Suivant la revue de l'Institut Américain de l'Acier, les compagnies sidérurgiques ne dépenseront cette année aux Etats-Unis que $126,000,000 environ, soit 25 pour cent de moins qu'en 1938. Une telle contraction dans les dépenses de capitales devrait avoir une heureuse répercussion sur les profits.

* * *

La décision du Conseil d'Administration de Siscoe de réduire hier le dividende à 3 cents, contre 4 cents en décembre et 5 cents durant les trimestres précédents n'a pas été sans causer quelques surprises hier dans le monde financier, particulièrement, à la suite de la déclaration de son président effectuée la veille à l'assemblée, à l'effet qu'il espérait que le taux du dividende cette année ne différerait guère de celui de 1938, pour peu que les frais de production continuent de s'avilir. Or ne furent-ils pas janvier de $4.40 la tonne, soit un nouveau bas ? Comme il s'agit du premier dividende de l'année, il ne faut pas désespérer, car les trois autres pourraient bien être tels, au point de justifier les remarques de M. J. B. Lynch.

* * *

On ne croit pas que les directeurs de la Lake St-John Power and Paper Co. prennent de décision au sujet de l'intérêt dû, sur les obligations en 1938, avant le 14 mars.

* * *

Le commerce de détail n'a pas accusé grand changement cette semaine dans notre district, suivant le rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet, et on pourrait en dire autant du commerce de gros. Quant au total des faillites, il se chiffre à 6, représentant un passif de $83,055, comparativement à 5 faillites durant le cours de la même semaine l'an dernier, représentant un passif global de $46,224 seulement.

* * *

Suivant le bulletin hebdomadaire de Jones, Heward and Co. il fut un temps où un rendement de 4 pour 100 pour les obligations fédérales était considéré peu élevé, mais on ne peut en dire autant aujourd'hui. Par contre, il y a aujourd'hui des stocks comme Montreal Power, qui rapporte du 5 pour 100 environ. Point n'est besoin d'insister que cette valeur fut toujours considérée comme "valeur de placement" et sans le facteur politique, elle aurait été beaucoup plus en demande.

Les progrès du Trust Général du Canada

Comme ils sont plutôt rares de nos jours ceux qui meurent sans rien laisser à leurs dépendants, c'est dire que chacun est intéressé à connaître les activités de nos sociétés de fiducie. C'est pourquoi, nous nous empressons de commenter pour le bénéfice de nos lecteurs, l'intéressant bilan du Trust Général du Canada, présenté hier après-midi aux actionnaires réunis pour la tenue de la 11e assemblée générale annuelle.

Accroissement des biens en garde et en régie l'an dernier

Tout comme par les années passées, le dernier état financier du Trust Général du Canada, révèle d'intéressants progrès tant du côté de l'actif que des biens en garde et en régie, etc. En effet, son actif global s'établissait au 31 décembre 1938, à $84,031,794, en regard de $72,737,845 seulement à la fin de l'année précédente, soit une augmentation de plus d'une douzaine de millions de dollars dont $6,800,291 pour les biens en régie, et $4,819,987 pour ceux en garde et soit un chiffre inconnu dans toute l'histoire de cette entreprise, relativement jeune, puisque sa fondation ne remonte qu'en 1912. Nous tenons ici à faire remarquer au public que de 1912 à 1928, cette société était désignée sous la raison sociale de Crédit Général du Canada. Bien qu'elle ne fut pas la pionnière chez nous dans le domaine de la fiducie, il faut bien reconnaître qu'elle est au nombre de nos institutions financières qui a progressé le plus rapidement et nous n'hésitons même pas à dire qu'actuellement, elle occupe même une place prépondérante.

On peut juger de ses progrès rapides, par le fait qu'en 1928, le total des biens confiés à ses soins ne s'élevait qu'à $4,494,227, puis il passait à $29,224,203, à la fin de 1932, à $39,250,062 à la fin de 1934, $46,588,526 au 31 décembre 1936 et enfin à $47,391,148 au 31 décembre de l'an dernier. Sait-on que l'augmentation enregistrée au cours de 1938 seulement équivalait presque le total de $6,896,031, de biens sous administration en 1929, alors que les affaires étaient cependant fort prospères.

Les avantages de la fiducie et le recours à ses bons offices

Il appert, donc, de l'énoncé ci-dessus que le Trust Général a progressé durant les bonnes comme durant les mauvaises années et que le public canadien-français commence à réaliser de plus en plus l'importance et la nécessité de recourir de nos jours aux bons offices de nos sociétés de fiducie. La campagne d'éducation poursuivie par M. René Morin (directeur-général de l'institution dont nous commentons le rapport, soit dit en passant) et autres, commence évidemment à porter des fruits. Il est, certes, grand temps que les nôtres réalisent, à la suite de la **complexité** des affaires modernes, que l'administration des biens n'est pas chose facile de nos jours. Il importe ici de ne pas oublier qu'il ne s'agit pas ici seulement de la gestion des grosses fortunes, mais même des modestes économies amassées ou encore des assurances perçues.

Que l'homme peine toute sa vie pour pouvoir économiser en vue de se prémunir lui-même ou les siens, contre la misère dans l'avenir, rien de plus louable en soi, mais que celui, qui réusit ainsi à accumuler un certain pécule, parfois rondelet, ne se soucie guère de prendre les moyens pour que cet argent, amassé bien péniblement parfois, ne soit pas sauvegardé, c'est incompréhensible. Puisque les races qui nous entourent n'ont pas hésité à reconnaitre depuis une cinquantaine d'années les bienfaits de la fiducie, il est inconcevable que l'on rencontre, encore chez nous, maintes gens qui trouvent à redire contre les trusts. Si notre individualisme y est pour quelque chose, raison de plus cependant pour réagir, d'où l'importance de faire comprendre, par la parole, ou par la presse, l'importance nationale qu'il y a pour notre race de voir à la conservation de son patrimoine. Comme ce patrimoine comprend les biens de chacun d'entre nous, c'est dire que nous sommes tous intéressés à la conservation des économies d'un chacun et c'est ici qu'apparait le rôle bienfaisant de nos sociétés de fiducie. L'homme prévoyant, qui a réussi à amasser quelques biens, désire naturellement prolonger son oeuvre, même après sa mort. Comment assurera-t-il le prolongement de sa protection vis-à-vis ceux qu'il aime, s'il n'a pas recours aux bons offices de nos sociétés de trust (non au sens péjoratif du mot, bien entendu) ? Personne n'ignore à cette époque d'incertitudes économiques, internationales ou monétaires, que la gestion des biens n'est pas chose facile et que l'on ne saurait trouver chez aucun individu, (administrateus, grevé, usufruitier, etc.) toutes les qualités essentielles à la bonne administration des grosses comme des petites fortunes, que l'on est assuré de trouver chez nos compagnies de fiducie, nous voulons parler de "la compétence, de l'expérience, de la permanence, de l'impartialité, du jugement sain, de l'honnêteté, de l'accessibilité, etc." Il ressort donc de cet énoncé que tout homme, soucieux de son avenir ou mieux de l'avenir des siens, n'hésite pas à admettre de nos jours que, sans ses qualités, il est difficile d'assurer la conservation des biens, d'où les progrès constants de nos ociétés de trust, comme le démontre, de nouveau, aujourd'hui l'intéressant bilan du Trust Général du Canada.

Marcel CLEMENT

Moyennes de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Com	10 Pap	15 Or
Ferm. hier	64.3	77.5	73.1	94.54	119.32
Ferm. ant.	64.2	77.4	73.0	95.20	119.26
Il y a 1 sem.	63.6	77.3	72.7	96.02	119.76
Il y a 1 mois	62.0	81.4	73.2	105.60	122.87
Il y a 1 an	61.7	75.2	71.7	96.99	126.33
Haut 1939	64.1	85.0	78.0	119.77	125.25
Bas 1939	60.4	70.2	67.0	80.57	115.46
Haut 1938	69.8	88.8	81.9	150.89	130.71
Bas 1938	52.6	61.1	60.5	67.84	103.66
Haut 1937	92.5	122.2	109.5	..	146.59
Bas 1937	63.1	81.4	82.3	....	98.24
Haut 1936	85.6	103.1	101.2	....	144.52
Bas 1936	67.2	68.5	68.9	....	121.86
Haut 1935	67.2	68.5	68.9	....	....
Bas 1935	56.1	55.1	56.5	....	....
Haut 1934	72.0	65.2	67.4	....	....

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or	10 Métal.	15 Pétr Ouest
Ferm. hier	116.62	124.52	94.09	31.72
Ferm. ant.	116.66	124.51	94.73	32.06
Il y a 1 sem.	117.36	125.10	94.70	32.31
Il y a 1 mois	121.61	126.14	97.22	37.59
Il y a 1 an	120.43	122.76	83.32	43.03
Haut 1939	125.92	128.95	101.27	45.01
Bas 1939	109.88	114.32	86.13	30.54
Haut 1938	131.11	127.19	105.56	50.85
Bas 1938	97.66	101.86	64.47	25.77
Haut 1937	187.67	168.59	136.94	124.12
Bas 1937	110.62	96.27	62.95	26.56
Haut 1936	163.24	156.28	114.57	45.44
Bas 1936	125.71	115.97	67.24	18.92

Bourse de MONTREAL

La bourse locale était décidément irrégulière hier. — 41 gains, contre 43 reculs. — General Steel Wares, priv., perdait 4 pts. — Celanese s'affermit. — Autres changements modérés. — Mines, plutôt lourdes sur le Curb local.

Les stocks étaient ordinairement fermes hier matin sur le marché local, mais cette vigueur initiale faisait place durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier à un ton quelque peu déprimé, à cause de l'allure erratique de Wall Street. Sur 135 titres transigés, 43 accusaient des reculs, 41 enregistraient des gains et enfin 51 demeuraient stationnaires.

Il y eut 25,500 actions échangées hier sur ce marché, contre 23,50 0actions échangées la veille.

Les métaux étaient lourds et Nickel, après une hausse initiale de 1-2 point à 51 3-4, se fixait à 51 1-4. Noranda débutait 1-2 point plus bas à 80 1-2, puis ce stock clôturait à 80 1-4 et enfin Smelters, après une avance de 1-2 point au début, à 55 1-2, marquait en fermeture 55.

Steel of Canada se distinguait parmi les titres sidérurgiques en se hissant de 1-4 de point à 73.

Can. Celanese était en vedette parmi les textiles en se hissant de 1 1-4 point à 14 3-4. General Steel Wares, privilégié, attirait l'attention au contraire parmi les actions de priorité en baissait de 4 points à 74.

Les titres d'outillage ferroviaire accusaient peu de changement.

Les utilités publiques enregistraient des variations minimes et Montreal Power passait de 30 7-8 à 31, tandis que les débentures clôturaient à 50. Shawinigan gagnait 3-8 de point au début à 20 3-4, puis ce stock se fixait à 21.

Il y eut 55,700 actions échangées hier sur le marché du curb de cette ville, contre 40,300 actions échangées la veille.

Les papeteries étaient irrégulières et Abitibi priv. passait de 15 1-2 à 15, tandis que Consolidated Paper se fixait à 5 5-8, en regard de 5 3-4, la veille.

Asbestos demeurait inchangé à 104 parmi les titres miniers. Aldermac, Sherritt - Gordon, Siscoe, Stadacona, Lake Shore et Perron étaient tous modérément à la baisse parmi les mines bas cotées.

Home Oil hésitait parmi les pétroles de la Valley Turner, tandis que Royalite à 39 1-2 demeurait inchangé.

Rapport financier de l'Imperial Tobacco

LA COMPAGNIE DECLARE DEUX DIVIDENDES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES ET UN SUR LES ACTIONS PREFERENTIELLES

Le rapport financier de l'Imperial Tobacco Co. of Canada indique un profit net de $6,462,354 comparativement à $6,489,082 l'année précédente. Après paiement des dividendes privilégiées et ordinaires il reste une balance de $2,200,141.

Le profit équivaut, après ce que requièrent les dividendes privilégiées à 63 1-4 cents l'action ordinaire de $5, avant l'ajustement de l'impôt sur le revenu, contre 63 1-2 cents en 1937.

A une assemblée des directeurs, tenue hier, un dividende final (No 131) sur les actions ordinaires libérées de la compagnie, pour l'année terminée le 31 décembre 1938, payable vendredi, le 31e jour de mars 1939, aux actionnaires inscrits au registre, à cinq heures de l'après-midi, vendredi, le 2e jours de mars 1939.

Un dividende intérimaire (No 132) de dix cents (10 c.) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la compagnie, payable vendredi, le 31e jour de mars 1939, aux actionnaires inscrits au registre, à cinq heures de l'après-midi, vendredi, le 2e jour de mars 1939.

Un dividende semi-annuel (No 54) de trois pour cent (3%) a été déclaré sur les actions préférentielles libérées de la compagnie, payable vendredi, le 31e jour de mars 1939, aux actionnaires inscrits au registre à cinq heures de l'après-midi, vendredi, le 3e jour de mars 1939.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie a été fixée pour mardi, le 14e jour de mars 1939, à deux heures et demie de l'après-midi. Le registre des transferts sera fermé du 4 mars au 14 mars 1939, ces deux dates incluses.

Voici un état du rapport financier et du bilan de la compagnie :

	1937 $	1938 $
Profits nets	6,489,082 21	6,462,354 05
Div. de priorité	481,800 00	481,800 00
	6,007,282 21	5,980,554 05
Div. ordinaires	3,780,412 80	3,780,412 80
Surplus	2,226,869 41	2,200,141 25
Surplus ant.	9,282,403 01	6,285,501 88
	11,509,272 42	8,485,643 13
Div. fin. pour l'année pr. sur l'ord.	2,126,482 80	2,126,482 20
	9,482,790 22	6,359,160 93
Ajust. de l'impôt sur le rev.—Année précédente	288 34	17,686 79
	9,482,501 88	6,341,474 14
Transfér. au fonds des empl.	1,000,000 00	.....
	8,482,501 88	6,341,474 14
Tr. à la rés. gén.	2,197,000 00	.....
B. de pr. et per.	6,285,501 88	6,341,474 14
Actif total	72,549,150 65	73,352,049 55

ACTIF

	1937 $	1938 $
Encaisse	5,406,107 25	2,444,858 20
Obl. du gv. du D.	4,162,830 70	4,329,055 70
Débiteurs divers	328,706 69	120,367 58
Inventaires	10,524,129 62	13,721,577 45
	20,421,774 26	20,615,799 03
Plac. cies subs	18,164,409 18	18,532,511 94
Act. d'autres cies	61,203 00	61,203 00
Imm. et édifices	1,810,176 44	1,819,006 10
Usine, machin. etc	3,248,133 63	3,479,336 91
Taxes pay. d'av. Ass., etc.,	26,653 18	27,391 62
Achalandage	28,816,800 96	28,816,800 95
Actif total	72,549,150 65	73,352,049 55

PASSIF

	1937 $	1938 $
Compt. pay. :		
Cies subs	446,252 73	408,736 43
Autres créanc.	1,216,069 86	1,437,810 53
Rés. des taxes	971,381 49	1,039,842 79
	2,633,704 08	2,906,389 75
Fonds des empl.	1,168,146 49	1,368,146 49
Rév. pour édif., machin., etc.,	3,954,608 80	4,228,849 78
Actions de prior.	8,030,000 00	8,030,000 00
Actions ordin.	47,255,160 00	47,255,160 00
Surplus de capital	101,579 40	101,579 40
Rés. générale	3,000,000 00	3,000,000 00
Div. de prior. acc.	120,450 00	120,450 00
B. de per. et pr.	6,285,501 88	6,341,474 14
Actif total	72,549,150 65	73,352,049 55

Les métaux à Montréal

Voici les cours des métaux pratiqués f.a.b. Montréal les 100 livres en lots de 5 tonnes: cuivre électrolytique, 11.40; étain, 48.30; plomb, 4.45; zinc, 4.30; antimoine, 15.00.

DANS LE MONDE DE LA FINANCE

M. J.-EDOUARD DesROSIERS, qui fait maintenant partie du département français de la maison Johnston and Ward, membres de la Bourse de Montréal et du Curb de Montréal.

Marchands de gros dans la M.A.T.A.

LA CANADIAN AUTOMOTIVE WHOLESALERS ASSOCIATION OBTIENT SON AFFILIATION

Au cours d'une assemblée générale de la Canadian Automotive Wholesalers Association, division de l'est du Canada, les membres ont décidé à l'unanimité de s'affilier à la Montreal Automobile Trade Association, Limited. A cette fin, et pour faciliter l'entrée des marchands de gros dans la M.A.T.A., une nouvelle section a été formée qui sera composée exclusivement des commerçants qui vendent en gros les divers articles et accessoires d'automobiles aux détaillants. Tous les membres de la C.A.W.A. ont accordé leur plus entière adhésion à cette nouvelle politique et ont déjà commencé à se réunir et à siéger sous les auspices de la M.A.T.A.

Les marchands de gros faisant affaires avec l'industrie automobile ont exprimé l'opinion qu'ils étaient si intimement liés à cette industrie qu'il serait plus facile de servir leurs intérêts particuliers en appartenant directement à la M.A.T.A. Tout en continuant l'étude des problèmes qui leur sont propres lorsqu'ils siègent en comité, ils pourront participer plus efficacement aux luttes menées par l'association pour défendre l'industrie de l'automobile dans son ensemble.

SEANCE MORNE AU MARCHE DE TORONTO

Toronto, 17. (P.C.) — La faiblesse de la liste s'est accrue sur la dernière heure aujourd'hui au marché local et les gains antérieurs des industrielles et des aurifères ont été effacés. Le volume des échanges de 449,000 était le plus léger de l'année.

Gillies Lake et Augite ont été transigées avec ampleur parmi les mines d'or à bas prix et elles ont tous deux clôturé à la baisse. Des pertes ont aussi marqué Granada, Madsen, Sturgeon River et Bagamac, tandis que Stadacona est demeurée inchangée. Chesterville, East Malartic, Pamour, Siscoe et Wright-Hargreaves ont enregistré des reculs tandis que Beattie, MacLeod-Cockshutt, O'Brien et Premier ont avancé légèrement. Les aurifères séniors sont demeurés pratiquement inchangés.

Noranda a perdu un point et Smelters 3-4 de point tandis qu'International a gagné une fraction. Chronium et Sudbury Basin se sont raffermis, et Ventures et Coast Copper ont faibli de 10 à 20 cents.

La plupart des huiles de l'ouest étaient peu transigées et sans changement.

Les pétrolifères séniors étaient actives et à la hausse parmi les industrielles, tandis que les aciéries et les services publics enregistraient des gains ou des pertes de peu d'importance.

La disparition du prix minimum et le blé

Winnipeg, 18. — Les prix du blé étaient à la hausse hier sur ce marché, accusant des gains de 1-4 de cent par boisseau. Certaines options étaient inchangées cependant.

La meilleure tenue des prix sur les marchés étrangers et la disparition du prix minimum, garanti par le gouvernement, furent bien vues des spéculateurs.

Liverpool, 18. — Les prix du blé étaient lourds hier sur ce marché, accusant des gains de 1-8 de denier par boisseau. A Buénos-Aires, la tendance était inchangée.

Chicago, 18. — Les futurs étaient décidément fermes hier sur ce marché, enregistrant des avances de 3-8 de ct par boisseau.

L'amélioration du commerce de la farine fut bien vue des spéculateurs sur le blé. Quant aux prix du maïs ils demeuraient inchangés, quand ils n'étaient pas à la baisse. Les prix de l'avoine et du seigle suivaient l'exemple du froment.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par Thomson & McKinnon Edifice Banque Royale

	Ferm. ant.	Ouv	Haut	Bas	Clôt
WINNIPEG					
Blé—					
Mai	62⅞	62⅝	63⅛	62⅝	62⅞
Juillet	62⅜	62⅜	63⅛	62⅜	62⅝
Octobre	63¼	63¼	64⅜	63⅛	64
Avoine—					
Mai	29⅜	29⅜	29⅝	29⅛	29⅜
Juillet	28⅜	...	...	...	28⅜
Octobre	25⅜	...	...	...	25⅜
Orge—					
Mai	37⅛	37⅛	37⅝	37⅛	37⅛
Juillet	36⅜	37	37	36⅜	36⅝
Seigle—					
Mai	43⅜	43⅛	43⅝	43⅛	43⅛
Juillet	43⅜	...	...	...	43⅜
Lin—					
Mai	150	150	151⅝	150	150½
Juillet	147	...	...	...	147⅛
Octobre	145⅛	...	...	...	...
CHICAGO					
Blé—					
Mai	67⅞	67⅛	68⅛	67⅛	68
Juillet	67⅛	68⅛	68⅝	68	68⅛
Septembre	68⅞	69	69⅛	68⅛	69
Maïs—					
Mai	49⅛	49⅛	49⅜	48⅞	48⅛
Juillet	50⅜	50⅜	50⅝	50⅛	50⅛
Septembre	51	50⅛	51⅛	50⅜	50⅝
Avoine—					
Mai	28⅜	28⅛	28⅝	28⅜	28⅛
Juillet	27⅛	27⅛	27⅝	27⅛	27⅛
Septembre	26⅜	27	27⅛	26⅛	27
Seigle—					
Mai	45⅛	45⅛	45⅝	45⅛	45⅜
Juillet	45⅜				46⅛
Septembre	46⅛	47⅛	47⅛	47	47⅛

La production d'autos a légèrement diminué

Détroit, 17. — La production d'automobiles a diminué normalement cette semaine, suivant la Ward's Automotive Reports Inc. La production est de 79,860 unités, contre 84,500 la semaine dernière et 59,100 la semaine correspondante de 1938.

Voici les chiffres de la production des principales manufactures :

	Cette sem.	Sem. der.	Sem. 1938
Genl Motors	34,715	34,299	21,637
Chrysler	19,745	20,645	9,850
Ford	16,000	21,050	19,265

Bourse de NEW-YORK

Wall Street se ressentait des prises de profits hier. — 317 reculs, contre 229 gains. — Nouvelles variées. — U. S. Steel et Chrysler lourds, pendant que C. G. Murphy touchait un sommet. — Seulement 682,010 actions échangées.

New-York, 18. — Les stocks rencontraient du support hier matin à Wall Street, puis ils ne tardaient pas à avoir l'allure erratique, à mesure que la séance avançait, au point qu'en fermeture, on comptait 229 gains, contre 317 reculs, tandis que 181 titres demeuraient inchangés.

Il y eut 682,010 actions échangées hier sur ce marché, contre 852,050 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait une baisse de .3 de point à 50.4. L'empressement des spéculateurs à prendre leurs profits influa défavorablement sur les cours. Seuls certains favoris étaient fort bien supportés. Les mines d'or canadiennes transigées hier à N.-Y. avaient l'allure irrégulière. Les avionneries ne paraissaient plus ressentir l'influence de fortes commandes gouvernementales. Boeing clôturait, toutefois, ferme dans ce groupe.

Les titres de caoutchouc hésitaient peu, vu qu'un producteur vient d'annoncer une avance dans les prix.

Am. Can était lourd parmi les spécialités. Chrysler reculait de 7-8 de pt à 76 5-8 dans le compartiment des titres de cies d'automobiles. General Motors baissait de son côté de 5-8 de pt à 43 3-8.

Int. Nickel réagissait de 3-8 de pt, parmi les titres canadiens transigés hier sur ce marché.

U.S. Steel s'avilissait de 1 3-8 de pt à 59 1-2 dans le compartiment des titres de l'acier et Bethleem Steel baissait de 1 1-2 point à 69 7-8.

C. C. Murphy se hissait à un nouveau sommet parmi les titres de grands magasins, en s'avançant de 3 3-4 points à 60.

Les ferroviaires, les huiles et les titres chimiques étaient irrégulièrement plus bas. Le caractère des nouvelles commerciales et industrielles était généralement favorables.

Rapport satisfaisant de la Donnacona P.

LE PROFIT D'OPERATIONS EST DE $501,700 CONTRE $600,275 L'ANNEE PRECEDENTE

Le rapport annuel de la Donnacona Paper Co., Ltd, pour l'année terminée le 31 décembre dernier, indique un profit d'opérations de $501,700 avant d'avoir pourvu à l'intérêt sur les obligations et les billets, à la dépréciation et à l'impôt sur le revenu, comparativement à un profit de $600,275 en 1937.

Après avoir pourvu à toutes les charges, il reste un surplus de $2,232 en regard d'un surplus de $40,856 en 1937.

Les disponibilités sont de $2,366,961 et les exigibilités de $1,353,457, laissant un fonds de roulement de $1,013,504, soit un gain de $132,841 durant l'année.

M. Robert P. Kernant, président de la compagnie, a déclaré que les conditions difficiles des affaires durant l'année avaient fait diminuer les ventes de papier-journal et autres produits de la compagnie.

M. Kernant a ajouté que le prix de $50 la tonne avait été gardé comme prix de base pour l'année courante et que l'avenir de l'industrie en 1939 dépendait presque entièrement de la condition générale des affaires.

Voici un état comparatif des recettes durant l'année terminée le 31 décembre:

	1938 $	1937 $
Profit pour l'année	501,700	600,275
Int. sur les oblig.	293,537	257,873
Int. sur les bill.	40,013	33,323
	168,150	309,079
Déprec. et dép.	165,445	259,223
Imp. sur le rev.	473	9,000
Surplus pour l'année	2,232	40,856
Surp. au déb. de l'ann.	40,856	.....
Surp. à la fin de l'ann.	43,088	40,856

Voici un état du bilan :

ACTIF

	1938 $	1937 $
Encaisse	3,623	16,606
Comp. et bil. rec.	904,400	450,000
Inventaire	1,458,938	1,482,388
Total des disp.	2,366,961	1,948,994
Prop. et usines	11,582,260	11,679,392
Charg. dif. aux opér.	51,825	57,526
	14,001,046	13,685,912

PASSIF ET FONDS DE ROULEMENT

	1938 $	1937 $
Comp. pay. et exig. acc.	227,401	377,973
Emprunt bancaire (gar)	982,600	560,000
Int. acc. des obl. 1ère h.	123,450	109,733
Int. acc. des bill.	20,006	20,625
Total des exigibilités	1,353,457	1,068,331
Rés. pour déprec.	3,199,767	3,146,288
Rés. pour ass.	9,374	11,077
Obl. 4½ pc dues en 1956	6,584,000	6,584,000
Bill. 5½ pc dus en 1947	703,500	727,500
Capital-actions	2,107,860	2,107,860
Surplus	43,088	40,856
	14,001,046	13,685,912
Disponibilités	2,366,961	1,948,994
Exigibilités	1,353,457	1,068,331
Fonds de roulement	1,013,504	880,663

Recul de .4 de point de l'indice économique

Ottawa, 17. (P.C.) — Quatre des six facteurs qui indiquent la marche des conditions économiques au Canada ont reculé durant la semaine terminée le 11 dernier, ce qui a fait tomber l'indice du bureau fédéral de la statistique à 107.1 de 107.5 la semaine précédente et de 108.2 la semaine correspondante de l'an dernietr.

Le tableau ci-dessous indique les fluctuations de l'indice et des six facteurs qui le composent :

	12 fév. 1938	4 fév. 1939	11 fév. 1939
Charg. de wagons	80.0	72.3	71.9
Prix de gros	83.6	73.2	73.0
Rend. des oblig.	151.5	157.7	161.8
Comp. bancaires	90.5	100.5	92.3
Prix des act. ord.	105.7	101.1	104.0
Vir. des actions	94.6	179.3	97.6
Indice économique.	108.2	107.5	107.1

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN	10 UT	10 Fgn
Ferm. d'hier	99.2	99.6	x94.6	61.9
Ferm. ant.	99.0	99.6	94.5	62.0
Il y a un mois	97.0	99.1	92.7	62.4
Il y a un an	95.1	96.5	89.9	65.4
Haut 1939	91.7	99.5	94.6	62.7
Bas 1939	97.7	98.7	92.2	59.4
Haut 1938	100.5	100.2	95.1	67.0
Bas 1938	96.2	93.0	85.8	59.0
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

x—Nouveau haut pour 1939.

AU TRUST GENERAL DU CANADA

L'hon. D.-O. L'ESPERANCE, qui a présidé en l'absence du sénateur Wilson, l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue le 17 courant.

M. RENE MORIN, qui a présenté le rapport pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1938.

Quant aux personnes suivantes, elles furent élues membres du conseil d'administration pour le prochain terme : MM. L.-J. Adjutor Amyot, Joseph Beaubien, L.-E. Beaulieu, Geo. Belleau, J.-T. Donohue, sir J.-Geo. Garneau, Mendoza Langlois, Charles Laurendeau, Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance, René Morin, l'hon. J. Nicol, Alfred-H. Paradis, l'hon. J.-E. Perrault, l'hon. Donat Raymond, Leo.-G. Ryan, l'hon. Geo.-A. Simard, C.-E. Taschereau, Arthur Terroux, l'hon. J.-M. Wilson. A une réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale annuelle, M. le sénateur J.-M. Wilson a été réélu président et M. le sénateur D.-O. L'Espérance et M. Beaudry Leman, vice-présidents.

Le nombre de wagons chargés a diminué

Ottawa, 17. (P.C.) — Les chargements de wagons sur le réseau ferré canadien durant la semaine terminée le 11 février s'élèvent à 39,227 unités comparativement à 40,430 la semaine précédente et 43,634 la semaine correspondante de l'an dernier, rapporte aujourd'hui le bureau fédéral de la statistique.

Les chargements de céréales, de pulpe et de papier, de coke, et de bois étaient plus élevés que durant la même période de 1938.

A l'assemblée annuelle de la Lake St. John Power

M. A.-Stewart McNichols, président de la Lake St. John Power and Paper Company Limited, a déclaré, à l'assemblée annuelle des actionnaires, que les administrateurs de la compagnie retarderont le plus longtemps possible à donner une décision au sujet du versement à effectuer, le 1er avril, sur les obligations hypothécaires 5 p.c. Toutefois, l'avis en sera donnée avant le 15 mars et le montant à verser est déjà en réserve et s'accumule.

M. McNichols, fit remarquer que la dette de Hearst, se chiffrant au bilan à $1,256,758, a été réduite pendant l'année.

Taux plus élevé du rendement de la sidérurgie

Youngstown, 17. — Le taux de la production de l'acier dans ce district pour la semaine prochaine a été fixé à 47 pour cent, soit une hausse de 3 points en regard de la semaine dernière, et de 2 points comparativement au milieu de cette semaine.

Le commerce canadien se maintient bien

Winnipeg, 17. (P.C.) — Quoique les conditions aient été satisfaisantes le commerce canadien n'a pas enregistré d'amélioration importante la semaine dernière, suivant le bulletin de la Canadian Credit Men's Trust Association.

A Halifax et à Saint John, le commerce de gros et de détail était satisfaisant et les recouvrements étaient bons.

Les commandes à être exécutées au printemps étaient bonnes et le commerce de détail s'améliorait légèrement à Montréal. Les industries de la pulpe et du papier ne s'amélioraient pas.

A Toronto et à Winnipeg, les matériaux de plomberie et de chauffage ainsi que les produits de peintures et de ferronnerie étaient en bonne demande et les ventes d'accessoires d'automobiles étaient bonnes.

Le commerce d'épiceries en gros était lent à Régina et à Moose-Jaw, tandis que les ventes de vêtements et de chaussures étaient meilleures à Saskatoon.

Les ventes de détail de vêtements pour hommes et pour dames étaient désappointantes à Calgary, et l'industrie de l'automobile rapportait une amélioration. A Edmonton

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes - - - Montréal.

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Dern. vente	C'ge net	1939 haut	1939 bas
49	Bell Telephone	172	171¾	171¾	— ¼	172	166
100	Brazilian	8⅝	8⅝	8⅝	.....	9½	7½
.....	B C Power A	.....	.....	.....	.....	25¼	22½
.....	Do B	.....	.....	.....	.....	2¾	2
35	Bruck Silk	3½	3½	3½	.....	16¼	14⅝
180	Bldg Products	16⅝	16⅝	16⅝	.....	9½	7½
125	Can Cement	8	8	8	.....	99	95½
20	Do priv	97½	97½	97½	.....	16	15
75	Can Nor Power	16	16	16	.....	2⅝	2¼
230	Can Steamship	2¼	2¼	2¼	.....	10½	7½
85	Do priv	9½	9¼	9½	.....	18	16⅝
700	Can Car	16⅛	14¾	14¾	— ⅝	34	29¾
220	Do priv	32	32	32	.....	14¾	10¼
1215	Can Celanese	14⅜	14	14¾	+ ⅜	21	20
445	Do priv	102½	102	102½	+ ½	.....	.....
3175	Dé droits	21	20	21	+1	6¼	4⅝
425	Can Pac Ry	4¾	4¾	4¾	— ⅛	61¼	47
240	Con Smelting	55⅜	55	55	— ½	26	21¾
25	Crown Cork	24	24	24	.....	20	16
225	Dist Seagrams	18½	18½	18½	.....	37	29
15	Dom Bridge	33⅞	33⅞	33⅞	.....	12½	8⅜
400	Dom S & Coal B	10¼	10	10	— ¼	7	5
.....	Dom Tar	.....	.....	.....	.....	60	55
50	Dom Textile	59¾	59¾	59¾	.....	11⅜	9
15	Foundation Co	9⅞	9⅞	9⅞	.....	13½	11¾
51	Gatineau	13	13	13	.....	91	88
105	Do priv	90¾	90¾	90¾	.....	.....	.....
15	Gen Steel Wares	6¾	6¾	6¾	.....	8⅛	5
220	Gurd	5⅜	5¼	5¼	— ½	.....	.....
50	Gypsum	5¼	5¼	5¼	.....	6½	4½
85	Hudson Bay	33¾	33½	33½	— ¼	35¼	31
445	Hollinger	14½	14½	14½	.....	15	14
150	Howard Smith	12	12	12	.....	.....	.....
457	Imp Oil	17	16¾	17	+ ¼	17	16
1255	Imp Tobacco	16⅝	16½	16½	— ⅛	16⅝	15⅝
537	Int Nickel	51⅜	51⅜	51¾	.....	56⅜	46¼

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Dern. vente	C'ge net	1939 haut	1939 bas
1576	Int Pete	26½	26½	26½	.....	27⅜	25
10	Int Power	2	2	2	.....	3½	2
100	L of the Woods	14	14	14	.....	16	14
25	Massey-Harris	5½	5½	5½	.....	7½	5
50	McColl-Frontenac	6½	6½	6½	.....	7	5½
10	Mont Cottons	38	38	38	.....	.....	.....
1895	Mont Power	31	30⅞	30⅞	.....	31	29⅝
20	Mont Tramways	71	71	71	.....	71	69½
610	Nat Breweries	42	42	42	.....	42¼	40
15	Do priv	.....	.....	.....	.....	28	25
447	Nat Steel Car	55½	55	55½	+ ½	61	48
290	Noranda	80¼	80¼	80¼	.....	81½	71
191	Power Corp	10½	10½	10½	.....	12¼	10
225	Price	15½	15	15	— ½	19⅝	12¼
15	Do priv	51	51	51	.....	.....	.....
205	Quebec Power	18¼	18	18	— ¼	18¼	16
10	Regent Knitting	3	3	3	.....	.....	.....
10	Saguenay P priv	106	106	106	.....	106	104½
140	St Law Corp	3¾	3¼	3¼	— ¼	4⅝	2¾
60	Do priv	11⅝	11⅝	11⅝	.....	15½	10¼
70	St Law Paper priv	34	34	34	.....	.....	.....
786	Shawinigan	21	20¾	21	+ ¼	22	20
75	So Can Power	12	12	12	.....	.....	.....
60	Steel of Canada	73	73	73	.....	77	68
25	Do priv	70	70	70	.....	73½	68
260	United Steel	5¼	5	5	— ¼	7	4
19	West Grocers pr	109	109	109	.....	.....	.....
122	Winn Electric A	1.85	1.75	1.85	+ .10	2.25	1.75
37	Do B	1.70	1.70	1.70	.....	2.00	1.70
	Banques :—						
8	Canadienne	166½	166½	166½	.....	168	162
11	Commerce	176¾	176¼	176¾	.....	178	172
10	Montreal	214	214	214	.....	222	209
	Nouvelle-Ecosse	.....	.....	.....	.....	310½	301
15	Royale	188¼	188¼	188¼	.....	190	187
	Obligations :—						
15	Mont Power Debs	50	50	50	.....	50½	50

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal.

Ventes	Titres:—	Ouv	Haut	Bas	Clot	—Année— haut	—Année— bas
120	Abitibi P & P Co	2¼	..	..	..	2¾	1.90
220	Do 6's priv	15½	..	15	..	21¼	13¼
62	Asbestos Corp	104	..	..	..	112¾	90
2664	Beauharnois Pr	4⅜	4⅝	4⅜	4⅝	4⅞	3
20	Brew & Dis of Vn	4½	..	..	..	4⅞	4¼
65	Brit Am Oil Co	22	..	..	..	23¼	20¾
150	B C Packers Ltd	12	..	11½	..	12	11
145	Can & Dom Sug	28⅝	28¾	28⅝	28⅝	28⅞	28
925	Can Brew Ltd	1.50	..	..	..	1.80	1.50
65	Do priv	21¾	..	..	..	23	19¾
50	Can Dr & Dock	20	..	..	..	21½	20
200	City Gas & Elec	.65	..	..	..	1.10	.35
275	Com Alcohols	2	..	1.95	..	2¾	1.50
100	Do priv	5¼	..	..	..	5⅝	4⅜
781	Cons Paper Corp	5⅝	..	5⅜	..	7⅜	4½
25	Cub Aircraft	1.75	..	1.60	..	3½	1.75
2	Dom Oil & Linol	33	..	..	..	33	32
125	Donnacona Pap A	4⅜	..	..	..	5¾	4
5	Do B	4½	..	..	..	5	3½
120	Fairchild Aire	4⅞	..	4¾	..	6	4
20	Fleet Aircraft	9½	..	..	..	10⅝	8
15	Fraser V T Cert	13½	..	..	..	17¼	11½
10	Int Utilities A	8½	..	..	..	9	8¼
1205	McLaren P & P	14	..	..	..	15	12
10	Massey H priv	45½	..	..	..	60½	40
7	McColl Front priv	87½	..	..	..	91	83
26	Melchers D priv	6¼	..	..	..	6½	6
35	Mitchell & Co	13½	..	..	..	16¾	11½
20	Pow Corp 1 priv	103⅝	..	..	..	105	101
46	Provincial Transp	7	..	..	..	7¾	6½
55	Walker G & W	47½	..	..	..	50½	43½
	Mines:—						
700	Aldermac Copper	.41	..	.40	.40½	.50	.35

Ventes	Titres:—	Ouv	Haut	Bas	Clot	—Année— haut	—Année— bas
2500	Alexandria Gl M	.01¾	.01½	.01¾	.01½	.01½	.01
1000	Bobjo Mines	.19	..	..	..	.19	.16¾
5	Buiolo Gold Dr	27⅜	..	..	..	28	25
2000	Capital Rouyn	.03	.03⅛	.03	.03⅛	.03	.02½
8000	Central Cadillac	.20	..	..	..	.24	.16
55	Dome Mines	31⅝	..	..	..	33½	31¼
200	Eldorado Gl M	1.88	1.88	1.87	..	2.35	1.60
5	Falconbridge Nc	5.30	..	..	..	5.75	5.00
477	Joliet Quebec	.04⅞	.05	.04½	.05	.05	.04
1000	J M Consol Gl M	.07	..	..	..	.10	.07
100	Kirk Lake Gold	1.43	..	..	..	1.45	1.20
155	Lake Shore M	47¼	..	..	..	50½	47
200	O'Brien Gold M	2.75	..	..	..	3.35	2.37
399	Pamour Pore M	4.05	..	..	..	4.80	3.90
2900	Pandora Cadillac	.09	..	.08	.09	.16	.08
300	Pato Cons G D	2.25	..	..	..	2.50	2.25
700	Perron Gold M	1.78	..	1.75	..	1.80	1.45
100	Pioneer Gl M	2.62	..	..	..	2.62	2.60
100	Placer Develop	13⅜	..	..	..	14½	13
100	Preston E D M	1.57	..	..	..	1.72	1.35
500	Reward Mining	.04½	..	..	..	.05½	.04
1200	Sherritt Gord M	1.12	..	1.10	..	1.44	1.00
4345	Siscoe Gold M	1.31	1.34	1.27	..	1.65	1.24
21910	Stadacona R M	.85	.90	.85	.88	1.03	.47
100	Sylvanite Gl M	3.45	..	..	..	3.55	3.15
4590	Thomp Cadillac	.25	.26	.25	.26	.31	.20
100	Wood Cadillac	.12	..	..	..	.18½	.11
200	Wright Harg M	8.70	..	..	..	8.60	8.00
	Huiles:—						
1500	Home Oil	2.30	..	2.26	2.29	2.70	2.00
200	Okalta Oil	1.10	..	..	..	1.72	1.02
100	Royalite Oil	39½	..	..	..	44¾	35⅞

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot
Adams Expr's .20	9	9½	9½	9½
Air Reduction 1.25	8	59½	58¾	59½
Alaska Jun 1.15	22	9⅝	9½	9½
Allied Chem'l A6	4	176	174	174
Allied Mills .75	2	12¾	12½	12½
Allis-Chalm 1.50	10	42¾	42	42
Amerada A2	2	62½	62¼	62¼
Am Bank Note 55	4	15¼	15	15
Am Brake Shoe 1	5	45	44¾	44¾
Am Can A4	7	91⅝	90½	91
Am Car & F	10	29	28¾	28¼
Am & Fgn Pow	5	3¼	3	3
Am H Prod A2.40	2	44½	44⅜	44½
Am Int Corp	5	6½	6⅝	6⅝
Am Loco	8	25⅝	25¼	25
Am M & Fdy $0	3	14	13⅞	14
Am Metals 1.25	9	34⅜	33⅞	34½
Am Power & Lt	11	6⅝	6⅛	6⅜
Do 6 pv 3.75	11	41¼	40	40⅝
Do 5 pv 3.12½	5	46	45	40
Am Radiator	23	16¼	15⅞	15⅞
Am Rolling M	10	18⅝	18¼	18¼
Am Smelting 2	10	44⅞	44⅝	44⅝
Am St Fdy A.25	11	34½	33½	33½
Am Sugar A.75	2	20¼	20¼	20¼
Am Tel & Tel A9	10	158½	157⅝	157⅝
Am Tobacco A5	1	83	83	83
Do B A5	5	86	85⅝	86
Am Water W	17	13½	13	13
Am Woolen	1	5¼	5¼	5¼
Do priv	2	38¾	38½	38¾
Am Zinc Ltd	2	6⅞	6⅝	6⅝
Anaconda 50	48	29½	28¾	28¾
Anchor Hock 45	2	17⅜	17½	17⅜
Armour Ill	12	5¾	5½	5½
Assoc Dry Gds	7	9½	9¼	9¼
Atchison	12	25¼	24⅝	24¾
Atl Coast Line	1	22⅞	22¾	22⅞
Atl Refi Co A1	8	22¼	21⅝	21⅝
Atlas Corp 50	3	8	8	8
Auburn Auto	1	3½	3½	3½
Aviation C 1.80	28	7½	7⅜	7½
Armstrong C 75	4	48½	48⅜	48⅝
Baldwin CT	11	14⅜	13⅞	14
Balt & Ohio	9	6¼	6⅛	6⅛
Barnsdall A1	31	16	15⅜	15⅜
Bendix Avia'n	88	28	27¾	27¾
Bethlehem Steel	92	71¼	69½	69⅞
Blaw Knox	3	14⅜	14¼	14½
Boeing Air	85	30⅝	29⅝	30¼
Bohn Alum 50	2	24½	24	24
Borden's 1.30	31	18⅞	18¾	18⅞
Borg Warner 25	20	26	25½	25¾
Brewing Corp 1.05	1	7⅜	7⅜	7⅜
Briggs Mfg 1	33	26¼	25½	25½
Bklyn Man Tr	21	13	12¾	12¾
Bklyn Union Gas	5	18¼	17½	17½
Bruns Balke 1	2	11⅝	11¼	11⅜
Budd Mfg Co	17	6⅜	6⅛	6⅛
Budd Wheel	1	4½	4¼	4½
Burroughs Ad 40	5	17¼	17⅛	17¼
Calif Pack *FS7½	3	17	16⅝	16⅝
Calu & Hecla 25	9	7	6⅝	6⅞
Canada Dry 25	6	18⅝	18	18
Canadian Pacific	6	5	4⅞	4⅞
Case J 15	3	88	87½	88
Caterpillar Tr A2	6	47¼	47	47
Celanese Corp	9	20⅜	20¼	20⅛
Cerro de Pasco 4	3	43	43	43
Ches Corp 4.45	6	21½	21¼	21¼
Ches & Ohio 1.75	22	35¼	35	35¼
Childs Co	8	11¼	10⅝	10⅝
Chrysler 3	60	77⅞	76¼	76⅝
Cluett Peabody 60	93	29⅝	28¼	28⅝
Colgate P 2½	15	15½	15½	15½
Collins & Aik 1	4	29½	29	29
Col Gas & El	45	8⅜	7⅞	8
Col Pict Ct *.25	7	12¾	12¾	12¾
Com'l Credit A4	2	53¾	53⅜	53⅝
Com Inv Tr A4	6	56¼	55½	55½
Com Solvents	127	13⅞	13	13¼
Com & South	13	1⅞	1¾	1¾
Congol Nairn 75	11	26¾	26¼	26¼
Con Ed's N Y A2	60	33⅜	32⅞	32⅞
Cons Oil A.80	26	8½	8⅜	8½
Cont Corp F.30	3	13⅜	13¼	13⅜
Cont Bak A	10	19⅜	19	19
Do B	2	1¾	1¾	1¾
Cont Can 2	7	39½	39⅛	39½
Cont Insur'ce 1.80	4	34⅞	34¼	34⅝
Cont Motors	29	3¼	3	3⅛
Cont Oil 1	14	27¼	26¼	26½
Corn Prod Ref A3	4	64½	64¼	64¼
Coty Inc	112	6	5⅝	5⅝
Crane Co	18	31¾	30¾	31⅛
Crown Cork F.50	6	33½	32¾	33
Crown Zell 62½	4	12½	12⅜	12½
Crucible Steel	12	41¾	40	40¾
Cudahy Pack	1	14¾	14¾	14¾
Curtiss Wr	90	7	6⅞	7
Do A 1	25	27½	27¼	27¼
Deere & Co N 1.35	47	20⅜	19¾	20
Del & Hudson	8	20	19⅜	19¾
Del Lack & W	2	6⅜	6¼	6¼
Dist Seagrams 2	6	18⅝	18⅜	18⅜
Dome Mines 2	13	31⅜	31⅜	31⅜
Douglas Air 3	37	74⅜	73¼	73¼
Du Pont De N 3.25	12	150¼	149⅝	150
Eastman Kod A6	3	174⅝	174⅝	174⅝
Eaton Mfg 50	9	24⅜	24	24
Elect Auto Lt 1	11	32¼	31½	31½
Electric Boat .60	12	13¼	13⅛	13⅛
Elect Pow & Lt	16	11	10⅜	10⅜
Do 7 priv	12	38⅛	37¼	37¼
Elect St Batt 2	2	30	30	30
Eng Pub Serv	34	10¼	9⅞	10
Erie R R	2	1⅜	1⅜	1⅜
Fairb Morse F.25	1	39¾	39¼	39¼
Fidelity Ph 1.80	8	34	33⅞	34
Firestone T & R	7	22⅝	22½	22½
First Nat St A2.50	10	48⅜	47⅝	47⅝
Flintkote 60	10	28¼	27¼	27¾
Foster Wheel	6	25⅛	25	25
Freep't Sulp 1.75	3	23⅞	23¾	23¾
Gen Amn Tr 2.25	3	55⅝	55⅝	55⅝
Gen Baking $0	17	10¼	10⅛	10⅜
Gen Cable	9	15½	15	15
Do A	1	30¼	30¼	30¼
Gen Electric 90	71	40⅜	40⅛	40⅜
Gen Food A2	26	40	39½	39½
Gen Motors 2	105	49½	48¾	48⅝
Gen Print Ink 50	1	9⅝	9⅝	9⅝
Gen Ry Sug F.25	5	22¾	22½	22½
Gen Refract	2	32¼	32⅜	32⅜
Gillette 70	6	7⅜	7⅜	7⅜
Glidden	2	21⅝	21½	21½
Goodrich	12	21¾	21½	21½
Goodyear 25	45	34	33¾	33⅝
Graham Paige	5	1⅛	1⅛	1⅛
Granby C Std	5	6¾	6¾	6¾
Grt Nor Ore Ct 1.25	6	15¾	14¾	15⅜
Grt Nor Ry priv	38	26¼	25⅝	26
Grt West Sug A2.40	2	25	25	25
Greyhound N 1.10	33	18⅝	18⅛	18⅜
Harb Walker 40	2	27	27	27
Hercules Pd 1.50	9	76½	76⅛	76¼
Hiram Walker IA4	2	47	47	47

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot
Holly Sugar 2	1	12⅝	12⅝	12⅝
Houdaille H'B	5	14¼	14	14
Houston Oil	4	7	7	7
Hudson Motors	5	7¼	7¼	7¼
Hudson Bay 1.50	8	33⅝	33¼	33¼
Ill Cent Ry	16	17¼	16½	16½
Ind Rayon	10	26⅜	26	26
Inland Steel 2	2	91	91	91
Inspiration	8	14⅜	14	14
Interboro	10	7⅞	7¾	7¾
Interlake Iron	12	12⅞	12⅝	12⅝
Int Business A6	2	184	183½	184
Int Harvest 1.92½	16	59	58⅝	58⅝
Int Hydro El A	4	7	6⅞	6⅞
Int Mining .45	6	8⅜	8¼	8¼
Int Nickel Ltd 2	56	51⅞	51⅝	51½
Int Pap & P N	11	12¼	11¾	11⅞
Do priv	9	43⅜	42½	42½
Inter Tel & Tel	21	8¾	8½	8⅝
Johns-M'ville .50	3	92¼	91⅝	91⅝
Kelsey Hayes B	1	7¾	7¾	7¾
Kennecott 1⅝	65	37¾	36¾	36¾
Kresge SS 1.20	13	23¼	23	23¼
Kroger G & B 1.90	12	24⅝	24½	24½
Lambert Co 1½	1	15	15	15
Lee Rub & T 2½	29	30⅝	29⅝	29⅞
Lehigh Valley	1	4⅝	4⅝	4⅝
Lehman Corp .85	2	24⅜	23½	23½
Le-O-F Glass 1¼	9	50	49½	49½
Ligg & Myers B 5	16	106¾	105¼	106½
Liquid Car 1.05	6	16⅝	16⅜	16¾
Loews Inc 3	6	49½	49	49
Lorillard Co 1.40	13	23⅞	23½	23⅞
Louis & Nash 2½	2	50	49⅝	50
Loft Inc	259	10¼	9⅝	9⅞
Mack Trucks F.25	9	28⅞	28½	28⅝
Macy Co 2	15	42½	42¼	42⅝
Magma Copper 2.20	1	33¼	33⅛	33⅛
Mathieson Fl ½	2	21¼	21¼	21⅜
May Dept Str A3	8	50	49⅝	50
McIntyre Porc A2	3	54	54	54
McKeespt T P	8	14⅝	14½	14¾
Mead Corp	1	9⅞	9⅞	9⅞
Miami Copper	1	10¼	10⅛	10¼
Mid Cot Pete .60	1	14¾	14¾	14¾
Midland Steel 1	2	26⅝	26⅝	26⅝
M K Tex RR priv A	5	7¾	7¾	7¾
Mo Pacific	1	⅝	⅝	⅝
Mo Pacific priv	2	1¾	1¾	1¾
Mosanto Che A2	2	100½	100	100½
Montg Ward 1¼	48	51⅜	50¼	50½
Motor Wheel F.60	2	15⅝	15⅝	15⅝
Murray Corp	4	7⅜	7¼	7¼
Nash Kelv F.12½	8	8	7⅞	7⅞
Nat Biscuit 1.60	30	25½	25	25¼
Nat Cash Reg 1	5	23⅝	23¼	23¾
Nat Dairy Prod 1	37	14½	14¼	14⅜
Nat Distillers 2¾	7	26⅜	26	26¼
Nat Lead new .50	13	23¼	23	23
Nat Pr & Lt A.60	21	8½	8¼	8¼
Nat Supply	1	12⅝	12⅝	12⅝
Newport Ind	8	14¾	14¼	14¼
N Y Central	17	18⅝	18⅛	18⅛
N Y N H & H	1	⅞	⅞	⅞
N Y Shipbldg	6	13¼	13	13
Norf & West A10	1	182	182	182
Nor Amer 1.20	50	25¾	25¼	25¼
Nor Am Avia .40	102	19¼	18⅝	18⅝
Nor Pacific	15	11⅜	11¼	11¼
Ohio Oil .20	14	9	8⅞	8⅞
Otis Elev .60	8	26¼	25⅞	25⅞
Otis Steel	8	12½	12¼	12¼
Owens Ill G 1⅜	7	64⅜	64	64⅜
Pac Gas & El A2	19	30¾	30½	30¾
Pac Lighting A2	4	45¾	45⅝	45⅝
Packard Mot	33	4⅛	4	4⅛
Paramount	11	10⅞	10¾	10⅞
Penn RR .50	45	20½	20⅛	20¼
Penny J C 4½	13	84¼	83½	84
Petrol Corp *.81	7	9½	9¼	9½
Phelps Dodge 1	8	39⅝	38½	38½
Ph Morris *6⅜	5	96¾	96½	96½
Phillips Pete A2	11	29⅝	29	29½
Poor & Co B	5	13¾	13½	13½
Pressed St Car	9	11⅝	11½	11⅝
Proctor & G A2	4	56⅝	56¼	56¼
Pub Ser N J 2.15	15	36⅝	35¾	35⅞
Pullman A 1.37½	15	34½	34	34
Pure Oil	29	9½	9¼	9½
Radio Corp .20	39	7¼	6⅞	6⅞
Radio cv priv A2½	4	64⅜	62¾	63¾
Radio K Or	3	2¼	2⅛	2⅛
Rayonier Inc	1	12⅜	12¼	12¾
Remington *.85	12	14⅜	14	14
Reo Motors	6	1¾	1⅝	1⅝
Republic Steel	45	21½	20⅝	20⅝
R'nolds T B B2.20	18	39⅞	39⅝	39⅞
Safeway Strs 2	11	38⅝	38¼	38¼
Schenley Dist F.50	11	15½	15⅛	15⅜
Schulte	3	⅝	⅝	⅝
Seab Oil Del A1	2	20⅝	20¼	20¼
Sears Roebuck A3	4	73¼	72⅝	72⅝
Servel & Co 1	22	16⅝	15⅞	16¼
Shell Un Oil .70	7	13¼	13	13
Simmons Co 1¾	6	28⅜	27½	28
Skelly Oil 1	9	25¼	24	25
Snider Pack .75	4	14⅜	14	14
Socony Va 1.50	37	12⅝	12½	12½
Sou Cal Edison 1¾	5	25¼	25	25¼
Sou Pacific	29	17¼	16⅞	16⅞
Sou Railway	27	19¼	18½	18½
Sou Railway priv	10	28¼	27¾	27¾
Sperry Corp 1.60	42	46½	45⅞	46
Spiegel Inc	28	14⅜	14¼	14⅜
Stand Brands .52½	40	7	6⅞	6⅞
Stand G & El	2	3½	3½	3½
Stand Oil Cal 1.25	10	28¼	28	28¼
Stand Oil Ind A1	11	27	26⅞	26⅞
Stand Oil N J *1½	17	49¼	48⅝	49
Sterling Prod A2.80	1	71⅞	71⅝	71⅞
Stewart Warn	5	10¼	10¼	10¼
Stone & Webster	24	15¼	14⅝	14⅝
Studebaker	19	7½	7¼	7¼
Swift & Co A1.20	15	18⅞	18⅝	18⅝
Tennessee Corp	1	5⅝	5⅝	5⅝
Texas Corp A2	20	44⅝	44¼	44⅝
Texas Gulf A2	5	31	30⅝	30⅝
Tex Pac C & O A.40	1	8⅜	8⅜	8⅜
Tex Pac Lt Ctf .15	7	8¾	8¾	8¼
Tdewat Assoc A1	15	13	12¾	12¾
Timken Det .50	6	15½	15¼	15¼
Timken Roller 1	5	47¼	46¾	46⅞
Trans Amer A.75	32	6½	6⅜	6½
Tri-Continental	4	3⅛	3⅛	3⅛
Under-Elliott 2½	1	59½	59½	59½
U'n B & P F.12½	26	10⅞	10⅝	10⅝
Union Carbide 2	9	84¼	83	83
Union Oil Cal A1.20	1	18⅜	18⅜	18⅜
Union Pacific 6	6	96¼	95½	95½
Unit Aircraft 1¼	62	41½	40¾	41
Unit Air Lines	61	12	11⅝	11⅝
Unit Carbon 3¼	3	58	58	58

TARIF D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 4
(NETTE, sans escompte)
Etats-Unis et Empire Britannique... $ 6
Union Postale..... $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue..... $ 6
(NETTE, sans escompte)

Le Canada

Pour téléphoner au "CANADA"
DANS LE JOUR
HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information... HA. 3461
Atelier de composition..... HA. 1432
Service d'information..... HA. 3507
Rédacteur en chef..... HA. 8454
Circulation et expédition..... HA. 5134

12 MONTREAL, SAMEDI 18 FEVRIER 1939 VOL XXXVI — No 267

Le peuple canadien honore le T. H. Ernest Lapointe

Hommage unanime à un grand Canadien-Français

Toutes les provinces du Canada représentées, ce soir, à la grande manifestation de Québec

GRANDE FETE LIBERALE

Un train spécial parti d'Ottawa ce matin est actuellement en route vers Québec, après avoir fait un bref arrêt à Montréal, emportant le premier-ministre du Canada, le T. H. MacKenzie King, et ses collègues, qui seront réunis, ce soir, au Château Frontenac, à Québec, pour rendre hommage au T. H. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, à l'occasion de ses 35 années de parlementarisme, et du trente-cinquième anniversaire de son mariage. Cette manifestation libérale est aussi une manifestation canadienne de grande envergure. Toutes les provinces du Canada y seront représentées et y exprimeront leurs hommages à M. Lapointe, par la bouche du ministre qui les représente dans le cabinet fédéral.

Les présidents

Ce banquet sera sous la présidence conjointe de l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics du gouvernement fédéral, et de l'honorable C.-G. Power, de Québec, ministre de la Santé et des Pensions du Canada.

Programme des discours

Voici l'ordre des discours qui seront prononcés à l'issue du repas:

M. J.-A. Belleville, président de l'Association libérale de Québec-Est, au nom du comté de Québec-Est.

L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances, au nom de l'île du Prince Edouard.

M. Gérard Lévesque, vice-président de l'Association libérale de Kamouraska.

L'hon. J. L. Isley, ministre du revenu national, au nom de la Nouvelle-Ecosse.

M. Claude Jodoin, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, au nom de ce groupement.

L'hon. James A. McKinnon, ministre d'Etat, au nom de l'Alberta.

L'hon. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, au nom du Nouveau-Brunswick.

L'hon. W. D. Euler, ministre du Commerce et de l'Industrie, au nom de l'Ontario.

M. le Dr André Simard, directeur de la Jeunesse libérale de Québec, au nom de cette association.

L'hon. T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources Naturelles, au nom du Manitoba.

Mme Pierre-F. Casgrain, au nom des dames.

L'hon. Ian MacKenzie, ministre de la Défense, au nom de la Colombie canadienne.

L'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, au nom de la province de Québec.

L'hon. J. J. Gardiner, ministre de l'Agriculture, au nom de la Saskatchewan.

La santé de l'hon. M. Lapointe sera portée par le très honorable M. King au nom du Canada; l'honorable Adélard Godbout chef du parti libéral de la province de Québec, et l'honorable Raoul Dandurand, sénateur et ministre d'Etat du Canada.

On est prié de bien noter que le banquet commencera à 6 h. 45 précises et que les dames y sont cordialement invitées.

La radiodiffusion

Les discours en seront radiodiffusés par CBF de Montréal, de 10 h. à 11 h. 30, par CHRC et CKCV de Québec, de 8 h. 45 à 11 h. 30 et par CJBR de Rimouski et CHLT de Sherbrooke, de 10 h. à 11 h. 30.

Pour se rendre à Québec

Les compagnies de chemin de fer ont organisé pour cette fin de semaine des excursions régulières au prix de $4 aller retour.

Des trains quittent Montréal ce matin à 9 h. 10 et cet après-midi à 1 h. 25 tous de la gare Windsor.

Ce matin, à 12 h. 25, départ de la gare Bonaventure par la rive sud.

Billets en vente à l'Organisation libérale

Les billets seront en vente à l'organisation libérale, 10 ouest, rue St-Jacques, MA. 7766, jusqu'à midi aujourd'hui.

Le wagon particulier du Reform Club

Le wagon particulier du Reform Club quittera la gare Windsor ce matin à 9 h. 10. Les membres du club qui font le trajet dans ce wagon sont priés de prendre note qu'il n'arrêtera pas à la gare Jean-Talon. Ils devront donc le prendre à la gare Windsor.

NOS MEILLEURS VOEUX!

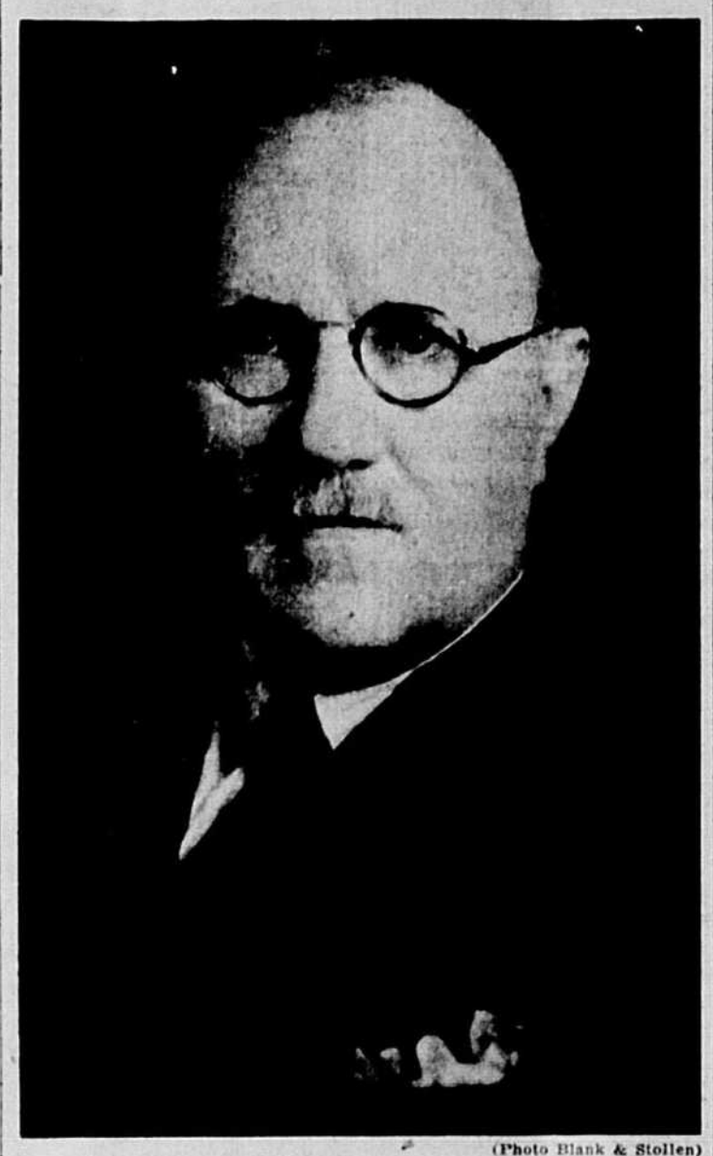

(Photo Blank & Stollen)

LE TRES HONORABLE ERNEST LAPOINTE

député de Québec-Est aux Communes, ministre de la Justice, dont le parti libéral canadien fête aujourd'hui les 35 années de vie parlementaire

* * *

LA CARRIERE DE M. LAPOINTE

Le Très Honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice et député de Québec-Est, est né le 6 octobre 1876, fils de S. Lapointe et Adèle Lavoie, tous deux décédés. Après ses études au collège de Rimouski et à l'Université Laval de Québec, il fut admis au Barreau en juillet 1898 et pratiqua le droit à la Rivière-du-Loup et à Québec. Le 16 février 1904, il épousait Mlle Emma Pratte, fille de feu J.-A. Pratte, de la Rivière-du-Loup. Deux enfants sont nés de ce mariage: Odette, mariée à M. Roger Ouimet, et Hugues, marié à Mlle Lucette Valin.

M. Lapointe représenta le Canada à la Société des Nations, à Genève, en 1922. Avec l'hon. W.-S. Fielding, il négocia et signa le traité avec la France en 1922. Il négocia et signa aussi, au nom du Canada, un traité avec les Etats-Unis se rattachant aux pêcheries du Pacifique. Ceci fut le premier traité signé uniquement par un Canadien, avec pleins pouvoirs de Sa Majesté le Roi. M. Lapointe signa d'ailleurs quatre autres traités avec les Etats-Unis.

M. Lapointe fut le leader du gouvernement à la Chambre des Communes durant la session de 1926 et représenta le Canada, avec l'hon. Mackenzie King, à la Conférence Impériale qui eut lieu la même année. En mai 1927, il représenta le Canada à l'inauguration de Canberra, la nouvelle capitale australienne. Plénipotentiaire canadien à la conférence de désarmement naval, durant l'été de 1925, il dirigea la délégation canadienne à la Conférence Impériale de 1929. Il fut délégué par le Canada au dévoilement du mémorial canadien à Vimy, en 1936, et était au nombre de la délégation canadienne au couronnement de S. M. George VI, le 12 mai 1937 et à la Conférence impériale de Londres, qui suivit le couronnement. Il fut chef de la délégation canadienne à la 19e assemblée de la Société des Nations, à Genève en 1938.

Il fut élu à la Chambre des Communes, par acclamation, dans le comté de Kamouraska, le 12 février 1904 et réélu aux élections générales de 1904, 1908, 1911 et 1917; il démissionna en 1919 pour accepter la nomination au siège de Québec-Est rendu vacant par la mort de Sir Wilfrid Laurier. Il fut élu à l'élection complémentaire du 27 octobre 1919 et réélu aux élections générales de 1921. Il fut assermenté comme membre du Conseil Privé et nommé ministre de la Marine et des Pêcheries dans le cabinet King, le 29 décembre 1921; il fut nommé ministre de la Justice en janvier 1924. Réélu à la Chambre des Communes, aux élections générales de 1925, de 1926 et de 1930, il remit son portefeuille lors de la chute de l'administration King le 7 août 1930. Il fut encore réélu à la Chambre des Communes aux élections générales de 1935 et a assermenté ministre de la Justice dans le cabinet King, le 23 octobre 1935. Il fut assermenté membre du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, à Londres, le 28 mai 1937. M. Lapointe a maintes fois été honoré par les Universités; il est B.A. et LL.B. de Laval, et LL.D. de Laval, de Cambridge, de McGill et de Montréal.

M. Lapointe et notre avenir politique

Extrait du discours prononcé au Cercle Universitaire de Montréal, le 29 octobre 1927

C'est non seulement une impérieuse obligation morale, mais c'est encore notre intérêt primordial d'apporter notre collaboration active à l'établissement de la suprématie du droit sur celle de la force armée. Le meilleur moyen d'éviter les guerres est d'en écarter les prétextes et d'en supprimer les causes. A toutes les entreprises de paix le Canada offrira avec empressement le secours de sa jeunesse, de sa vigueur et de son désintéressement. Mais pour que notre patrie impose à l'étranger sa personnalité et contribue noblement à toutes les oeuvres qui dès maintenant la réclament, il faut que les citoyens éclairés assument leur part de responsabilité collective. C'est aux intellectuels qui m'entendent, ce soir, que j'adresse un pressant appel. Ils se doivent et ils doivent aux autres d'être prêts à remplir leurs nouveaux devoirs résultant des progrès de l'Etat canadien. En politique comme en toute autre profession, le pays a besoin de compétences.

En politique, moins que partout ailleurs, on ne saurait s'improviser spécialiste. Il y faut de l'étude et de l'application et avant tout une solide formation générale.

Une nation comme la nôtre, et dont l'histoire n'offre aucune défaillance ni aucune lassitude, n'a pas le droit d'être jamais prise au dépourvu. Le passé généreux où plongent nos attaches et l'exemple de nos morts, anonymes ou glorieux, nous imposent une discipline. Ils nous commandent de ne jamais faillir à la tâche et de remettre, avec orgueil, à ceux qui le recueilleront de nos mains, le patrimoine déjà lourd de sacrifices, d'une génération à l'autre enrichi par l'effort conscient, et par l'inaltérable volonté d'un peuple fidèle à ses origines et confiant dans ses destinées.

M. Lapointe et l'unité canadienne

Extrait du discours prononcé à l'Université McGill le 25 mai 1938

Agissons de telle façon qu'en notre pays ni les querelles de classes, ni les conflits de conscience, ni les malentendus nés de la différence de race et de langue, ne puissent jamais prévaloir contre l'unité de la nation et contre sa volonté de rester libre et souveraine.

L'union par la bonne entente et la coopération doit déterminer un esprit national aussi fort que celui que les Etats totalitaires réalisent par la force et par des procédés arbitraires.

Ce devoir n'est possible que dans l'ordre, la compréhension mutuelle, dans le respect de nos institutions libres. Il ne peut avoir d'adversaires plus irréconciliables que ceux qui cherchent dans l'exploitation de la misère et de la souffrance l'explosif qui pourrait détruire la civilisation. On ne peut concevoir l'évolution démocratique dans l'anarchie ou dans une dictature d'aventuriers et d'agitateurs. Le progrès est possible dans l'ordre et la coopération. On ne peut l'obtenir que par la tolérance et le respect de tous ceux qui ont des opinions sincères.

L'esprit de clocher, la désunion ne peuvent que paralyser la vie de la nation. Il faut protéger les droits des provinces, sauvegarder l'autonomie provinciale. On doit même respecter l'ambition des provinces, mais cette ambition ne doit jamais se réaliser aux dépens de la force nationale.

Aucune partie du Canada ne peut se suffire à elle-même. Dire que l'avenir du Dominion repose sur la rupture du pays dans un agrégat de groupes, d'états et de provinces séparés, c'est ignorer l'Histoire.

Qui ira prétendre que le Canada serait le grand pays qu'il est aujourd'hui, si les colonies anglaises ne s'étaient pas entendues pour s'unir et créer une nation, en 1867?

Il est vrai que les intérêts de diverses régions du pays ne sont pas toujours les mêmes. Les compromis, même les sacrifices, sont nécessaires. Seul un esprit national peut les inspirer.

La haine déferle partout. Canadiens, dressons-nous contre la marée; travaillons dans l'amitié; construisons dans l'amitié; apprenons à connaître les autres parties du pays et tous nos concitoyens, en unissant dans un mutuel effort nos diverses qualités, si différentes qu'elles puissent être.

M. Ernest Lapointe

L'hommage du "Devoir"

Il aura soixante-trois ans révolus en octobre prochain. Il est entré dans la vie publique en février 1904, à moins de vingt-huit ans. On célébrera demain à Québec cet anniversaire en même temps que ses trente-cinq ans de mariage. Acclamé député de Kamouraska le 12 février 1904, Ernest Lapointe épousait quatre jours plus tard, à la Rivière-du-Loup, une jeune fille de haute distinction, artiste dans l'âme, de belles traditions familiales, qui lui fit et lui garde un intérieur charmant, où il se repose de la politique, des solliciteurs, des fâcheux, de toute cette foule qui tourne autour des grands ministres et peut leur rendre la vie parfois si désagréable.

Dans le particulier, c'est un compagnon agréable, sans morgue, d'une droiture, d'une loyauté comme il y en a de moins en moins, parmi la société contemporaine, battue par l'arrivisme, l'intérêt personnel étroit, l'ambition forcenée. Il ne fut jamais de cette sorte de gens sur la route desquels il ne faut pas se trouver. Dans la vie politique, il est camarade serviable, homme de grand coeur plutôt que maître exigeant, tatillon et malcommode. Les députés de tous les partis, à Ottawa, lui rendent hommage et mademoiselle MacPhail, députée agraire d'un comté ontarien à Ottawa, dit aux Communes, un jour, que la vie privée et la carrière politique d'un homme tel qu'Ernest Lapointe suffisaient à lui donner foi dans l'humanité. Elle a peu souvent mieux dit...

* * *

Lorsque le ministre de la Justice repasse sa carrière, lui qui, à l'avant-veille de ses 63 ans, est doyen des Communes, où il siège sans interruption depuis trente-cinq ans, — quinze ans député de Kamouraska, il est depuis vingt ans successeur de sir Wilfrid Laurier dans le comté historique de Québec-Est, — il peut constater que, dans la vie publique, l'amitié est un facteur important du succès, pourvu que le talent, la loyauté, l'intégrité s'y joignent. On n'aura jamais eu l'idée de l'accuser d'avoir manoeuvré pour se hisser aux premiers rangs. Ses dons l'imposèrent, non pas un vulgaire esprit d'arrivisme à tout prix. Lorsqu'il devint pour la première fois député, c'est parce que M. H.-G. Carroll, alors du ministère Laurier, et pensant à sortir de la vie politique, avait distingué chez lui l'homme d'avenir, déjà bel orateur, curieux d'idées générales, ayant fait, tout jeune, sa marque au barreau de la Rivière-du-Loup et susceptible de rendre des services appréciables à son parti ainsi qu'à son pays. Le jour où M. Carroll le désignait à sir Wilfrid Laurier, il rendit un grand service au Canada comme à son parti. La suite des temps l'a prouvé.

Elu dans le comté voisin de celui où il était né, Ernest Lapointe, à l'école de sir Wilfrid Laurier, dont il fut un des disciples préférés, — cela explique sa formation politique, ses méthodes d'action, le peu de goût qu'il a pour le patronage et les questions de troisième plan, et aussi son attachement au parti, à ses traditions, ce dont on ne manque pas de lui faire grief parfois, — Ernest Lapointe

(Suite page quatre)

Il n'y a pas de négligence dans l'inspection du lait à Montréal

Le rapport de la Commission d'Hygiène recommande des modifications au règlement 891

Personnel insuffisant

"Le lait vendu à Montréal est de bonne qualité" et "l'observance du règlement 891 concernant le lait est bonne en général", telles sont les deux principales constatations faites par la Commission d'Hygiène, au cours de son enquête instituée à la suite de la suspension, par l'ancien maire M. Raynault, du surintendant de la division de l'inspection des aliments, le Dr Hood. Ces constatations sont consignées dans le rapport de cette commission, lequel a été soumis hier après-midi au conseil municipal. La Commission exonère de tout blâme le Dr Hood: "les cas de manque de surveillance, dit le rapport, à l'article VII, page 5, signalés à cette Commission sont plutôt dus à un personnel insuffisant qu'à la négligence des employés.

La commission signale, également, que "l'organisation de l'inspection du lait à Montréal peut être comparée avantageusement avec toute organisation similaire dans les autres grandes villes du monde entier et que "l'organisation telle qu'elle existe actuellement à Montréal a été l'objet d'appréciations flatteuses de la part d'experts venus de l'étranger."

Elle recommande des modifications au règlement 891 et la nomination de nouveaux employés à la division de l'inspection du lait.

Voici les principales recommandations du rapport:

Recommandations concernant les besoins du personnel:

1° Nomination immédiate d'un surintendant adjoint à la division des aliments, qui soit un médecin qualifié en hygiène publique.

2° Deux médecins - vétérinaires pour permettre d'ouvrir un district additionnel de l'inspection des fermes et pour faciliter le travail qu'impose le contrôle de la mammite et de la maladie de Bang chez les vaches.

3° Quatre inspecteurs pour l'inspection en ville dont deux pour le groupe A (grade 2) et deux pour le groupe B (grade 1) afin de permettre l'ouverture d'un district nouveau dans chaque sous-division et avoir dans chacune un inspecteur supplémentaire à disposition pour voir aux cas spéciaux, enquêtes, remplacements, etc.

4° Au bureau: a) nomination d'une sténo-dactylo pour le surintendant en plus des deux commis-dactylos actuelles dont l'une serait attachée à l'inspecteur du lait à la cam-

(Suite page sept)

Trop de fumée dans Saint-Henri

Le commissaire Delisle, conseiller de St-Henri, a fait adopter, hier après-midi, à la séance du conseil municipal, une motion priant le comité exécutif de faire observer rigoureusement dans toutes les parties de la ville le règlement concernant la fumée. Il se plaint de ce que les locomotives fassent trop de fumée dans son quartier.

M. Omer Côté était chargé de mission spéciale à Québec

Il devait s'enquérir de l'attitude du gouvernement à propos de certains projets

Le maire de Montréal a annoncé hier après-midi, à la séance du conseil municipal, que le conseiller de Ville-Marie, Me Omer Côté, avait été délégué auprès du gouvernement provincial, à Québec, pour lui soumettre certains projets relatifs aux embarras financiers de la Ville en même temps que pour s'enquérir des réelles intentions du gouvernement relativement aux secours directs et aux travaux de chômage.

C'est M. Emile Dubreuil, conseiller de Montcalm, qui avait soulevé la question. Il avait demandé à M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif, si la délégation à Québec avait fait rapport au comité de la réponse du gouvernement à propos de la déclaration de M. Tremblay. M. Tremblay avait déclaré, lundi soir, au dire de MM. Savignac et Ratelle, que le gouvernement provincial était disposé à assumer la moitié du coût des secours si le gouvernement fédéral voulait en assumer l'autre moitié.

M. Savignac répondit que M. Côté n'était pas encore revenu de Québec et que le comité attendait son retour avant de discuter cette affaire. C'est alors que le maire annonça que M. Côté, à son titre de président de la commission de législation du conseil, avait été délégué à Québec pour y soumettre "certains projets".

M. Côt est rentré à Montréal hier soir. Il a fait rapport, immédiatement au maire de Montréal. Celui-ci, interrogé à ce sujet, a déclaré que M. Côté fera rapport à la commission de législation, lundi matin.

La commission de législation siégera à 10 heures trente, lundi matin et le conseil reprendra sa séance, ajournée hier après-midi, à midi trente.

LA SESSION FEDERALE et la SESSION PROVINCIALE sont commencées

Le Canada
VOTRE JOURNAL DU MATIN est toujours le premier à vous renseigner

et publiera des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner
3 mois $1.50
6 mois $3.00
12 mois $6.00
A MONTREAL SEULEMENT
Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

ABONNEMENT D'ESSAI
Par la poste, pour la campagne seulement
3 MOIS au prix de $1.

LE CANADA
33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.
NOM .....
ADRESSE .....

Le conseil approuve la cession du terrain de la rue Berri à Radio-Canada

Aucune dissidence. — Les travaux devront être terminés en mai 1940

Teneur du contrat

A sa séance d'hier après-midi, le conseil municipal a approuvé le contrat en vertu duquel la Ville cède gratuitement à Radio-Canada un lopin de terre situé pratiquement au centre de l'emplacement occupé autrefois par le Mont Saint-Antoine. Il y avait quatre rapports relatifs à ce projet: tous quatre ont été approuvés sans dissidence. On craignait, au début de la séance, qu'il y ait de l'opposition. Des conseillers avaient manifesté leur mécontentement de ce que la Ville eût l'intention de céder ce terrain gratuitement. Il n'en a rien été: le conseiller d'Ahuntsic, M. Omer Barrière, qui devait faire retarder l'adoption du rapport du contrat, déclara qu'il ne s'y opposait pas, parce qu'il voulait montrer son esprit de collaboration. Il ajouta: "Et j'ai la promesse du maire que le quartier Ahuntsic aura le service des tramways que je réclame."

La cession de ce terrain et l'établissement d'un parc dans le quadri-

(Suite page neuf)

Broyé à mort sous un wagon

Le tragique accident se produit aux usines Angus du Pacifique Canadien

M. Hervé Samson, âgé de 40 ans, qui demeurait 2352, rue Montgomery, a perdu la vie tragiquement, hier après-midi, dans un accident survenu aux usines Angus. Samson, un employé des chemins de fer du Pacifique Canadien, travaillait avec des compagnons, au transfer de wagons des usines à la voie ferrée. Il s'entrava dans un câble et tomba sous un wagon en marche. Ses confrères s'élancèrent à son secours, mais il était déjà trop tard. Un médecin mandé sur les lieux, ne put que constater le décès. M. Samson s'était fracturé le crâne et sectionné un doigt dans l'accident. Son cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par un jury sous la présidence de Me Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

Protestation du Real Estate Board

Contre le projet d'augmenter la taxe scolaire de $3 par $1,000 d'évaluation

Le Montreal Real Estate Board s'est fortement ému du fait que la Commission des écoles protestantes se propose de faire augmenter la taxe foncière de $3 par $1,000 d'évaluation pour augmenter ses revenus. On tiendra une assemblée générale spéciale du Board, lundi midi, pour étudier cette question et rédiger une résolution de protestation à être envoyée au premier ministre de la province.

Folle équipée de marins japonais

Hankéou, 17. — Deux fusiliers marins japonais, lançant des cris incohérents ont brisé les vitres de l'ambassade russe aujourd'hui et ont pénétré dans l'édifice où les occupants les ont maîtrisés et gardés à la disposition des autorités japonaises.

Cette ambassade n'était plus occupée par les diplomates russes.

Le conseil adopte 35 rapports sur 36

Un seul rapport est frappé d'un "next meeting" à la séance du conseil municipal

Des 36 rapports soumis hier après-midi par le comité exécutif au conseil municipal en séance, trente-cinq ont été approuvés. Un seul a été frappé de "enxt meeting"; celui qui recommandait que Me Gordien Ménard, avocat-adjoint de la Ville, fût nommé greffier de la Cour du recorder. C'est M. Edmond Hamelin, conseiller d'Hochelaga, qui a fait retarder l'adoption de ce rapport.

Il y avait les onze rapports annuels relatifs aux impositions et aux prévisions budgétaires pour la prochaine année financière. Ces rapports sont des projets de règlements, lesquels doivent être discutés au conseil en même temps que le budget. Il n'y aucun changement dans les taxes.

Les quatre rapports relatifs à la cession d'un terrain à Radio-Canada ont été adoptés sans discussion comme sans dissidence. Il n'y a eu discussion que d'un seul rapport: celui qui renouvelle, pour un an et aux mêmes conditions, le privilège présentement détenu par M. Spiros Colivas pour la vente des journaux dans la vespasienne située au coin sud-

(Suite page sept)